

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES
Option : Economie Monétaire et Bancaire

L'INTITULE DU MEMOIRE

Essai d'analyse de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie (1980-2018)

Préparé par :

- M^r MESSAOUDI Mohand Salah
- M^r AGUIAR Fernando Domingos Diogo

Dirigé par :

- Dr. SEBTI Raja

Jury :

Examineur 1 : Dr. MEHIDI Kahina

Examineur 2 : Dr. AMRANI Saloua

Rapporteur : Dr. SEBTI Raja

Année universitaire : 2019/2020

Remerciements

Tout d'abord nous tenons à remercier Dieu, le tout-puissant qui nous a donné la Force, le courage et la patience pour réaliser ce modeste travail ;

Nos remerciements s'adressent à Notre encadreur Dr. SEBTI RAJA, qui nous a fait l'honneur de diriger notre travail. Nous lui serons toujours reconnaissants par rapport au temps qu'elle nous a consacré, ses éclairages, ses nombreuses contributions, sa patience, ses remarques pertinentes et surtout sa disponibilité. Qu'elle trouve ici, l'expression de notre reconnaissance.

Nous manifestons également notre plus grande reconnaissance aux membres de jury qui nous ont fait l'honneur de participer à l'évaluation de ce travail.

Nous tenons à remercier aussi tous les enseignants qui nous ont suivis durant notre cycle universitaire.

À toute personne ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire, trouvent ici nos remerciements les plus sincères.

...Merci beaucoup

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail ;

*À la mémoire de plus Beaux parent du monde, Paix à leurs âmes ... Je vous
aime pour toujours*

À mes frères, mes belles sœurs, à tout le reste de ma famille.

À Mes amies et Collègues du Travail de CFC

*À toute la promotion Economie Monétaire et Bancaire
«EMB».*

*À toute les personnes que j'aime et qui m'aime, et tous ceux qui m'ont aidé de
prés ou de loin*

... Mohand Salah

Je dédie ce modeste travail ;

À mes très chers parents,

À mes frères et sœurs,

À tous les amis,

À tous mes proches ceux qui, par un mot, m'ont donnée la force de continuer,

À tous les étudiants de la promotion

2019-2020 Option : Économie monétaire et bancaire

.... Fernando

Liste des abréviations

- **ADF** : Test de Dickey-Fuller Augmenté.
- **AIC** : Critère d'AKAIKE.
- **b** : Elasticité de la production par rapport au stock de capitaux publics.
- **C** : la consommation final
- **c** : Nombre de coefficients dont on test la nullité.
- **Cal** : Statistique calculée.
- **CF** : Consommation Finale.
- **COV** : Covariance.
- **d** : Taux de déclassement du capital.
- **DA** : Dinars Algérien.
- **DF**: Test de Dickey-Fuller.
- **DEP** : Dépenses Publiques.
- **DS** : Difference stationary.
- **DZD** : Algerian Dinars.
- **E** : Espérance.
- **f** : Fonction polynomiale de temps.
- **F** : Fonction.
- **F*** : test de Fisher
- **FBCF** : Formation Brut de Capital Fixe.
- **FMI** : Fond Monétaire International.
- **FRR** : Fond de Régulation des Recettes.
- **G** : les dépenses publiques
- **INV** : Investissement.
- **I** : l'investissement privé
- **K** : Capital.
- **k** : Nombre de variables du système.
- **L : (Log)** : Logarithme
- **M** : les importations
- **MCO**: Méthode des Moindres Carrés Ordinaires.
- **MCE** : Méthode à correction d'erreur
- **Mds** : Milliards.
- **N** : Niveau d'emploi.

Liste des abréviations

- **n** : Nombre d'observations.
- **NTIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
- **ONS** : Office National des Statistique
- **p** : Nombre de retards.
- **P.P.A** : Parité du pouvoir d'achat
- **PAS** : Programme d'Ajustement Structurel.
- **PCSC** : Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance.
- **PIB** : Produit Intérieur Brut.
- **PME** : Petites et Moyennes Entreprise.
- **PP** : Prix du Pétrole.
- **PSRE** : Programme de Soutien à la Relance Economique.
- **Q** : Niveau de production.
- **r** : Rang de la matrice.
- **S** : Taux d'épargne.
- **SC** : Schwarz criterion
- **SCR_c** : Somme des Carrés des Résidus du modèle contraint.
- **SCR_{nc}** : Somme des Carrés des résidus du modèle non-contraint.
- **TVA** : Taxe sur la valeur Ajoutée
- **t** : Indice de temps.
- **t** : Statistique de Student.
- **T.I.P.P** : La taxe inférieure sur les produits pétroliers.
- **Tab** : Statistique tabulée.
- **TS** : Trend Stationary (Processus Stationnaire).
- **u** : Taux d'imposition.
- **USD** : Unated States Dollars.
- **V** : Variance.
- **V.A** : Valeur ajoutée.
- **VAR** : Vecteur Auto Régressif.
- **VECM** : Modèle Vectoriel à Correction d'Erreur.
- **X** : les exportations

Sommaire

Introduction générale

Chapitre I : Généralités sur la politique budgétaire et budget d'Etat

Section 1 : les fondements théoriques de la politique budgétaire

Section 2 : la notion du budget d'Etat

Chapitre II : Théories et modèles de croissance économique

Section 1 : Généralités sur la croissance économique

Section 2 : Typologie, théories et modèles de croissance économique

Chapitre III : Politiques budgétaires et programmes de relance économique

Section 1 : La situation économique et financière de l'Algérie

Section 2 : Les différents programmes de la relance économique en Algérie

Chapitre IV : Analyse empirique de l'impact de la politique budgétaire sur la Croissance économique, cas de l'Algérie de 1980 à 2018

Section 1: Présentation des variables et instruments statistiques utilisés

Section 2 : Spécification du modèle économétrique

Conclusion générale

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Etant donné l'importance que revêt la politique budgétaire, la fameuse relation qui lie les dépenses publiques et la croissance a toujours été le sujet de débat des économistes. En revanche, le libre fonctionnement du marché ne permet pas toujours d'aboutir à une situation d'équilibre satisfaisante, l'intervention de l'Etat devient alors nécessaire pour réguler l'économie via une panoplie de politiques économiques. Ces politiques constituent l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'Etat pour atteindre un certain nombre d'objectifs préétablis, tout en assurant un pilotage favorable de l'activité économique dans une perspective de résolution des principaux équilibres macroéconomiques.

En effet, la politique budgétaire constitue, avec la politique monétaire, l'un des principaux leviers de la politique économique de l'État. Elle consiste à utiliser un certain nombre d'instruments budgétaires (dépenses publiques, endettement public, prélèvements fiscaux) pour influencer sur la conjoncture économique. D'une vision Keynésienne, l'Etat est amené à augmenter les dépenses publiques dans le dessein de relancer l'activité économique.

La politique budgétaire consiste alors, à agir par les dépenses publiques, par les recettes budgétaires ou bien par les transferts. La politique budgétaire est l'un des principaux instruments de la politique économique, elle consiste à utiliser le budget d'Etat pour agir sur la conjoncture et qui vise à atteindre certains objectifs macroéconomiques, tels que la croissance.

Après deux décennies d'efforts d'investissements, financés principalement par L'endettement externe et les crédits bancaires internes, le développement de l'économie Algérienne est restée tributaire des ressources des hydrocarbures. Le mode d'allocation « Administré » des ressources et la volatilité du prix du pétrole se sont traduits par une instabilité financière qui a perduré jusqu'à la moitié des années 1990, malgré les programmes de stabilisation et d'ajustement et les financements exceptionnels corrélatifs. La vulnérabilité de l'économie algérienne aux chocs externes est demeurée importante jusqu'au début de la décennie 2000, marquée par le retour à l'équilibre macroéconomique, Cela est suivi par l'émergence de l'excès de l'épargne sur l'investissement en tant que caractéristique de l'économie algérienne au cours des années 2001-2008, porté par une amélioration notable des termes de l'échange liée à la hausse des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux. Donc l'essentiel de l'investissement a été réalisé par l'Etat et le secteur des hydrocarbures dont la capacité de financement est liée aux revenus

générés par ce secteur.

L'Algérie a engagé, à l'instar des autres pays en développement, une série de réformes pour s'inscrire dans une nouvelle logique qui consacre les lois du marché et de la politique budgétaire touchant la totalité des secteurs d'activité, pour améliorer son attractivité vis-à-vis des investisseurs étrangers et locaux. Si les diverses analyses relatives à l'investissement, notamment privé, dans les pays en développement se concentrent sur le climat des affaires, notre contribution est dirigée sur l'effet de la politique budgétaire engagée en Algérie.

L'objectif de cette étude est de montrer à travers la conduite de la politique budgétaire en Algérie, les grandes orientations et les moyens mis en place pour sa concrétisation en vue de mesurer son impact sur la croissance économique. Nous donnons une importance particulière à la période allant de 2000 à 2018. Autrement dit : nous tenterons de répondre à la problématique suivante : « Quel est l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie ? ».

A partir de cette problématique principale, découle un certain nombre de questions secondaires :

- La politique budgétaire entreprise par l'Algérie permet-elle une régulation efficace de l'activité économique ?
- Existe-t-il vraiment une relation d'équilibre entre les dépenses publiques et la croissance économique dans le cas de l'Algérie ?

Pour bien mener notre recherche, nous proposons les hypothèses suivantes :

- Au cours de ces dernières années, l'Etat algérien a sans cesse augmenté le niveau des dépenses publiques afin de relancer l'activité économique, dans ce cadre, la politique budgétaire est présumée être l'un des principaux instruments de la politique économique.
- L'existence d'une relation linéaire dont l'impact significatif entre la politique budgétaire et la croissance économique en Algérie.

Nous souhaitons à cet égard confirmer ou infirmer ces hypothèses et déterminer la nature de la relation entre ces deux grandeurs économiques.

Pour vérifier les hypothèses précédentes, notre travail sera divisé en deux parties distinctes, la première partie est destinée au volet théorique, la seconde partie sera consacrée à la vérification des hypothèses avancées. Pour cela, nous allons entamer une investigation basée sur une recherche bibliographique et documentaire fondée sur les ouvrages, revues, articles, journaux, différents documents disponibles sur Internet, des

Introduction générale

données statistiques collectées auprès des organismes chargés de l'élaboration des séries de données annuelles (ONS, Banque d'Algérie et Banque Mondiale). Une telle étude complètera les recherches expliquant la nature de la relation existante entre ces deux grandeurs économiques dans un cadre méthodologique bien défini. Nous avons opté pour le plan structuré en quatre chapitres :

Le premier chapitre abordera les différents aspects théoriques, par la définition des concepts de la politique budgétaire dans l'économie.

Le deuxième chapitre sera axé sur les différentes théories de croissance économique et les différents modèles utilisés par de nombreux économistes.

Le troisième chapitre, sera consacré à la politique budgétaire dans l'économie algérienne, et les programmes de relance économiques dans le but de mettre en évidence les différentes ressources dont dispose l'Etat pour faire face à ses dépenses.

Pour finir, nous terminerons notre travail par une analyse économétrique, ayant pour objet de vérifier l'existence d'une relation entre la politique budgétaire et la croissance économique en Algérie durant la période s'étalant de 1980 à 2018, où nous essaierons d'expliquer les éléments de base des séries temporelles, puis nous passerons à l'estimation économétrique par une modélisation VAR en vue de vérifier nos hypothèses de départ, et ainsi, l'existence d'une relation à court ou à long terme entre les variables étudiées. Et enfin, nous terminerons par l'application des différents tests de diagnostic du modèle.

CHAPITRE I

Chapitre I: Généralités sur la politique budgétaire et budget d'Etat

Introduction

La politique budgétaire est l'ensemble des mesures ayant conséquence sur les ressources ou les dépenses inscrites au budget de l'État et permettant d'influer sur la conjoncture économique. Comme Keynes l'a démontré, le budget de l'État n'est pas neutre par rapport à l'économie, il exerce un rôle d'atténuation des fluctuations conjoncturelles et de relance de l'activité.

Lorsque la conjoncture économique se dégrade, les gouvernements sont tentés de mener une politique budgétaire volontariste et de compenser la faiblesse des dépenses privées par un surcroît de dépenses publiques¹.

Aujourd'hui, la politique budgétaire n'est plus à résumer à la simple équation de relance Keynésienne. L'équation de la politique budgétaire s'est enrichie et complexifiée.

Dans ce premier chapitre, nous allons aborder dans la première section les généralités sur la politique budgétaire et budget d'Etat, quant à la seconde, elle sera consacrée à la notion du budget d'Etat. Il paraît donc utile de se familiariser avec différentes conceptions de la politique budgétaire ainsi qu'avec la relation étroite que celle-ci entretiens le budget de l'État.

Section 01 : Les fondements théoriques de la politique budgétaire

La politique budgétaire est l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics, relatives aux recettes et aux dépenses de l'Etat (*le budget*) ; visant à atteindre certains équilibres et objectifs macroéconomiques et pour la régulation du rythme de l'activité économique. Elle constitue, l'un des principaux leviers de la politique économique de l'Etat. Elle consiste à utiliser certains instruments budgétaires (dépenses publiques, endettement public, prélèvement fiscaux) pour influencer sur la conjoncture économique.

La politique budgétaire est une invention du *XIXe siècle*, qui doit beaucoup aux travaux de John Maynard Keynes. Cette nouvelle approche des problèmes économiques et financiers va séduire de nombreux gouvernements après la Seconde Guerre Mondiale, car le maniement de la politique budgétaire paraît à la fois mécanique et simple.

¹ Matthieu CARON, Budget, politiques budgétaires, Édition Bréal, Paris 2007, p 13.

1.1. Définition de la politique budgétaire

Une politique budgétaire est une politique économique qui privilégie l'outil budgétaire au détriment de l'outil monétaire. Plus, globalement la politique budgétaire « Désigne l'action des pouvoirs publics exercée par le biais du budget de l'État, dans le but d'influencer sur la conjoncture économique »².

La politique budgétaire est une politique économique qui utilise le budget de l'État pour atteindre des objectifs macroéconomiques comme le plein-emploi, la croissance économique soutenue et la stabilité des prix³.

La politique budgétaire, est une politique économique conduite au moyen du budget de l'État pris globalement, incluant l'action par les recettes et l'action par les dépenses publiques⁴. Elle vise à agir sur la situation économique par l'intermédiaire du budget de l'Etat. L'action par le budget peut être réalisée par l'intermédiaire:

- Des recettes fiscales ;
- Des dépenses budgétaires ;
- Du solde budgétaire ;

Les économistes et les décideurs politiques, ont le choix entre trois horizons temporels pour pratiquer une politique budgétaire. À court terme, ils peuvent pratiquer une politique budgétaire conjoncturelle. À long terme, ils peuvent recourir à une politique budgétaire structurelle. Ils peuvent même décider de ne pas se fixer d'horizon temporel précis, mais focaliser leur attention sur le respect permanent d'une règle économique fixée à l'avance en pratiquant une politique budgétaire de règles.

1.2. Les moyens d'action de la politique budgétaire

En tant qu'instrument de la politique économique, la politique budgétaire peut s'appuyer sur plusieurs leviers, ou moyens d'action qui sont⁵ :

1.2.1. L'action par les recettes publiques

Au-delà des objectifs financiers, à savoir la couverture des dépenses publiques, les recettes publiques (impôts et emprunts) servent à atteindre des objectifs économiques et Sociaux précis, on distingue deux outils :

² Matthieu CARON, Budget et Politiques Budgétaires, Édition Bréal, Paris 2007, p 31

³ Michael Parkin, Robin Bade, Benoite Carmichael. « Introduction à Macroéconomie Moderne », 4ème Edition. p.386

⁴ Alain Beitone ; Antoine Cazorla; Christine Dollo; ANNE-Mary Draï ; « Dictionnaire Des Sciences Économique»; Édition Armand Colin ; Paris, 2001, page 326.

⁵ Bernier B., Simon Y. « initiation à la macroéconomie », 1995. p. 425

- ❖ **L'intervention fiscale:** L'impôt peut être utilisé pour modifier la répartition du revenu national, pour relancer tel ou tel secteur industriel, pour orienter les dépenses des agents vers un domaine souhaité...
- ❖ **Le recours à l'emprunt :** l'emprunt peut permettre d'assurer un équilibre entre les besoins de financement de l'Etat et l'épargne, de peser sur la demande globale.

A- Le Concepts des recettes publiques

Ce sont toutes les ressources de l'Etat qui proviennent pour l'essentiel des impôts ou les recettes fiscales, payés par les contribuables. Le reste est assuré par les recettes non fiscales (recette du domaine de l'Etat, remboursements de prêts et avances, recettes exceptionnelles issu de la privatisation des entreprises). Elle se manifeste par toutes entrées de fond dans les caisses de l'Etat. On dénombre trois formes de ressources :

- ✓ les ressources obtenues par l'application de la souveraineté de l'Etat sur les autres agents économiques (la fiscalité).
- ✓ les ressources obtenues par l'Etat en tant qu'acteur économique dans le cadre de l'économie de marché exemple entreprise nationale.
- ✓ les ressources obtenues par le transfert financier de l'étranger vers les caisses de l'Etat : le remboursement des emprunts comme exemple.

B- Les formes (catégories) des recettes publiques

Les recettes publiques définitives regroupent :

a)- La Fiscalité : C'est la source la plus importante des recettes, on peut la définir ainsi : « un impôt est un prélèvement en argent opéré par la contrainte sur les Recettes des particuliers à raison de leur revenu et de leurs richesses, en vue de subvenir aux besoins de l'Etat »⁶. On distingue deux catégories d'impôt :

➔ **L'impôt Direct :** L'impôt est dit direct du fait que les prélèvements passent directement du contribuable cotisé à l'agent chargé de les percevoir. Il est déterminé selon la situation du contribuable. Il concerne essentiellement le revenu et le patrimoine.

***Impôt sur le revenu globale(IRG) :** cet impôt est payé par les ménages sur leurs revenus de l'année écoulée. C'est un impôt progressif : les revenus sont découpés en tranches ; suivant un barème d'imposition progressif.

***Impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) :** cet impôt est à la charge des entreprises. il est en fonction des bénéfices réalisés.

⁶ Ahmed Silem, JEAN-MARIE Albertini, Lexique d'économie, Edition DALLOZ, Paris, 2002, P397.

➔ **L'impôt indirect** : il s'agit d'un impôt collecté par une personne intermédiaire (entreprise, commerçant, etc...) autre que l'agent de l'Etat chargé de le percevoir.

L'impôt indirect est lié à la consommation et à elle seule. Les plus importants sont :

- La **T.V.A** qui est à la charge du consommateur final et qui la paie au moment de ses achats. La taxe perçue par les commerçants est ensuite reversée à l'Etat⁷.
- La taxe inférieure sur les produits pétroliers(**T.I.P.P**).
- Les droits d'enregistrement et de timbres, droits de mutation, produits de douane.

b)- Les produits de Domaine : Ce sont les ressources tirées par l'Etat de ses biens mobiliers et immobiliers. Et les produits d'exploitations industriel et commercial, ils constituent une ressource considérable mais moins importante que l'impôt.

c)- Les Taxes administratives : La taxe est une rémunération en faveur d'une personne publique, morale pour un service rendu par cette dernière.

La distinction entre impôt et la taxe Et le fait que les taxes font apporter une contrepartie d'un service rendu par les administrations publiques, elles sont ainsi non obligatoires puisqu'elles ne sont pas payées en cas de non consommation du service, par exemple : les droits d'examen, droits d'inscription.

d)- La Parafiscalité : « Ce sont des prélèvements obligatoire, autre que l'impôt, destinés à financer des organismes publics, autres que l'Etat ou les collectivités territoriales. »⁸.

e)- Les recettes non fiscales : comprennent les autres recettes de l'Etat (les recettes d'ordre et de fonds de stabilisation des échanges). Ces ressources n'ont pas été prises en compte.

f)- Les autres recettes : Ont des origines très diverses, elles proviennent :

- Des revenus des activités industrielles et commerciales ;
- Des rémunérations des services rendus, telles que la redevance audiovisuelle ;
- D'intérêts des fonds publics déposés auprès des banques ;
- De revenus provenant des sociétés participations publiques et d'exploitation des entreprises publiques ;
- De recettes en capital qui représentent un caractère non récurrent, elles peuvent être la vente de terrains, d'immeubles ...

⁷ Alain BEITONE, Christine DOLO, Antoine CAZORLA et Anne-Marie DRAI, Dictionnaire des sciences économiques, Edition ARMAND COLIN, Paris, 2004, P391.

⁸ HENRI-Luis Védie, « Dictionnaire introductif à l'économie », Ed SEFI, Canada, P282.

1.2.2. L'action par les dépenses publiques

Les dépenses de l'Etat constituent son moyen d'intervention aux activités économiques. La manière dont elles sont réalisées peut ou non favoriser la croissance économique. La théorie économique propose plusieurs classifications des dépenses publiques :

A- La Classification administrative

a)- La classification par ministère :

C'est la plus ancienne elle conduisait à une répartition des dépenses entre ministères. Elle regroupe les dépenses d'après les autorités administratives qui les effectuent⁹. Chaque ministre dispose d'un portefeuille de crédit qu'il gère dans le cadre de ces compétences et ses missions. On peut citer par exemple :

- Education et culture ;
- Industrie et services ;
- Logement et urbanisme ;
- Santé et Emploi ;

Cette méthode présente un inconvénient : l'organisation est contingente ; des ministères se créent, se fusionnent, disparaissent... On ne peut pas analyser l'évolution des budgets dans le temps.

b)- Les dépenses en capital ou dépenses d'investissement :

Ces dépenses augmentent le patrimoine des Collectivités publiques et créent donc une richesse nouvelle¹⁰. Elles peuvent aussi favoriser l'activité économique générale.

Ces dépenses sont de deux ordres :

- ❖ **Dépenses civiles** : l'Etat intervient soit directement par la réalisation d'infrastructures économiques et sociales, soit indirectement par le biais des dotations en capital octroyées aux entreprises publiques ou bien le financement des dépenses d'investissement des collectivités territoriales par le biais de subventions....
- ❖ **Dépenses militaires** (exigences de la défense nationale).

B- La Classification économique

On distingue les dépenses en fonction de leur rôle économique :

a)- Dépenses de fonctionnement : Elles ont pour but d'assurer l'entretien et la bonne marche des services publics de l'état. On les appelle aussi les dépenses courantes. Elles permettent d'assurer l'exploitation courante des services publics. Elles concernent

⁹ Stéphanie Damarey, Finances Publiques, « Finance de l'état, Finances locales, Finances sociales, Finances européennes », Gualino éditeur EJA, Paris, septembre 2006. p. 36.

¹⁰ Loïc Philip, « finances publiques », éditions CUJAS, cinquième Edition, décembre 1995, Paris. p. 75.

Principalement les dépenses de matériel, de fonctionnement de l'éducation et les subventions de fonctionnement accordé par les ministères aux établissements publics¹¹.

b)- Dépenses de redistribution ou de transfert :

Ce sont des dépenses effectuées sans contre partie directes, elles prennent la forme de dons, elles sont rares chez les particuliers¹².

Ces dépenses sont généralement définies comme étant des « dépenses inscrites au budget d'une personne publique ou assimilée, mais qui transitent simplement par ce budget pour être distribuées au profit de particuliers ou d'organismes »¹³.

Elles sont constituées par des versements du budget général sous des formes diverses à un certain nombre de catégories de bénéficiaires.

Il s'agit des allocations sociales, du service de la dette, des subventions économiques à des produits ou à des entreprises. Ces dépenses opèrent directement une redistribution du revenu national entre les différentes catégories sociales.

Les différents secteurs où interviennent ces types de dépenses sont :

- Le secteur social : toutes les dépenses d'aide ou d'assistance présentées comme contribution étatique à un système de protection sociale dont les subventions aux régimes de sécurité sociale, allocation au chômage... .
- Le secteur économique : les aides à l'agriculture, les subventions de fonctionnement ou de compensation versée par l'Etat aux entreprises publiques déficitaires.
- Le secteur local (collectivités territoriales) : qui a lui-même dans son budget des dépenses de transfert au niveau local.

C- La Classification fonctionnelle :

« Elle consiste à regrouper les dépenses sur la base des secteurs d'intervention de l'action publique, et elle repose sur l'identification d'un certain nombre de fonctions assumées par l'Etat »¹⁴.

Pour les fonctions régaliennes, c'est-à-dire de l'exercice de l'autorité, tel que la défense nationale et la justice, il est généralement admis que tous les citoyens doivent y avoir accès sans contrainte.

- Les fonctions tutélaires de l'Etat, ce sont les prestations de bien ou de services plus ou moins imposées par l'autorité publique et assurées soit par les administrations sans

¹¹ Loïc Philip, « finances publiques », éditions CUJAS, cinquième Edition, décembre 1995, Paris. p. 75.

¹² Loïc Philip, « finances publiques », éditions CUJAS, cinquième Edition, décembre 1995, Paris. p. 75.

¹³ Gaudmet Paul Marie, « finances publiques Budget /Trésor ». Op.cit. p. 77.

¹⁴ Bernard WCQUEZ, « La dépense publique ». Op.cit. p. 15.

Contrepartie financière direct, soit par le secteur privé avec une prise en charge financière de l'Etat plus au moins étendue, comme l'aménagement de territoire.

- Cette catégorie de dépenses, on trouve le plus souvent la volonté de l'Etat de développer des infrastructures d'intérêt générale (la distribution de l'eau ou de l'électricité) dont la rentabilité économique immédiate n'est pas assurée.
- Les fonctions sociales (que l'on distingue ici du service public d'intérêt social mentionné plus Haut) correspondent essentiellement à une mission de redistribution et de transfert.

1.2.3. Le solde budgétaire et financement du déficit

Le solde budgétaire est l'écart absolu (positif ou négatif) entre les recettes et les dépenses du budget de l'Etat exposées dans la loi de finance¹⁵. D'où la formule suivante :

$$\text{Solde budgétaire} = \text{recettes totales} - \text{dépenses totales}$$

Lorsque le solde est nul, le budget est en situation d'équilibre, lorsque le solde est positif (recettes sont supérieures aux dépenses, le budget est en excédent. Lorsque le solde est négatif (les recettes sont inférieures aux dépenses), le budget est en déficit.

Un déficit budgétaire peut être financé par :

1. Le recours à des réserves préalablement accumulées à partir de l'excédent réalisé des années antérieurs ;
2. Par une émission monétaire (planche à billet) qui n'a pas de difficulté dans le temps (pas d'intérêts), mais avec la modification de la valeur de la monnaie.
3. Cession d'actif (céder des biens immeubles, de titres ou de participation) ;
4. Par un recours à l'emprunt soit à court terme (bon de trésor) ou à long terme (les obligations d'Etat), ce qui déplace le problème dans le temps.

2.3. Les objectifs de la politique budgétaire

L'objectif ultime auquel aspire la politique budgétaire est de réaliser « le carré magique » de Nicholas Kaldor, en l'occurrence :

- Le plein-emploi qui est mesuré par le taux de chômage ;
- La stabilité des prix, mesurée par le taux d'inflation ;
- La croissance économique qui est évaluée à partir du taux de croissance du PIB ;
- L'équilibre extérieur qui est quand à lui le solde de la balance des paiements courants.

¹⁵Alain beitone, Christine Dollo, Antoine Cazorla et Anne Marie Draï « dictionnaire des sciences économiques », Ed ARMAND COLIN, Paris2004, P391

En effet, la politique budgétaire poursuit une multitude d'objectifs non-économique tels que des objectifs culturels, éducatifs ou de santé publique. On distingue deux principaux objectifs avancés selon l'aspect temporel :

1.3.1. Les Objectif conjoncturels

Selon Keynes, c'est la demande qui détermine l'offre, est donc la quantité à produire, aussi, la régulation de l'activité économique doit passer par l'action des différentes composantes de la demande globale.

Lorsque la conjoncture économique est bonne, l'Etat peut mener une politique budgétaire restrictive, afin d'éviter la pression économique. L'Etat peut alors pratiquer la politique de diminution de la demande (politique de rigueur). C'est-à-dire faire baisser ses dépenses, et profiter des rentrées fiscales, qui lui permettront de relancer l'économie.

A l'inverse, en situation de baisse conjoncturelle, le niveau de la demande globale est insuffisant pour permettre le plein-emploi des facteurs de production. L'État peut alors pratiquer une politique de relance de la demande appelée politique budgétaire expansionniste, et ce à l'aide des deux instruments suivants :

- **La hausse des dépenses publiques:** cela agit sur le niveau de la consommation publique et de l'investissement public, mais aussi sur le niveau des investissements privés, de la consommation privé ou des exportations ;
- **Une baisse des impôts:** ce qui aura des répercussions sur le niveau de la consommation privée, sur l'investissement privé, ou sur les exportations.

1.3.2. Les Objectif structurels

La politique budgétaire structurelle vise à porter des changements en profondeur de la structure économique et à l'appareil production d'un pays. Elle affecte surtout les décisions d'investissement des entreprises, donc le coté et ses effets ne se font sentir qu'à long terme. L'Etat peut favoriser l'implantation des entreprises nouvelles en accordant des subventions à l'investissement, de bonification d'intérêt (dans le cadre des crédits accordés) ou des dégrèvements fiscaux.

Le gouvernement peut essayer de créer un cadre favorable aux investissements en aménageant les infrastructures publics (routes, aéroports, ports...). Une telle politique aux investissements en territoire ne devrait toutefois pas se situer dans une logique de croissance outrance, mais dans une logique de développement durable.

1.4. Les instruments de la politique Budgétaire

La politique budgétaire consiste à utiliser le budget de l'Etat comme un instrument

de régulation conjoncturel. Elle peut servir à freiner l'activité en cas de déséquilibre des échanges extérieurs et inflation. Mais elle a surtout été pratiquée, selon les prescriptions de Keynes, pour dynamiser une économie dépressive

1.4.1. Les instruments des dépenses publiques

Les dépenses publiques sont l'ensemble des dépenses réalisées par l'État, ces dépenses utilisées des différentes politiques (revenu, l'emploi, industriel) comme instruments, ce qui permet d'atteindre les objectifs de la politique budgétaire.

A- La politique de l'emploi

C'est une politique qui vise à améliorer la situation de l'emploi d'un pays, en réduisant le chômage par le biais d'une action directe ou indirecte sur les demandes d'emploi, ce qui se traduit par une stimulation de l'activité économique. Deux grands types de politique d'emploi sont envisagés :

❖ **La politique d'emploi passive** : c'est le traitement social du chômage, le but est de limiter l'offre de travail ou la demande d'emploi, elles concernent La population active (travail à temps partiel, allongement de la durée de la scolarité).

❖ **La Politique d'emploi active** : c'est le traitement social du chômage, le but est de limiter l'offre de travail ou la demande d'emploi, elles concernent les entreprises.

La politique de l'emploi désignant en générale les politiques pour aider à la création d'emplois dans le secteur non-marchand par un financement public; améliorer le fonctionnement du marché de travail par une meilleure communication entre l'offre et la demande d'emploi.

B- La politique du revenu

Au sens large, c'est l'ensemble des mobilités par lesquelles les pouvoirs publics tentent d'agir sur les revenus des agents économique. L'objectif de la politique de revenu est la stabilité des prix, la lutte contre l'inflation. Les autorités publiques contrôlent par cette politique la progression des salaires nominaux par rapports à l'évolution de la productivité du travail¹⁶.

C- La politique Industrielle

La politique industrielle est définie comme l'ensemble des règles et des mesures instituées par les pouvoirs publics pour créer des conditions favorables à la compétitivité

¹⁶ J.L.RIVAUD, R .LEURION, M.BIALES, C.BIALES, Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains, Edition Foucher, Paris-1996, p 473-474.

industrielle dans le but d'accélérer la croissance économique nationale¹⁷.

L'Objectif de cette politique est de rendre l'économie plus compétitive et d'assurer la croissance économique du pays, la lutte contre le chômage, l'amélioration de la situation de la balance des paiements, la réalisation de l'équilibre régional et d'accroître la richesse du pays.

1.4.2. Les instruments des recettes publiques

Les recettes publiques sont l'ensemble des recettes prélevées par l'État. Elles sont constituées essentiellement des impôts, des taxes, et des cotisations sociales.

A- La politique fiscale

Une politique fiscale désigne l'ensemble des mesures et décisions prises par un gouvernement et les pouvoirs publics en termes de fiscalité. Après avoir défini les objectifs à atteindre, les pouvoirs publics modifient, suppriment ou créent des mesures fiscales dans le but d'atteindre ces objectifs. Le principal but de l'État est d'encaisser suffisamment de recettes pour financer son fonctionnement, ses activités et sa gestion. Les recettes fiscales représentent la principale ressource de l'État.

Le principe de la politique fiscale est de manipuler le niveau de la demande globale dans l'économie pour réaliser la stabilité des prix, le plein-emploi et la croissance économique¹⁸.

B- La politique commercial

La politique commercial est l'ensemble des actions menées par les pouvoirs publics pour stimuler les exportations et freiner les importations, il peut passer par la mise en place d'obstacle tarifaire (droit de douane) ou non-tarifaire (contingentements). Elle peut s'appuyer sur une manipulation du taux de change puisque une dévaluation ou une dépréciation volontaire permet d'abaisser le prix des produits nationaux exprimés en monnaie étrangère. On distingue deux catégories de la politique commerciale :

- **La politique tarifaire** : elle représente l'ensemble des mesures protectionniste qui la forme de droit de douane que les produits étrangers devront supporter a leurs entrées sur le territoire national ;
- **La politique non-tarifaire** : elle représente de pratiques directes ou indirectes ayant pour effet de limiter voire l'interdire les importations des biens et services étrangers.

¹⁷ Alexandre HOMEVOR, Intégration régionale et promotion des investissements dans l'espace UEMOA, Université Cocody-Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social, 2005, p13.

¹⁸ J.L MICHELLE et T MAYOR, Economie internationale, Edition Dalloz, 2005, p318.

1.4.3. Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est considéré comme un bilan de la politique budgétaire menée pendant l'année. Lorsque le solde est nul, le budget est équilibré, lorsque le solde est positif (les recettes sont supérieures aux dépenses), le solde est excédentaire, et lorsque le solde est négatif (les dépenses sont supérieures aux recettes), le solde est déficitaire. Pour résumer, le solde budgétaire est égal aux recettes budgétaires moins les dépenses budgétaires¹⁹.

Il existe d'autres instruments de la politique budgétaire telle que :

- **Les instruments indirects** : l'investissement et la demande de consommation peuvent influencer sur les pouvoirs publics, donc sur l'activité économique.
- **Le recours à l'emprunt** : l'emprunt peut permettre d'assurer un équilibre entre le besoin de financement de l'État et l'épargne, de peser sur la demande globale ou par fixation des tarifs publics (télécommunication, énergie et transport collectif).

1.5. Les différents types de la politique budgétaire

Selon la vision politique tracée par les gouvernements, il existe plusieurs typologies :

1.5.1. La politique budgétaire expansionniste

La politique budgétaire est dite expansionniste lorsque le gouvernement dégrade le solde public (hausse des dépenses, baisse des recettes) avec l'espoir d'accroître l'activité économique, tout en sachant que l'augmentation de la dette publique devra être contre balancée par des futures politiques de rigueur. L'augmentation des dépenses publiques engendre les revenus supplémentaires qui sont pour partie consommée, pour partie récupérée par les administrations publiques sous forme d'impôts et de cotisations sociales.²⁰

1.5.2. La politique budgétaire restrictive

Elle se produit lorsque les dépenses publiques sont inférieures à celui des recettes fiscales. Elle est habituellement engagée à payer la dette du gouvernement. Une augmentation du profit des entreprises leur permettra d'investir et provoquera une augmentation de PIB. Le gouvernement met cette politique dans le but d'éviter l'accumulation des déficits publics qui gonfleraient la dette publique et son service.

¹⁹ Michael PARKIN, Robin BADE, Benoite CARMICHAEL, Introduction a la Macroéconomie Moderne, 4eme Edition, Paris 1998, P387.

²⁰ L BONNAZH, les gouvernements utilisent-ils la politique budgétaire pour atténuer les cycles économiques, Paris 1996, p81.

1.5.3. La politique budgétaire volontariste

Elle est basée sur le principe de soutenir l'activité économique à court terme en faisant jouer le « *multiplieur Keynésienne* » qui permet de compenser la faiblesse des dépenses privées par un accroissement des dépenses publiques. En effet, une augmentation des dépenses publiques engendre des revenus supplémentaires qui sont pour partie consommée, pour partie épargnée et pour partie récupérée par les administrations publiques sous forme d'impôts et cotisations sociales.

1.5.4. La politique budgétaire de demande

C'est une politique d'inspiration keynésienne menée par les pouvoirs publics vise à augmenter la demande tout en augmentant les investissements publics et la consommation du secteur public, et essayant de favoriser la consommation privée. Les politiques de la demande induisent une hausse des dépenses et une baisse des recettes qui peuvent conduire à des déficits financés par l'emprunt et donc à une hausse de la dette publique.

1.5.5. La politique budgétaire de l'offre

Cette dernière politique, est adoptée en vue d'améliorer le fonctionnement des marchés. De cette façon, elle améliore la capacité de l'économie à produire et ainsi à décaler la courbe de l'offre globale vers la droite, ce qui devrait permettre à l'économie de se développer d'une manière non-inflationniste.

1.6. Les règles de la politique budgétaire

Ces règles représentent pour les gouvernements autant de contraintes qui limitent l'usage discrétionnaire de la politique budgétaire, mais aussi l'assurance qu'ils pourront demain faire face à des chocs imprévus. Les règles de politique budgétaire sont généralement mises en place pour consolider des plans d'ajustement budgétaire, c'est-à-dire rendre durables les efforts de réduction des déficits publics²¹.

1.6.1. Définition

Une règle budgétaire est une contrainte légale (permanente ou ponctuelle) sur la politique budgétaire qui permet d'empêcher un déséquilibre durable entre les dépenses et les recettes de l'Etat. En évitant un déséquilibre structurel des finances publiques, elle permettrait ainsi de limiter le caractère pro cyclique des politiques publiques et d'empêcher une croissance insoutenable de la dette publique. Ces règles, qui ont en général un caractère numérique, peuvent porter sur différents éléments des finances publiques :

²¹ La revue du Trésor « Typologie et impact des règles de politique budgétaire », Huart F. (2011), No. 11, 822-830.

les dépenses ou les recettes de l'Etat, l'équilibre budgétaire, ou la dette publique.

1.6.2. Typologie des règles de la politique budgétaire

Pour être utile, une règle doit être relativement simple, de manière à l'opérationnaliser sans difficultés majeures, favoriser la communication avec le public, et pouvoir assurer son suivi dans le temps. En général, on distingue quatre types de règles :

A- Les règles de dépenses

Imposent dans la plupart des cas une limite stricte et permanente sur les dépenses totales, les dépenses primaires, ou les dépenses courantes, soit en termes absolus, soit en termes de taux de croissance, soit encore en proportion du PIB. En tant que telles, ces règles ne sont pas directement liées à un objectif de stabilité des finances publiques, puisqu'elles ne considèrent pas l'évolution des recettes. Elles peuvent néanmoins y contribuer dans la mesure où elles sont accompagnées d'objectifs de soutenabilité des déficits ou de la dette publique et dans la mesure où, souvent, les dérapages budgétaires résultent non pas d'une baisse des recettes mais plutôt d'une augmentation des dépenses.

De plus, dans une économie en développement sujette à de fortes fluctuations des prix des matières premières, elles permettent d'atténuer le caractère pro cyclique des dépenses de l'Etat. Cet avantage peut être en même temps un inconvénient : en situation de récession par exemple, les règles de dépenses agissent comme contrainte sur la capacité de l'Etat à mener une politique contra cyclique ; ce rôle doit donc être dévolu aux recettes publiques. Alternativement, certaines dépenses sensibles au cycle comme par exemple celles liées à l'assurance chômage peuvent être exclues de la règle²².

B- Les règles de recettes

Imposent typiquement des plafonds ou des planchers sur les recettes de l'Etat et ont pour but soit d'accroître les ressources fiscales, soit d'éviter une pression fiscale excessive. Dans la mesure où elles ne considèrent pas l'évolution des dépenses, ici encore ces règles n'ont pas nécessairement un impact direct sur la stabilité des finances publiques. Les règles de recettes ont souvent été introduites pour protéger certaines dépenses jugées prioritaires en pré-affectant certains impôts à des secteurs spécifiques. Exprimées en termes absolus ces règles peuvent se révéler difficiles à mettre en œuvre, du fait que les recettes fluctuent significativement avec le cycle des affaires. Dans une économie en développement, cependant, elles peuvent se révéler particulièrement utiles

²² La revue OCP-Policy Center ((Règles budgétaires et soutenabilité des Finances publiques))- Pierre Richard Agénor- Mai 2015- PP 15/17 ; p 5et 6.

pour gérer les recettes exceptionnelles associées aux fluctuations des prix des matières premières, notamment lorsqu'elles imposent (comme discuté ultérieurement) une allocation de ces recettes à un fonds de stabilisation²³.

C- Les règles de dette

Prennent en général la forme d'une limite explicite sur le ratio de dette publique en proportion du PIB. Par définition, c'est la règle la plus efficace Pour garantir que ce ratio n'excède pas une valeur objective. La convergence de ce ratio est le critère approprié pour assurer la solvabilité budgétaire, puisqu'il garantit que la contrainte inter temporelle de l'Etat est satisfaite si le taux d'intérêt sur la dette publique excède le taux de croissance de l'économie. En même temps, cependant, ces règles n'imposent pas de restrictions suffisantes sur la politique budgétaire lorsque la dette (en termes relatifs) est inférieure à cette valeur. De plus, l'évolution des ratios de dette dépend non seulement des décisions de l'Etat en matière de dépenses et de recettes mais également d'une grande variété de facteurs additionnels qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement comme par exemple les taux d'intérêt, le taux de change, et les possibilités de financement des déficits²⁴.

D- Les règles du solde budgétaire

Elle correspond à une norme d'équilibre ou de déficit budgétaire, les plafonds nominaux de déficits s'appliquent aux niveaux décentralisés des gouvernements. Des règles d'un solde équilibré du budget total concernent rarement le solde de l'ensemble des administrations publiques, elles s'imposent à chaque niveau décentralisé²⁵.

Cependant, les règles devraient s'attaquer aussi directement que possible à la cause sous-jacente de ladite situation budgétaire. Elles ne doivent pas être non plus trop rigides, elles doivent être aisément comprises et suivies par les membres du parlement et le public, avoir une large couverture et être mises en œuvre facilement. Trois principaux aspects sont avancés, à savoir :

- **La Règle du solde budgétaire structurel** : le déficit structurel est principalement obtenu par la différence entre le déficit total et le déficit conjoncturel. L'évaluation du solde structurel s'opère à l'aide de deux principales méthodes: la première

²³ La revue OCP-Policy Center ((Règles budgétaires et soutenabilité des Finances publiques))- Pierre Richard Agénor- Mai 2015- PP 15/17 ; p 5 et 6.

²⁴ Organisation de Coopération et de Développement Économiques, la procédure budgétaire au Luxembourg, Étude économiques de l'OCDE, Portugal 2012, Édition OECD, Paris 2012, p 67

²⁵ Organisation de Coopération et de Développement Économiques, la procédure budgétaire au Luxembourg, Étude économiques de l'OCDE, Portugal 2012, Édition OECD, Paris 2012, p 67.

est une méthode statistique d'extraction de la tendance, et l'autre est une méthode structurelle consistant à évaluer la fonction de production de l'économie. L'objectif d'un solde structurel excédentaire vise principalement à laisser les stabilisateurs automatiques fonctionner et à disposer de marges de manœuvre budgétaires.

- **La Règle de solde budgétaire courant :** C'est la différence entre les recettes et les dépenses courantes. La « *règle d'or* » des finances publiques pose la condition d'un solde courant à l'équilibre de manière à ce que L'emprunt (déficit) ne soit possible que pour financer les dépenses d'investissement public. Cette règle présente l'avantage de minimiser les difficultés de remboursement de la dette. Donc la « *règle d'or* », correspond à un type de règle budgétaire qui permet les déficits dans la limite du montant des investissements. Le principe d'une règle d'or est que les dépenses de fonctionnement doivent être financées par des impôts, mais que les dépenses d'investissement, doivent pouvoir être financées par le recours à l'emprunt.
- **La règle de solde budgétaire primaire :** Elle correspond au solde budgétaire à l'exclusion des charges d'intérêt. Lorsqu'un pays est fortement endetté et qu'il cherche à réduire son déficit public, il lui faut dégager un solde primaire largement excédentaire pour compenser le poids élevé des charges d'intérêt dans le déficit public. Les objectifs budgétaires devraient être calibrés afin d'assurer l'accumulation ou la préservation de marges de manœuvre budgétaire suffisantes. La règle pourrait aussi inclure des objectifs spécifiques au pays au niveau de l'épargne budgétaire accumulée.

1.7. Les critères d'évaluation d'une règle budgétaire

Selon Kopits et Symansky (1998), une règle budgétaire bien conçue doit :

- ✓ Être suffisamment flexible pour s'adapter en cas de chocs exogènes sur lesquels les autorités n'ont pas de contrôle.
- ✓ Avoir fait preuve de son efficacité et être soutenue par des mesures bien définies.
- ✓ Être compatible avec les autres règles et les objectifs du gouvernement.
- ✓ Être bien définie et transparente et cibler l'objectif.

. Section 2: La notion du budget d'Etat

Les économistes emploient la notion de « budget de l'État », tandis que les juristes parlent de « loi de finances ». Au fond, les deux définitions recouvrent sensiblement la même réalité, la définition économique est descriptive, alors que la définition juridique est

normative²⁶.

2.1. Définitions et nature du budget de l'État

Au delà du terme Anglais, qui provient du mot de l'ancien français « BOUGETTE » qui signifiait « Petite Bourse ». Plusieurs définitions sont données par la doctrine et les lois : ((Instrument essentiel d'organisation et d'encadrement de l'avenir, Le budget est le résultat d'une décision librement prise, consistant pour un individu ou une collectivité, à s'obliger par avance à faire des choix, à s'astreindre, une fois ces choix faits à les respecter)).

Y.BERNARD et J.L.COLLI.

L'une des premières définitions avancées donne, une interprétation classique: « *Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de l'État et des autres services que les lois assujettissent aux mêmes règles*²⁷ ».

Cette approche classique du budget, s'appuie sur le modèle français, et a été élaborée à l'époque de l'État gendarme, mais elle ne correspondait plus aux réalités financières et économiques du XXe siècle, d'où une nouvelle définition du budget qui a été proposée le 19 juin 1956 en France, celle-ci, envisage uniquement le budget de l'État : « *Le budget de l'État prévoit et autorise en la forme législative les charges et les ressources de l'État. Il est arrêté par le Parlement dans la loi de finances qui traduit les objectifs économiques et financiers du gouvernement*²⁸ ».

D'une manière générale « *Le budget de l'État* », est un État prévisionnel et limitatif, sanctionné par une décision (dans le cadre de la loi de finances), le rendant exécutoire et l'assortissant de force contraignante, des dépenses et des recettes à réaliser au cours d'une période par l'État²⁹.

2.2. Les fonctions du budget de l'Etat

2.2.1. L'aspect financier du budget de l'Etat

L'aspect financier du budget de l'Etat comporte les éléments suivants :

A. La prévision des ressources et des charges

Toute politique autre que purement improvisée suppose un minimum de prévision sur une période plus ou moins longue. Elle comporte la détermination de certains objectifs dont le coût doit être évalué ainsi que le choix des moyens permettant de les atteindre : impôt, taxe ou emprunt. Le fait que le budget correspond à un programme d'action

²⁶ Matthieu CARON, Budget, politiques budgétaires, Édition Bréal, Paris 2007, p 13.

²⁷ Christian BIGAUT, Finances publiques droit budgétaire, Édition Ellipses, Paris 1995, p 25

²⁸ Christian BIGAUT, Op cit, page 26.

²⁹ Ahmed Silem ; Jean-Marie Albertini ; « lexique d'économie » ; Édition Dalloz ; 2002, page 94.

chiffré permet de distinguer d'autres documents financiers dont l'importance théorique et pratique apparaît également considérable³⁰.

B. Le budget et le compte

Alors que le budget décrit des opérations destinées à être exécutées, le compte retrace des opérations qui ont effectivement été accomplies. Ce document permet non seulement d'apprécier la fidélité de l'exécution du budget, mais aussi le plus ou moins grand réalisme de la prévision budgétaire. tel est le rôle dévolu, en droit positif, aux lois des comptes.

C. Le budget et le bilan

Le budget correspond, dans un sens large à l'action future des pouvoirs publics. Le bilan quand à lui, reflète une image précise de la situation financière à un moment déterminé. Il oppose un actif à un passif, c'est-à-dire d'une part des valeurs immobilisées ou d'exploitation et des créances, d'autre part des capitaux propres et des dettes.

Dans une entreprise, c'est un instrument indispensable à une gestion de qualité, de même que le support des obligations fiscales.

D. Le budget et le rapport économique et financier

Depuis que la politique financière de l'État absorbe une part majeure de la richesse nationale et veut exercer une action ambitieuse dans le domaine de la production et de la répartition des richesses, il est apparu indispensable que les gouvernements disposent d'une documentation précise sur l'état de l'économie et des finances.

2.2.2. L'aspect politique du budget de l'État

Si le budget est au cœur de la juridicité des finances publiques, il joue aussi un rôle politique et économique de premier plan. Dans l'introduction de son Cours de science des finances et de législation financière française, Gaston Jèze écrivait en 1922 que "Le budget est essentiellement un acte politique. Le budget est, avant tout, la mise en œuvre d'un programme d'action politique". C'est évidemment l'instrument par lequel l'État ou les collectivités territoriales vont **hiérarchiser leurs priorités politiques et les traduire en moyens d'action.**

2.2.3. L'aspect juridique du budget de l'État

Le budget est généralement qualifié de loi, mais la question qui se pose est de savoir si cette qualification est justifiée. Il apparaît tout d'abord que le budget constitue une décision du parlement, et s'analyse tout comme les autres décisions parlementaires. Ce

³⁰ Pierre Di MALTA, Finances publiques, Édition Presse Universitaire de France, Paris 1999, p 2-15.

n'est pas pour autant dans son intégralité une loi au sens matériel. En effet, la loi dans cette seconde acception, est une décision générale et impersonnelle.

A - Les recettes

Les recettes fiscales donnent lieu à deux sortes de mesures. La première établit le mécanisme permanent de chaque impôt, c'est-à-dire les règles d'assiette, de liquidation et de recouvrement. Tandis que l'autre mesure a pour objet d'autoriser l'application de ces règles fiscales durant la période budgétaire à venir et ne constitue donc qu'un acte, à condition que les règles fiscales ne puissent pas être mises en œuvre, pour ce qui est des autres recettes, qu'il s'agisse des revenus domaniaux, des dons et legs ou des amendes pénales, celles-ci ne sont pas soumises à des règles fixées par le budget, qui ne présente jamais, de ce fait, le caractère d'une loi matérielle, mais celui d'un acte, condition qui autorise les organes compétents à percevoir les recettes.

B- Les dépenses

Les dépenses autorisées par le budget ne font pas l'objet de dispositions générales et impersonnelles. Le budget des dépenses n'a donc pas le caractère d'une loi au sens matériel. Le budget des dépenses apparaît comme « une décision individuelle, faisant naître une situation subjective pour le ministre de l'économie, et parfois aussi pour les créanciers de l'État ». Dès lors, le budget n'apparaît que comme la condition mise par le législateur à l'exercice de la compétence des autorités publiques habilitées à émettre des actes juridiques créateurs de créances envers le Trésor.

2.3. Les caractéristiques du budget de l'État

2.3.1. Le budget est un acte de prévision

Le budget se définit comme un acte de prévision ou un document budgétaire à priori ; un budget public est toujours établi avant son exécution effective. Cette première étape du mécanisme budgétaire se présente comme une opération à la fois systémique et obligatoire, quelles que soient les difficultés de la prévision et la nécessité de l'adapter en cours d'exécution. Cet aspect prévisionnel constitue l'une des principales caractéristiques de la notion de budget.

2.3.2. Le budget est un acte d'autorisation

L'acte d'autorisation constitue la seconde étape de l'opération budgétaire cette autorisation présente deux caractéristiques qui donnent au budget de l'État toute sa spécificité, elle revêt la forme d'une série d'autorisations données, sur la base du document prévisionnel, par le parlement au gouvernement. Cette caractéristique apparaît comme la

conséquence nécessaire de l'existence d'un régime représentatif. Cette autorisation doit être préalable, c'est-à-dire qu'elle doit précéder les opérations d'exécution.

2.4. Les Principes d'élaboration du Budget de l'État

Le budget de l'État obéit aux grandes règles du droit budgétaire apparues au tout début du XIXe siècle. L'évolution économique, politique et sociale à entraîner un infléchissement de ces principes et parfois, l'apparition d'exception importante. Il existe cinq principes budgétaires qui régissent sur l'établissement du budget, et son vote³¹.

2.4.1. Le principe de l'annualité budgétaire

C'est le principe en vertu duquel les prévisions d'autorisations budgétaires ne sont valables que pour un an.

Si les parlements sont ainsi conduits à réduire au maximum la durée de l'autorisation budgétaire pour assurer leur suprématie, ils doivent toutefois laisser une certaine liberté d'action au gouvernement pour permettre l'exécution du budget. Il faut donc que les services jouissent d'une certaine stabilité, et que les crédits dont ils disposent ne soient pas continuellement discutés.

En Algérie, depuis l'indépendance, l'année budgétaire correspond à l'année civile (article 3 de la loi 84-17 du 07/07/1984). Elle commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Il faut ajouter, que l'annualité permet une régularité et une certaine fréquence de contrôle de l'assemblée sur les autorités chargées de l'exécution du budget. Le principe de l'annualité veut que les prévisions et surtout les autorisations de recettes et de dépenses ne soient valables que pour un an, ou plus précisément pour une année civile.

2.4.2. Le principe de l'unité Budgétaire

La définition classique du principe de l'unité est : L'ensemble des dépenses et des recettes budgétaires doit être présenté dans un seul document.

Selon Gaston Jeze, le budget devait être dressé de telle façon qu'il suffisait de faire deux additions pour avoir le total des dépenses et des recettes et une soustraction de ces deux totaux pour savoir s'il était en équilibre, en excédent ou en déficit. Ainsi présenté, ce principe tenait en compte trois facteurs

- 1- Les recettes et les dépenses figuraient dans un document unique.

³¹ Françoise Astier, Finances publiques, droit budgétaire, Édition Marketing S.A, Paris 1996, p 16-20.

2- Les recettes et les dépenses étaient présentées de façon détaillée.

3- Toutes les recettes et surtout toutes les dépenses devaient présenter une certaine homogénéité de façon à pouvoir être facilement additionnées.

Le principe de l'Unité avait également un but politique précis, celui de permettre le contrôle efficace du parlement sur le gouvernement.

L'unité budgétaire est considérée comme un principe général de présentation ; formellement l'unité est la présentation de toutes les dépenses et les ressources dans un seul projet de loi.

2.4.3. Le principe de l'universalité Budgétaire

L'article 8 de la loi 84.17 du 7 juillet 1984 énonce :

« Aucune recette ne peut être affectée à une dépense particulière. Les ressources de l'Etat servent indistinctement à la couverture des dépenses du Budget Général de l'Etat ». Le principe de l'Universalité budgétaire constitue avec l'unité le deuxième principe général de présentation budgétaire.

Il désigne sur le plan de la confection du budget deux règles distinctes quoique très proches :

- **La règle dite du « produit brut »** : Appelé aussi règle de la **non-contraction**, signifie que les dépenses et les recettes figurent au budget pour leur montant intégral. Elle prohibe donc les contractions entre les dépenses et les recettes qui ne conduiraient à ne faire figurer dans le budget que des soldes de compensation ou en d'autres termes un produit net.

- **La règle de non affectation des recettes** : Cette règle consiste à interdire d'affecter certaines recettes déterminées à la couverture de certaines dépenses. Toutes les recettes doivent être indistinctement affectées à la couverture de l'ensemble des dépenses inscrites au budget.

2.4.4. Le principe de spécificité Budgétaire

Le principe de spécificité conduit à une présentation détaillée de l'autorisation budgétaire par catégorie de crédit, et non pas de manière globale et générale. Recettes et dépenses seront individualisées par rubriques appelées chapitres budgétaires en application du principe de la spécialité des crédits. Ce principe de spécialité signifie que :

- ❖ L'autorisation budgétaire est donnée par le conseil d'administration chapitre par chapitre. Le bénéfice réalisé sur un chapitre ne pourra pas servir à combler le déficit d'un autre chapitre, sauf à obtenir pour cela un nouvel accord du conseil

d'administration.

- ❖ Seul le chapitre budgétaire regroupant les dépenses pédagogiques est subdivisé en articles. L'autorisation budgétaire est alors donnée au niveau de l'article et non plus du chapitre.

2.4.5. Le principe de l'équilibre budgétaire

L'équilibre des dépenses et des recettes inscrites du budget est le principe auquel les financiers classique étaient le plus attachés dans l'élaboration des prévisions budgétaires, le montant global des recettes devait être égal exactement le montant total des dépenses, le principe, présenté comme une règle universelle de saine gestion reposait sur des raisons politiques propres aux finances publiques et surtout à la conception du rôle de la politique budgétaire qui prédominait dans une économie libérale.

Ce principe doit être scrupuleusement respecté et il constitue, avec le défaut d'inscription des dépenses obligatoires un des principaux points examinés par les autorités de contrôle.

2.5. Elaboration du Budget de l'Etat

Chaque année, sous l'autorité du premier ministre, le budget de l'État est préparé conjointement par le ministre de l'Économie et des Finances et par le ministre délégué au budget. Il faut dire que le budget de l'État est résultat d'un long processus de négociation.

Ce document n'est rien d'autre que la traduction juridique et formalisée du budget de l'État. Ce projet de loi de finance sera délibéré au conseil des ministres puis soumis finalement à l'examen et au vote du parlement.

2.5.1. L'avant projet de loi

Tout d'abord, les services de chaque département ministériel procèdent à une estimation de leur besoin financière pour l'exercice en préparation. Les dépenses élaborées par chaque ministère sont transmises au ministère des Finances qui dresse les besoins financiers de son département ministériel et lui seul dresse les recettes fiscales. Ainsi, dans un document, il ressemble les besoins financiers relativement aux ministères accompagnés des recettes fiscales. Ce document est appelé l'avant-projet de loi ou le budget brut, sera remis au pouvoir exécutif.

2.5.2. La loi

Une fois le projet de loi établi, il sera débattu par les membres du parlement, (ils auront un certain temps prévu par la réglementation pour que chaque député et sénateur

puisse étudier le projet de loi, et que chaque partie essaie de le relativiser à ces objectifs).

S'il y a amendement, le projet va être renvoyé au niveau de l'exécutif qui va procéder aux changements et le projet sera remis pour une deuxième lecture. Si pour la deuxième fois le vote est toujours négatif, il y aura démission du gouvernement.

2.5.3. Exécution du projet du budget de l'Etat

On distingue par le terme d'exécution, l'ensemble des opérateurs qui consistent à mettre en œuvre les dispositions de la loi de finances a dater du 1 janvier qui suit son vote définitif et sa promulgation au journal officiel.

En Algérie, l'année (n), celle de l'exécution du budget voté par le Parlement, débuté par la communication des crédits ouverts, sous formes des décrets selon le cas présidentiels ou exécutifs de notifications de programme a travers les décisions d'individualisation de projet.

2.6. L'organisation générale du budget de l'État

Les pouvoirs publics disposent de moyens financiers et réglementaires pour atteindre leur objectif. Les dépenses et les recettes de l'État sont inscrites dans le budget, voté tous les ans par le Parlement. Par ailleurs, la réglementation est indispensable pour encadrer le marché.

Un budget est toujours organisé en deux sections. La première est appelée « *section de fonctionnement* », la seconde « *section des opérations en capital* ». Ces sections sont divisées en chapitres, eux même divisés en comptes. Dans un souci de gestion analytique, les comptes peuvent être affinés par l'utilisation de codes de gestion⁸. Chacune des sections comprend des recettes et des dépenses; l'équilibre financier est obligatoirement obtenu section par section³².

2.7. La Loi de Finance

Votée chaque année, la loi de finances a pour objet de fixer les ressources et les charges de l'État sur une année civile. Soumise à des règles d'adoption particulières, la loi de finances permet au Parlement de voter le budget de l'État.

2.7.1. Définitions et Notions juridique de Loi de Finances

La loi de finances, couramment appelée « *budget de l'État* », est un texte de loi qui prévoit et autorise, pour une année civile, l'ensemble des recettes et dépenses de l'État.

Cependant, La loi de finances doit respecter les règles budgétaires. Cette dernière, est en quelque sorte le budget de l'État vu sous l'angle de la souveraineté nationale; mais

³² François BOUSSAT, D. LAUZE, V.LIBOUREL, F.BEAUDONCK, Guide pratique de gestion, Édition ESF ; Paris 2001, page 139.

elle est plus large que celui-ci puisqu'elle comprend les dépenses à caractère temporaire que le budget ne comprend pas³³.

Selon Eric Devaux «*Les lois de finances déterminent la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'État, compte tenu de l'équilibre économique et financier qu'elles déterminent*³⁴ ».

Ces textes mettent en évidence certaines caractéristiques des lois de finances :

* **L'objet des lois de finances** : La possibilité d'intervenir à priori et à posteriori; elles peuvent aussi avoir pour objet une détermination générale ou la rectification d'une détermination antérieur.

* **L'objet de la détermination** : il est toujours constituée par les ressources et les charges, il faut également prendre en considération leur nature et leur affectation ;

* **L'équilibre est économique et financier** : ce qui n'impose pas l'égalité des ressources et des charges. Par conséquent, le Parlement lors du vote de la loi de finances, prend en compte un équilibre économique et financier global, ce qui n'exclut pas la Possibilité d'un déficit budgétaire subi au volontaire.

2.7.2. Les différentes lois de Finances

A- La Loi de Finance Initiale

Appelée « *le budget de l'année* », elle prévoit et autorise pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Elle est l'enveloppe juridique de l'autorisation parlementaire. La loi de finances annuelle contient le cadre législatif des interventions de l'État. Cette loi de finance peut en outre contenir des dispositions relatives à la fiscalité, à la trésorerie, au régime des subventions accordées par l'État.

Ce caractère prévisionnel comporte trois aspects :

- ❖ Elle réalise une opération de totalisation qui doit comprendre toutes les dépenses et les recettes de l'année à venir. D'où les règles d'unité, d'universalité et d'annualité.
- ❖ Elle se présente comme une opération d'analyse (les dépenses et les recettes devant être distinguées et décomposées selon la règle de spécialité budgétaire).
- ❖ Elle doit permettre la comparaison finale entre les dépenses et les recettes qui doivent en principe s'équilibrer.

³³Marc MONTOUSSE, Dominique CHAMBLAY, Pierre André CORPRON, Philippe FROISSART, Sciences économiques et sociales, Édition Bréal, Paris 2005, p22.

³⁴ Alain BEITONE, Antoine CAZOLA, Christine DOLLO et Anne-Marie DRAI, Dictionnaire des sciences économique, Paris 2001, p 269.

B- Les Lois de Finances Rectificatives

Appelé aussi La loi de finances complémentaire ou modificative peut, en cours d'année, compléter ou modifier une loi de finances initiale. En ce sens, elle a pour but de corriger à la hausse ou à la baisse les dépenses et recettes prévues en loi de finances initiale. Votée en cours d'année, elle modifie les dispositions de la loi de finances initiale compte tenu de l'évolution de la conjoncture économique et financière du pays.

Il y a lieu de distinguer deux types : Les premières sont générales, elles concernent l'ensemble des ministères et mettent en mouvement des sommes considérables. Les autres sont consacrées à un sujet particulier dont le gouvernement entend soumettre la solution à l'approbation du Parlement.

C- Les lois de Règlement

Les lois de règlement constatent les résultats financiers de chaque année budgétaire et approuvent les différences entre les résultats d'exécution et les prévisions de la loi de finance initiale, modifiée le cas échéant par les lois de finances rectificatives.

En Algérie, la loi de règlement budgétaire est établie pour l'exercice (**N-3**) et retrace pour l'exercice considéré le montant définitif des dépenses et recettes de l'Etat, ratifie les opérations réglementaires ayant affecté l'exécution du budget, fixe le résultat budgétaire, décrit les opérations de trésorerie.

Le projet de loi de règlement budgétaire est soumis à l'avis de l'organe de la cour des comptes. Le gouvernement transmet les rapports d'évaluation établis par la cour des comptes et le projet de la loi de règlement budgétaire à l'instance législative (**APN**).

Conclusion

Au terme de ce premier chapitre qui a été réalisé dans le but de présenter toutes les explications utiles en vue de cerner de manière globale les deux notions de budget et de politique budgétaire.

La politique budgétaire menée par l'Etat joue un rôle très important dans le processus de la croissance économique en incitant sur les agents économiques (tel que les ménages, les investisseurs) à investir davantage dans le domaine de la technologie. Et comme les dépenses publiques sont l'un des composants du budget de l'Etat, elles sont considérées, traditionnellement, un facteur de stimulation de la croissance économique. En effet, les dépenses publiques, conformément à la logique de Keynes, peuvent entraîner une influence contra-cyclique significative sur les variables fondamentales des économies, notamment sur la consommation et les investissements.

CHAPITRE II

Chapitre II: Théories et modèles de croissance économique

Introduction

On se propose dans ce chapitre d'aborder les grandes notions théoriques de la croissance économique et les instruments de mesure de la richesse nationale. Pour cela, ce dernier se décompose en deux sections. La première décrit le processus de la croissance économique, et la deuxième traite les théories de croissance économique.

La croissance économique s'exprime par le mouvement de l'activité économique qui élève continuellement le produit global qui est la production disponible de l'ensemble consolidé des entreprises et des ménages ; ce mouvement concerne avant tout un accroissement quantitatif des grandeurs caractéristiques, provoquant des modifications économiques structurelles qui rendent possible la poursuite des accroissements. Les dépenses publiques peuvent stimuler tel ou tel secteur ou accroître la demande globale considérée dans son ensemble, la manière dont est financée une augmentation des dépenses publiques peut influencer sur ses effets macroéconomiques : on peut s'attendre à ce qu'elle soit plus expansionniste si elle est financée par la création monétaire que si elle l'est, soit par l'emprunt, soit par la fiscalité.

Section 01: Généralités sur la croissance économique

Les théories de la croissance ont pour objet de définir les origines de la croissance économique. Ainsi on se demande souvent si on doit attribuer celle-ci à l'accumulation du capital ou au volume et à la capacité du travail ou bien aux interventions de l'Etat.

1.1. Définition de la croissance économique

Selon François Perroux, la croissance économique est « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs longues périodes d'un indicateur de dimension, pour la nation:

« le produit global brut ou net, en termes réels. Il ajoute aussi que la croissance économique est un processus quantitatif qui n'est qu'un élément du développement. »¹

Simon Kuznets définit la croissance économique d'un pays comme étant « une hausse à long terme de la capacité d'offrir à sa population une gamme sans cesse élargie de

¹Pierre Robert, Ouvrage : croissance et crises, chapitre 1 : la croissance présentation d'un processus complexe, 2010, édition, Person, Paris, p 2.

http://www.cap-prepa.pearson.fr/libre/analyse/ressources/croissance/7426_chap01.pdf

biens économiques. Cette capacité croissante est fondée sur le progrès technique et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle requiert ».²

1.1.1. Les indicateurs et mesures de la croissance économique

*Les agrégats de la production nationale

*Le produit intérieur brut :

Le **PIB** est l'indicateur international le plus utilisé pour mesurer le taux de croissance d'un pays. C'est la somme des valeurs ajoutées brutes produites à l'intérieur d'un pays en une année, il regroupe à la fois les produits marchands et les produits dit non-marchand. Dans la plupart des pays, y compris l'Algérie, la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et les droits de douanes sont ajoutés pour obtenir le PIB au prix du marché. Le PIB peut être divisé par le nombre de la population pour obtenir le PIB réel par habitant qui reflète mieux le niveau de vie.³

PIB réel par habitant = PIB réel (ajusté de l'inflation) / population.

Les économistes disposent de plusieurs méthodes pour calculer cet agrégat. Nous allons citer les plus utilisées :

*La méthode des biens finals : (méthode des dépenses) :

Cette approche montre comment la richesse a été utilisée. Selon cette méthode, le PIB est la somme des biens finals consommés par les quatre acteurs économiques qui sont : les ménages, les entreprises, l'Etat et le monde extérieur. Le problème dans cette méthode est la double comptabilisation du bien final, car certains biens sont produits pour être consommés et à la fois servent d'intermédiaire dans la production d'autres biens.

$$\text{PIB} = \text{C} + \text{I} + \text{G} + \text{X} - \text{M}$$

Où : **C** : la consommation final ; **I** : l'investissement privé ; **G** : les dépenses publiques ; **X** : les exportations et **M** : les importations.

1.1.2. La méthode de la valeur ajoutée

Dans cette méthode, on peut calculer le PIB en additionnant les valeurs ajoutées de toutes les entreprises ; ce qui permet de corriger les problèmes de la double

²Simon Kuznets, Modern economic growth: findings and reflections, 1973, American economic review, 63, n°3, USA, p.247.

<http://www.sfu.ca/~dijacks/courses/ECON451/PDFs/Kuznets,%20Modern%20Economic%20Growth.pdf>

³Bernard Bret, le tiers monde : croissance, développement et inégalités, 2006, Edition Ellipses 3ème, Paris, p 9.

comptabilisation puisque la consommation intermédiaire est soustraite de la production finale.⁴

VA = Valeur des biens et services produits - Valeur des consommations intermédiaires

Le produit national brut : Cet agrégat indique la valeur des biens et services finis produits par les facteurs de production détenus par les citoyens d'un pays sans prendre en compte le lieu de la création de cette valeur.⁵

1.2. Différence entre le PIB et le PNB

Le PIB mesure la richesse économique créée par les agents (**nationaux ou étrangers**) dans le territoire nationale. Alors que le PNB mesure la valeur produite par des agents nationaux n'importe où dans le monde.

Les agrégats du revenu national :

Le revenu national brut : Cet agrégat s'obtient en ajoutant au PIB les revenus des facteurs de production : du travail et du capital reçus du reste du monde et en soustrayant les revenus du travail et du capital versés au reste du monde.

L'ensemble des produits et services qui ne destinés à la vente et créés par des sont pas destinés à la vente, et entreprises résidentes. Créés par des administrations publiques, privées et les ménages.

PIB= PIB marchand + PIB non marchand

PIB marchand : L'ensemble des produits et services destinés à la vente et créés par des entreprises résidentes.

PIB non marchand: L'ensemble des services qui ne sont pas destinés à la vente, et créés par des administrations publiques, privées.

PNB= PIB + Revenus reçus du travail et de la propriété des entreprises reçus du reste du monde – (Revenus du travail et de la propriété des entreprises versés à des non-résidents).

RNB= PIB + Revenus du travail et du capital reçus du reste du monde – Revenus du travail et du capital versés au reste du monde.⁶

⁴ Pierre Barbaroux : mesurer la croissance économique ?, indicateurs et méthodes, www.cesa.air.defense.gouv.fr/IMG/PDF/mesurer_la_croissance_éco.pdf.

⁵ Andrew Gillespie, Ouvrage - Economie : macro-micro, 2007, Edition : Dunod, Paris, p66.

⁶ Hurbert Kempf ; Ouvrage- Macroéconomie ; 2006 ; Edition Dalloz 2ème ; Paris ; p46-47 ; <http://test.scholarvox.com.www.snd11.arn.dz/reader/index/docid/10232309/searchterm/la%20macro%C3%A9conomie>.

1.2.1. Les limites du PIB comme instrument de la croissance

➤ Les insuffisances du PIB

Quel que soit la méthode utilisée dans la mesure de la croissance. Le PIB en tant qu'indicateur est remis en cause. Il s'avère insuffisant pour mesurer la performance économique d'un pays.

En 2008 une commission a été créée à la demande du président français Nicolas Sarkozy sous le nom de « commission pour la mesure de la performance économique et du progrès social ». Elle a pour fonction, dans un premier temps de débattre des limites du PIB et ensuite de trouver d'autres instruments plus pertinents adaptés à la fois aux pays développés et aux pays en développement.

Cette commission a été présidée par Joseph Stiglitz (prix Nobel d'économie en 2001) avec la contribution de grands économistes comme Amartya Sen (prix Nobel d'économie 1998), Kenneth Arrow (titulaire du prix Nobel d'économie avec (John Hicks en 1972) et beaucoup d'autres. Leurs travaux de recherche ont duré près de 18 mois afin d'améliorer la méthode de mesure du PIB.

Le rapport de cette commission montre un certain nombre de limites de cet instrument dont les plus importants sont :

Les services non marchands (sécurité, soins, transports...) sont mal comptés dans le calcul du revenu. Ils sont mesurés en fonction des dépenses mises en œuvre pour les produire (nombre de médecins, d'enseignants, de policiers...) ; alors que leur productivité réelle est ignorée.

Par conséquent, si la productivité du secteur public évolue de manière positive ou négative, l'évolution du PIB sera sous-estimée ou bien surestimé.

En effet, l'augmentation des services peut gonfler le PIB sans engendrer une augmentation effective de la production et une amélioration du niveau de vie.

Il se peut que la mesure habituelle de la croissance ne rende pas compte de l'impact de certains phénomènes qui peuvent avoir un effet néfaste sur le bien-être des citoyens.

Par exemple : « les embouteillages peuvent accroître le PIB puisqu'ils entraînent une augmentation de la consommation d'essence. Même si ces derniers n'ont pas le même effet sur la qualité de vie ». Aussi, les profits générés par les entreprises grâce à l'augmentation des prix sont beaucoup plus dus à une bulle spéculative qu'à l'augmentation de la production.

La quantité croissante des produits qui sont de plus en plus complexes, rend difficile la mesure du volume de la production des biens et des performances économiques.

Certains pays connaissent une augmentation lente des quantités des biens produits qui n'empêchent pas l'amélioration rapide de leur qualité. Par conséquent, la qualité de vie des citoyens se voit améliorer et cette dernière n'est donc pas prise en compte dans la mesure du PIB.⁷

➤ **La conclusion de la commission**

La commission est arrivée à la conclusion suivante : Pour mieux mesurer l'activité économique, les pays doivent prendre en considération trois sujets importants :

- Le premier est de remettre les individus au centre de toute analyse. Un dirigeant politique doit prendre en compte la qualité de vie de ces citoyens en connaissant leur situation socioéconomique réelle. Pour cela, il doit accorder beaucoup plus d'importance à la répartition du revenu, de la consommation et des richesses. En effet, les revenus moyens ou la consommation moyenne présentent des insuffisances, car il peut y avoir un accroissement du revenu sans pour autant qu'il y ait une amélioration des niveaux de vie. Du fait qu'il soit mal réparti, certains ménages en bénéficient moins que d'autres). Ils peuvent être remplacés par des indicateurs reflétant la répartition tels que le revenu médian et la consommation médiane. En deuxième lieu, les statistiques doivent mieux valoriser le montant réel des transferts en nature de l'état vers les ménages : les dépenses de santé, d'éducation, de transport, ... ne doivent plus être calculées selon leur coût d'entrée (salaires des fonctionnaires...) mais selon le bien être qu'elles procurent aux citoyens générateurs de richesse supplémentaires.

Enfin, Stiglitz insiste sur la question du développement durable : dans la mesure de la croissance, les pays doivent prendre en compte l'impact de l'augmentation de l'activité économique sur l'environnement.⁸

En effet, si la pollution augmente et qu'elle n'est pas taxée ; les mesures statistiques offriront une estimation fautive et inadaptée du bien-être social.

A- Les théories de la croissance économique : une réhabilitation du rôle de l'État?

⁷ Joseph e. Stiglitz, Amartya Sen ; op.cit; p8.

⁸ Rapport de Stiglitz : mesurer la croissance autrement, le journal Figaro : www.lefigaro.fr/.../0400120090911ARTFIG00304-stiglitz-met-l-ind.

L'État a un rôle à jouer pour les théories de la croissance endogène qui considèrent que c'est en favorisant les différentes accumulations qui sont des sources endogènes de croissance.

Pour ces analyses, si le marché doit rester le seul instrument de régulation, l'État, en favorisant la formation, la recherche-développement et en utilisant l'impôt pour développer les infrastructures a un véritable rôle d'entraînement sur la croissance.

Le modèle néoclassique de la croissance exogène se caractérise essentiellement par le fait qu'il a largement renié le rôle de l'Etat. Ceci est le résultat du postulat de la décroissance des rendements des investissements. En effet, selon cette approche une hausse de l'épargne augmente le stock de capital et favorise la croissance, alors que la hausse d'intensité capitalistique réduit le rendement marginal des nouveaux investissements et freine la croissance à long terme, qui retrouve un rythme de manière exogène. Ceci conduit à expliquer la croissance du capital par celle de l'offre de travail, et à postuler que ce sont uniquement des variables exogènes telles que la démographie et le progrès technique qui déterminent le taux de croissance de long terme.

De surcroît, l'Etat de par sa politique économique ne pourra jamais modifier le rythme de la trajectoire de croissance. A cela s'ajoute le fait que toute hausse des dépenses publiques conduit nécessairement à un alourdissement de la fiscalité qui à son tour réduit le taux d'épargne, ce qui en l'absence de progrès technique réduit l'intensité capitalistique et le produit par tête, et affecte négativement la croissance.⁹

La théorie de croissance endogène a attribué un rôle important à l'Etat quant à la réduction des inégalités qui sont dommageables à la croissance. En effet, dans la littérature traditionnelle, une politique de redistribution du revenu ou de la richesse des plus favorisés aux plus pauvres engendre l'inefficience parce qu'elle réduit les incitations monétaires. Dans les modèles traditionnels, cette inefficience réduit la production, mais pas nécessairement la croissance. Dans les modèles où le taux de croissance est endogène, l'inefficience

⁹BARDI Wajdi, (2004). « Le rôle structurant de l'État en vue du développement économique à travers les théories de la croissance endogène. Etude de cas de quelques pays Méditerranéens », Centre d'Etudes en Macroéconomie et Finance Internationale, UNIVERSITE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS, Septembre. P 67-259 Bernard Landais. (1998). « Leçons de politique budgétaire », P 196-260 ENAYATI FATEMEH, (2011).

réduit aussi le taux de croissance car elle encourage la recherche ou parce que la baisse de la production réduit l'apprentissage par la pratique.

La taille de l'Etat, communément mesurée par l'importance quantitative des dépenses publiques totales. C'est sur cette question que se sont traditionnellement centrés les débats récurrents concernant le bien-fondé de l'intervention publique. Les propos précédemment développés attestent que la remise en cause du schéma standard, simplement illustrée par le modèle AK, suffit à réfuter clairement la conclusion de R. M. Solow (1956) de l'invariance de la croissance de long terme à la politique économique ; de surcroît, le réexamen des facteurs de croissance précise, implicitement ou explicitement, les contours de cette faculté publique d'influence : la croissance réclame ainsi également un questionnement quant au rôle gouvernemental dans ce processus. En particulier, si l'établissement d'un lien entre les comportements économiques d'investissement (au sens large) et le processus de croissance est propre à traduire l'existence d'une capacité nationale interne à croître, cette proposition reflète parallèlement la possibilité d'intégrer l'acteur public au sein de cette problématique. La croissance économique et le développement humain nécessitent la constitution d'un capital humain et matériel qui exige lui-même un niveau suffisant d'épargne nationale. Dans les pays en développement l'épargne du secteur privé est souvent très limitée, les politiques budgétaires peuvent favoriser considérablement la mobilisation des ressources en augmentant les recettes et en réduisant les dépenses les moins productives. Les ressources mobilisées doivent toutefois être investies de manière productive, l'histoire abonde d'exemples d'investissements publics malavisés. En effet, l'une des principales conséquences de l'assainissement des dépenses publiques dans les pays en développement est l'augmentation de la productivité des facteurs des lors que les ressources publiques sont dégagées au profit d'un secteur privé plus efficace.¹⁰

C'est de l'efficacité des dépenses publiques et de leur adaptation aux besoins des pauvres, que dépend leur incidence sur l'amélioration de la croissance et du développement humain et pas seulement de leur ampleur.

¹⁰« DEPENSES PUBLIQUES ET CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMEIVT : LE CAS DE QUELQUES PAYS DE LA REGION MENA », Centre d'études en macroéconomie et finance internationale CEMAFI. P49. 261 Robert J Barro, Xavier Sala i Martin, (1996). « La Croissance Economique », P 170 262 MARC MONTOUSSE, « nouvelles théories économiques », aubin imprimeur 86240 Ligugé, juin 2002, p 95.

Selon le principe d'efficacité, les dépenses publiques devraient être axées sur les domaines présentant le rendement social le plus élevé et compléter plutôt que concurrencer celles du secteur privé.

Ceci signifie qu'il faut financer ou fournir directement les biens publics nécessaires que le secteur privé ne peut offrir dans des conditions satisfaisantes en raison de la défaillance de la marche. La croissance à long terme peut être influencée par plusieurs catégories de dépenses publiques en particulier les dépenses d'éducation, de santé et d'équipement même si les choix les plus judicieux dépendent de la situation particulière des pays. L'accélération de la croissance contribue à son tour à une augmentation des ressources budgétaires qui permet de financer des dépenses productives, ce qui renforce encore le dynamisme de l'économie.

B-Dépenses publiques et croissance économique

Nous disposons d'un large éventail de travaux empiriques qui essaient de vérifier la relation qui peut exister entre les dépenses publiques en capital public et leur contribution à la croissance de la productivité globale des facteurs et à la croissance économique de long terme. En effet, pour traiter ce problème économique, la littérature propose essentiellement deux types d'approches. Une première catégorie repose sur des relations qui requièrent l'estimation de la « fonction économique de production ». La seconde catégorie, fondée sur l'estimation d'une fonction de coût, a émergé depuis quelques années et a été proposée afin de régler de nombreux problèmes qui limitaient l'utilité de l'estimation de la fonction de production. Le fait qu'on peut exploiter la fonction de coût introduite dans les fonctions de comportement de la firme constitue l'élément important, à la fois pour ce qui touche le niveau de production à atteindre ainsi que les décisions qu'on doit prendre concernant les ressources utilisées dans la production. L'augmentation permanente de la part des dépenses publiques dans les agrégats représentatifs de l'activité économique n'est que l'expression d'une croissance soutenue qu'ont connu les dépenses publiques, dans tous les pays. C'est cette caractéristique fondamentale qui justifie une analyse économique de la gestion du secteur public. L'Économie Publique apparaît ainsi comme l'étude positive et normative des effets de l'action de l'État sur l'économie. Et pour la Fonction stabilisatrice de l'État se décompose en deux étapes: tout d'abord, définir et choisir les instruments et les objectifs de l'action publique; ensuite, affecter les premiers à la réalisation des seconds. Les objectifs ultimes de l'action conjoncturelle sont l'objet d'un consensus, au moins tant que les

conditions économiques ne contraignent pas de les hiérarchiser. De nombreux travaux théoriques et empiriques ont mis l'accent sur les effets des dépenses publiques sur la croissance économique pour un certain nombre de pays avec des niveaux de développement économiques différents, en mettant l'accent sur l'aspect agrège des dépenses publiques. L'évidence empirique de la relation dépenses publiques agrégées et croissance économique a été vérifiée dans le cadre de deux représentations ou types de modèles : dans le cadre du premier modèle, on cherche à mettre l'évidence empirique de l'hypothèse où la loi de Wagner. Le deuxième type de modèle cherche à mettre l'évidence empirique des rapports réciproques entre l'expansion des dépenses publiques agrégées et la croissance économique pour un certain nombre de pays en adoptant une approche en termes de causalités au sens de Granger. Distinguer parmi les dépenses publiques celles qui sont les plus utiles à la croissance peut se faire naturellement, en relevant les perspectives de rentabilité du secteur privé notamment. Dans l'analyse précédente de Stanley FISCHER on avait retenu l'impact de la bonne gestion publique à travers entre autres l'accumulation du capital physique ou humain ou encore la productivité, s'agissant des diverses catégories de dépenses publiques on peut sélectionner celles qui assurent un environnement propice à l'accroissement de cette productivité. Mais on peut aller encore plus loin en faisant entrer directement le capital public comme un argument à part entière dans la fonction de production des entreprises et par conséquent dans celle de l'ensemble de l'économie. Dans l'approche positive, on tente d'expliquer les causes du comportement de l'État et ses conséquences sur celui des firmes et des ménages ; l'approche normative étant consacrée à la recherche de règles optimales de politique économique, compte tenu de l'impact des décisions publiques sur le bien-être de la collectivité.

1.2.2. Le rôle des dépenses d'infrastructures sur la croissance économique :

Les infrastructures sont considérées comme un parapluie pour protéger plusieurs activités désignées. Ces activités incluent des services en équipements collectifs publics tels que l'énergie, les télécommunications, l'alimentation en eau, l'hygiène et le gaz raffiné. Elle peut également signifier le développement de projets massifs de travaux publics comme la construction de routes et de barrages, d'équipements d'irrigation et de drainage, et de réseaux de transport et de transmissions. Pour étudier l'effet des investissements d'infrastructures, les auteurs considèrent certaines conditions, à savoir $H(h, E) = 1$, ce qui signifie que l'accumulation du capital humain est égale à l'unité, et $E_t = 0$, ce qui signifie que l'investissement public en éducation est nul, pour chaque période t . Autrement dit, la

dotation en capital humain est la même pour chaque période et l'impôt est consacré seulement à financer l'investissement public en infrastructures.

Les services qui sont fournis par le secteur public qui est très sensible aux économies d'échelle et révèle des niveaux élevés d'externalités positives ou négatives. Les infrastructures de services, telles que les transports, l'eau et l'électricité, sont des inputs intermédiaires pour la production. N'importe quelle réduction en matière de quotas de ces inputs entraîne une hausse de la rentabilité de la production, les infrastructures contribuent également à améliorer la productivité des autres facteurs de production, comme le travail et le capital. Les études macroéconomiques et la recherche formelle concernant les rapports entre le capital et les infrastructures démontrent qu'ils ont un effet significatif et positif sur le rendement économique et la croissance. Au début du vingtième siècle, les gouvernements ont relevé un certain nombre de défis complexes comme fournisseurs des services d'infrastructure.¹¹

Section 02 : Typologie, théories et modèles de croissance économique

Depuis Adam Smith et sa richesse des nations, la croissance occupe l'esprit de nombreux économistes. La croissance est ainsi associée à plusieurs qualificatifs : illimitée, limitée, instable. La croissance économique peut se définir comme « *un accroissement durable de sa dimension, accompagné de changements de structure et conduisant à l'amélioration du niveau de vie* ». Pour rendre compte du changement de dimension d'une économie, on a très souvent recours à des agrégats permettant de mesurer l'évolution de l'ensemble des productions tels que le **PIB** (Produit Intérieur Brut) ou le **PNB** (Produit National Brut). Le *PIB en valeur*, résultat d'un effet quantitatif (PIB en volume) et d'un effet prix (accroissement du niveau général des prix) pouvant aussi bien masquer une stagnation qu'un recul de la production en période d'inflation, les économistes préfèrent utiliser le terme de *PIB en volume* comme indicateur de la croissance.

¹¹Carine Bouthevillain, Gilles Dufrenot, Philippe Froute, Laurent Paul, Preface de Michel Bouvier, (2013). « Les politiques budgétaires dans la crise Comprendre les enjeux actuels et les défis futurs », ECONOMIQUES OUVERTURES, de Boeck. P 106. 267 J. B. Say, « Traité d'Economie politique », 8ème édition, Paris 1876, p 541. 268 Roger DEHEM, « Texte révisé d'une conférence faite à l'Institut belge des Finances publiques », 1960. P555.

GervasioSemedo, Malik Bensafta, Laurent Gautier,(2010), « économie des finances publiques » P 221. 277 Martial Foucault, (2010). « INSTITUTIONS, CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉPENSES PUBLIQUES », chapitre 12, CIRANO, l'Université de Montréal, Le Québec économique 2010. P 251.

Le taux de croissance se définit alors *comme la variation relative du PIB en volume d'une année sur l'autre*. Pour rendre compte d'une modification des structures d'une économie, on retiendra que la croissance économique s'accompagne très souvent d'une nouvelle répartition des activités par secteur et par région.

La plupart des manuels de théorie économique, d'histoire de la pensée économique et d'histoire des faits économiques, font remonter les origines de la croissance à la première révolution industrielle. Initié en 1776 par la vision optimiste d'Adam Smith (vertus de la division du travail), le thème de la croissance réapparaîtra au XIXe siècle dans les travaux de Malthus, Ricardo et Marx. Il faudra cependant attendre le XXe siècle et les années 50 pour que les modèles théoriques de la croissance connaissent un véritable succès. Les modèles post-keynésiens (Harrod-Domar) et néoclassiques (Solow) ont introduit un véritable débat sur la question de la croissance équilibrée. Depuis les années 70-80, la croissance a connu un nouvel essor sous l'impulsion des théoriciens de la régulation et de la croissance endogène.¹²

2.1. Les modèles de croissance post-keynésiens

A la suite de la crise de 1929, de nombreux économistes inspirés par les travaux de J.M. Keynes, va s'interroger sur les possibilités d'une croissance équilibrée. Les modèles de Domar et Harrod vont chercher à rendre compte des conditions et caractéristiques essentielles de l'équilibre d'une économie capitaliste en croissance.

Le point de départ de Domar (1946) est de considérer que l'investissement exerce une double influence sur l'économie (Muet, 1993). Du côté de la demande (et à court terme), la variation de l'investissement détermine via *le principe du multiplicateur keynésien* (I et Y , C et S), le niveau de revenu et de la demande globale. L'effet revenu associé à une augmentation de l'investissement I , est égal à $I [1/ (1-c)]$ c'est-à-dire $I [1/s]$ où $s = (1-c)$ sachant que c et s représentent respectivement les propensions marginales à consommer et à épargner. Du côté de l'offre (et à long terme), l'investissement accroît la capacité de production. L'effet capacité stipule que l'investissement doit engendrer une stimulation de la capacité de production, via le mécanisme de l'accélérateur. L'investissement accroît les

¹²ARROUS J. (1999), Les théories de la croissance, Seuil.

ALLEMAND S. (2004), « Les ressorts de la croissance », Sciences Humaines, juillet, n° 151, p. 42 – 45.

ALLEMAND S. (2000), « La croissance », Sciences Humaines, n° 105, mai, p. 42-43.

capacités de production dans une proportion égale à $1/v$ où v est le coefficient de capital et correspond à l'inverse de la productivité moyenne du capital soit $v = K/Y$ (où K est le stock de capital et Y la production). L'effet de capacité est donc égal à $I(1/v)$. Le problème de Domar prend ainsi la forme suivante: à quelle condition la hausse de la demande issue de la variation de l'investissement est-elle compatible avec l'accroissement de la capacité de production résultant de l'investissement ? Pour qu'il y ait croissance équilibrée, il faut que les revenus supplémentaires engendrés par l'effet multiplicateur permettent d'absorber la production supplémentaire obtenue. En d'autres termes, l'effet de revenu doit être égal à l'effet de capacité. Cette condition est vérifiée si l'investissement augmente à un taux constant égal au rapport entre la propension marginale à épargner et le coefficient de capital soit $I/I = s/v$.¹³

Alors que Domar met en évidence la nécessité pour le capital et la production de croître à un taux constant, Harrod va montrer que la croissance est par nature instable. Selon Pierre Alain Muet (1993), Harrod aurait été conduit à poser deux problèmes « dont l'un est la stabilité de la croissance, l'autre est la possibilité de maintenir le plein emploi ».

- En introduisant les anticipations de croissance dans la détermination de l'investissement, Domar arrive à la conclusion que la relation déterminant le taux de croissance par le rapport du taux d'épargne au coefficient de capital (taux de croissance garanti) est fondamentalement instable. La raison de cette instabilité sera que l'effet multiplicateur serait sans commune avec l'effet accélérateur, sauf pour une valeur bien particulière correspondant au régime de croissance équilibrée.

- En confrontant le *taux de croissance garanti*, **gw** (qui équilibre l'offre et la demande sur le marché des biens) et le *taux de croissance naturel*, **gn** (qui équilibre l'offre et la demande sur le marché du travail), Harrod met en évidence un paradoxe de la théorie keynésienne. Si **gw** est supérieur à **gn**, le rythme élevé de croissance pourra permettre de réduire le chômage.

Mais lorsque l'économie tend vers le plein emploi, le *taux de croissance effectif* **g** sera limité par le taux naturel. La croissance réelle devient inférieure au taux garanti. Harrod en conclut que l'économie tendra progressivement vers la dépression du fait de l'insuffisance de la demande. Ainsi, un taux d'épargne élevé (ou insuffisant) serait néfaste au plein emploi. L'épargne est une vertu si **gw** est inférieur à **gn**.

¹³Cours de Mr DIEMER, Economie générale, IUFM AUVERGNE, pag.97

2.2. Le modèle néoclassique : l'approche de Solow.

Le modèle néoclassique, tel que l'on conçoit aujourd'hui, a été développé successivement par Ramsey (1928), Solow (1956), Swan (1956), Cass (1965) et Koopmans (1965). Robert Solow (Prix Nobel en 1987) en est la figure pensante. Son article intitulé « *A Contribution to the Theory of Economic Growth* » et paru en 1956 dans the *Quarterly Journal of Economics*, Investissement net I , accroissement de capital $I = K$, augmentation des capacités de production I/v Offre (Ajustement de long terme), demande (Ajustement de court terme), détermination de la demande via le principe du multiplicateur keynésien augmentation de la demande I/s équilibre $I/I = s/v$ attribue **l'origine de la croissance par tête au montant de capital technique investi** (machines, équipements, logiciels, infrastructures). Lorsque l'investissement par tête dépasse le montant de la dépréciation du capital par tête existant, chaque travailleur dispose d'un équipement plus performant et peut produire davantage. Toutefois, lorsqu'on augmente le capital par tête, la production augmente, mais pas de façon proportionnelle (**c'est le principe des rendements décroissants**). Ainsi à force d'augmenter le capital par tête, va venir un moment où la production par tête augmentera moins vite que cela ne coûte. La croissance par tête va cesser, c'est que Solow appelle **l'état régulier**.¹⁴

L'état régulier dépend du coût relatif du capital. Si ce dernier diminue (un renchérissement du coût du travail incitera les entreprises à substituer du capital au travail), alors l'investissement par tête va augmenter de nouveau jusqu'à ce qu'un nouvel état régulier soit atteint. Le modèle de Solow repose sur des hypothèses de type néoclassique : toute l'épargne est investie, les rendements sont décroissants, la substitution du capital au travail (selon les coûts relatifs de l'un à l'autre), la concurrence empêche l'existence de rentes de monopole et de comportements (Price-maker). Il rend également compte de plusieurs faits importants.¹⁵

2.2.1. Modèles « keynésiens » de déséquilibre

Dans le modèle précédent, l'investissement est égal à l'épargne et le marché des biens est toujours équilibré. D'autres modèles de déséquilibre prennent en compte au contraire simultanément les déséquilibres du marché des biens et du travail et le rôle de l'accumulation du capital dans la résorption de ces déséquilibres. Dans les modèles

¹⁴Solow, Robert, 1956 'A Contribution to the theory of economic Growth', the Quarterly journal of Economics, vol. 70, n°1, p. 65-94

¹⁵Robert M. Solow 'politique budgétaire, Revue de l'Ofce, vol.83 (Aug. 2002), n°1, 1956.

développés notamment par Picard (1982), d'Autume (1982-1988), Muet et Sterdyniak (1988), la fonction d'investissement, inspirée des travaux de Malinvaud (1979), dépend à la fois de la rentabilité et du déséquilibre entre la production et la capacité de production. Nous nous limiterons ici à ce deuxième aspect en présentant une reformulation des analyses d'Harrod et Domar en termes de modèle de croissance en déséquilibre. Supposons que les techniques de production soient à facteurs complémentaires et que la demande autonome croisse au même taux que l'offre de travail à long terme. L'investissement dépend de la croissance et du déséquilibre entre la production effective et la capacité de production.¹⁶

Lorsque la demande autonome et la capacité de production (donc le capital), sont supérieurs à la production de plein-emploi, l'économie est en inflation contenue (ou sur-emploi). Lorsque le stock de capital est trop faible, la capacité de production est inférieure à la fois à la demande et à la production de plein-emploi et l'économie est en chômage classique. Lorsque la demande autonome est trop faible, la demande limite la production et il y a à la fois chômage et excès de capacité de production (chômage keynésien).

Dans la situation de chômage keynésien, la capacité de production est excédentaire, l'investissement augmente moins vite que la demande et le stock de capital par tête diminue. Il en est de même dans la situation d'inflation contenue où la capacité de production est supérieure à la production de plein-emploi. Dans la situation de chômage classique, la capacité de production est insuffisante, l'investissement et le stock de capital augmentent. Dans tous les cas, l'économie tend donc vers la frontière du chômage classique et du sur-emploi si la demande autonome est supérieure à la demande autonome d'équilibre ($a > a^*$) ou vers la frontière du chômage classique et keynésien si la demande autonome est trop faible ($a < a^*$).

Il existe toutefois deux situations de chômage classique. Le chômage classique « pur » où l'investissement dépend du déséquilibre entre la production de plein-emploi et la capacité de production, et le chômage « mixte » où l'investissement dépend du déséquilibre entre la demande et la capacité de production. Dans le premier cas, une stimulation de la demande n'a aucun effet sur la production, ni à court terme, ni à long terme. Dans le second cas une politique de stimulation de la demande augmente l'investissement et la capacité de production future, ce qui accroît la production dans les périodes ultérieures.

¹⁶Inada, Ken-Ichi (1963) 'On a TWO-SECTOR Model of Economic Growth: comments and generalization', the review of economics studies, p. 119-127.

Le modèle précédent suppose des prix et des salaires rigides. Or, la demande est une fonction décroissante des prix. Si les prix dépendent également des déséquilibres entre l'offre et la demande de biens, les prix augmentent (la demande autonome baisse), dans la situation d'inflation contenue et de chômage classique ou mixte, tandis qu'ils diminuent (la demande autonome augmente) dans la situation de chômage keynésien.

Le déséquilibre du marché des biens est alors toujours résorbé (à la fois par l'ajustement des prix et du capital) et l'économie tend soit vers l'équilibre walrasien, soit vers la frontière des chômeurs mixtes et keynésiens.

A- Croissance endogène et exogène

Après une longue période d'assouplissement, les théories de la croissance ont connu, à la fin des années quatre-vingt, un profond renouvellement avec l'apparition des théories de la « croissance endogène ». Ce renouvellement eut les mêmes origines et les mêmes effets que celui qui affecta, à la fin des années soixante-dix, la théorie du commerce international : l'application des hypothèses de rendements croissants et de concurrence imparfaite issues de la recherche en économie industrielle à une branche de la théorie macroéconomique. Pour tirer pleinement parti des modèles de croissance endogène, il faut prendre en compte le comportement du consommateur sous une forme moins fruste que l'hypothèse d'un taux d'épargne constant. Toutefois, en partant du modèle de Solow et en étudiant les raisons qui conduisent à l'impossibilité d'une croissance auto-entretenu du produit par tête, on peut mettre en évidence très simplement à quelle condition l'accumulation du capital peut engendrer une croissance endogène.¹⁷

Fondamentalement, c'est l'hypothèse de décroissance des rendements du capital accumulé qui inhibe le processus de croissance dans le modèle de Solow. Cette hypothèse, essentielle à l'existence d'un équilibre concurrentiel (elle est la contrepartie de l'hypothèse de rendements d'échelle non croissants) conduit à la propriété que nous avons évoquée précédemment : lorsque le capital par tête n'est pas adapté au sentier qui correspond au taux naturel de croissance, l'accumulation ou les dés accumulation nette du capital conduit l'économie sur ce sentier de croissance. Dès lors, la croissance du produit par tête et du capital par tête ne peut résulter que d'un facteur exogène : le progrès technique.

¹⁷Solow, Robert, 1957, "Technical change and the Aggregate production function", the review economics statistics, vol.39, n°3, p.312-320

Qu'il soit éventuellement incorporé au capital ne change pas les propriétés à long terme et le caractère fondamentalement exogène de la croissance.

Conséquences et limites du modèle néoclassique Nous avons déjà évoqué les deux conséquences les plus déconcertantes de la théorie néoclassique de la croissance :

- le caractère transitoire de la croissance en l'absence de progrès technique,
- l'accélération transitoire de la croissance résultant d'une hausse du taux d'épargne.

Ces deux propriétés en impliquent deux autres :

- la convergence des économies,
- le caractère exogène de la croissance.

En raison des rendements décroissants de l'accumulation du capital, le processus de croissance ne peut être maintenu dans le modèle néoclassique que par des facteurs exogènes, progrès technique ou croissance de la population. Le taux de croissance du produit par tête ou du capital par tête est en effet une fonction décroissante de l'intensité capitaliste. Si, par exemple à la date t , cette intensité capitaliste est inférieure à sa valeur d'équilibre ($\kappa < \kappa^*$), la croissance de la production est supérieure à celle de l'emploi et le produit par tête croît au taux y . Mais, en raison de l'augmentation du capital par tête, le taux de croissance du produit par tête sera plus faible à la date $(t + 1)$. Or le progrès technique déplace continuellement vers la droite la courbe représentant le taux de croissance du produit par tête en fonction de l'intensité capitaliste, de sorte que la croissance du produit par tête se maintient au taux y . En d'autres termes la croissance économique est fondamentalement exogène.

B- Les taux de croissance du capital et du produit par tête.

Sont alors constants (égaux à y) et une hausse du taux d'épargne ou une augmentation de la productivité du capital accélèrent la croissance économique. Mais alors se pose le problème des rendements d'échelle du processus de production et de sa compatibilité avec l'existence d'un équilibre concurrentiel.¹⁸ Si les rendements du capital sont constants, les rendements d'échelle sont nécessairement croissants lorsqu'existent des facteurs de production non accumulables (travail notamment). Le modèle néoclassique a une vertu : en

¹⁸K.J. Arrow, H.B. Chenery, B.S. Minhas, and R.M. Solow, (1961), capital-labor substitution and economic efficiency. Review of economics and statistics, p. 225-250.

raison des rendements marginaux décroissants, il est compatible avec l'équilibre concurrentiel et l'optimum social coïncide avec l'optimum individuel.

Lorsque les rendements croissants sont externes à la firme, l'équilibre concurrentiel est possible mais n'est pas optimal. Appliquée aux théories de la croissance, cette redécouverte de l'économie publique a profondément modifié la vision du rôle de l'État dans la croissance économique. La théorie antérieure n'avait guère retenu que l'effet d'éviction sur l'épargne et l'accumulation du capital privé. A contrario, dans les théories de la croissance endogène, la présence d'externalités a pour conséquence que le rythme de croissance est plus élevé lorsqu'il résulte d'une planification centralisée des ressources plutôt que de l'optimum des agents individuels.¹⁹

C- Les facteurs de la croissance endogène

Les principaux facteurs de la croissance endogène, générateurs ou non d'externalités sont :

- l'accumulation des connaissances (Romer),
- les infrastructures publiques (Barro),
- le capital humain (Lucas),
- les dépenses de recherche.

Nous avons présenté un modèle de croissance endogène (Romer) dans lequel le stock de connaissances, assimilé au stock de capital, constitue le moteur de la croissance « endogène ». Romer retient d'ailleurs non le capital par tête mais le stock de capital total, ce qui a pour effet d'engendrer un effet taille qui n'est guère réaliste. Un modèle du même type est obtenu par Barro en supposant que les dépenses d'infrastructures augmentent la productivité du capital privé et constituent donc un facteur de production « externe » à la firme. Les dépenses sont financées par l'impôt de sorte que chaque fois que la firme augmente son capital, elle accroît la production et augmente donc les dépenses d'infrastructures. Comme précédemment l'externalité, c'est-à-dire le fait que la firme ne prend pas en compte dans son optimisation l'accumulation de capital public qu'elle engendre, entraîne une croissance trop faible de l'équilibre concurrentiel décentralisé.

Le problème est que si l'on retient une fonction Cobb-Douglas avec une élasticité de la production au capital privé égale à la valeur usuelle (0,3), l'externalité est beaucoup trop

¹⁹Paul Romer, increasing returns and long run growth, journal of political economy, octobre 1986.

forte dans ces deux modèles et la croissance correspondant à l'optimum social est irréaliste si le modèle est calibré de telle sorte que la croissance de l'équilibre concurrentiel soit proche des valeurs observées. Pour que les rendements des facteurs accumulables soient unitaires, l'élasticité de la production au facteur générateur d'externalité est en effet nécessairement égale au complément de l'élasticité de la production au capital privé.

Le modèle de Lucas, plus proche du modèle de croissance néoclassique, ne nécessite pas en revanche d'externalité pour engendrer une croissance endogène. Celle-ci résulte en effet de l'accumulation du capital humain, supposée proportionnelle à la durée de formation et au stock de capital humain. A durée de formation donnée, l'accumulation du capital humain se réduit à une croissance exponentielle (exogène) et le modèle ne diffère pas du modèle néoclassique. De ce fait, Lucas aboutit à des valeurs numériques plausibles. Lucas introduit cependant une faible externalité pour prendre en compte le fait qu'un système productif est plus efficace lorsqu'il se développe dans un environnement riche en capital humain.²⁰

Le modèle de Lucas fournit en outre une interprétation du maintien des disparités de développement entre pays. La productivité marginale du capital augmente avec le ratio du capital humain au capital physique et, en présence d'externalité, elle augmente également avec le niveau du capital humain. Cette différence de productivité marginale du capital aura deux conséquences : d'une part la croissance sera plus forte dans les pays riches que dans les pays pauvres ; d'autre part, s'il n'y a pas d'obstacles à la mobilité du capital physique, le capital physique aura tendance à se déplacer des pays pauvres vers les pays riches. Ainsi, loin d'égaliser les niveaux de capital par tête, la mobilité du capital accroîtra les disparités. Ce modèle rend compte du fait que la croissance et l'accumulation du capital physique sont plus fortes dans les pays industrialisés que dans les PVD, contrairement au modèle néoclassique qui prédit la convergence des économies.

Recherche et développement et différenciation des connaissances un dernier type de modèle met l'accent sur la différenciation des connaissances ou des produits dans la croissance économique. Ces modèles ont pour caractéristique de traiter l'innovation et la R&D comme une activité spécifique dont le résultat est une augmentation de la variété de biens de consommation (Helpman et Grossman 1991), ou de la variété de biens de capital

²⁰Robert Barro et Xavier Sala-i-Martin, *Economic Growth*, 2003, MIT Press (ISBN 978-0-262-02553-9).

(Romer 1990), Barro et Sala-i-Martin (1990), Helpman et Grossman (1990) ou encore de la qualité des nouveaux inputs qui se substituent aux anciens (Aghion et Howitt 1992).

Dans le modèle de Romer, les connaissances ont en partie le caractère d'un bien public, mais les firmes doivent payer pour acquérir le droit de produire les biens nouvellement découverts (brevets). La production de connaissances a un rendement social qui est supérieur à son rendement privé (brevet), car la production de connaissances nouvelles améliore l'efficacité de la recherche. De ce fait, les subventions à la recherche permettent d'accélérer la croissance économique. Dans le modèle d'inspirations schumpétérienne d'Aghion et Howitt, l'innovation remet en cause la rente de monopole du producteur des biens intermédiaires plus anciens tout en augmentant la productivité de l'ensemble de l'économie. L'externalité technologique est donc essentiellement inter temporelle. En outre il existe aussi une externalité négative de l'innovation du fait de la disparition des biens obsolètes qu'entraîne une nouvelle innovation. De ce fait, l'équilibre concurrentiel peut engendrer une croissance trop forte, comme une croissance insuffisante. Enfin, l'économie peut connaître une évolution cyclique qui s'apparente aux modèles de cycle réels.

Le renouveau des théories de la croissance avait été précédé au début des années quatre-vingt par une révolution comparable dans le domaine de l'économie internationale. L'une et l'autre ont consisté à retenir, comme hypothèse centrale de la nouvelle théorie, l'hypothèse de rendements croissants et son corollaire, la concurrence imparfaite. En mettant l'accent sur les économies d'échelle et la différenciation des produits, la nouvelle théorie du commerce international permettait d'expliquer, d'une part, la tendance du commerce international à se développer principalement entre pays ayant un niveau d'industrialisation élevé, d'autre part, le non convergence entre les économies industrialisées et les PVD. L'une des conclusions des modèles de croissance endogène est que l'histoire compte, notamment à travers le capital humain. La prise en compte de l'échange international dans les théories de la croissance endogène peut apparaître ainsi à la fois comme le prolongement naturel de la nouvelle théorie de l'échange international et des nouvelles théories de la croissance.²¹

La redécouverte des théories de la croissance dans la seconde moitié des années quatre-vingt a fortement stimulé la recherche sur les sources et les facteurs de la croissance

²¹Philippe Aghion et Peter Howitt, l'économie de la croissance, *Economica*, coll. « Corpus Economie », juin 2010, première éd, p 440 (ISBN 978-2-7178-5865-5).

économique. Il reste cependant un long chemin à parcourir pour confirmer ou infirmer les conclusions les plus controversées auxquelles ont conduit ces nouvelles théories. La politique économique modifie-t-elle seulement transitoirement le rythme de croissance, comme le suppose la théorie traditionnelle ou durablement comme le suggèrent les théories de la croissance endogène.

Les chocs temporaires positifs ou négatifs affectant l'accumulation du capital physique ou humain laissent-ils des traces durables sur le niveau de développement d'une économie ou n'ont-ils qu'un effet temporaire, comme le suggère la théorie traditionnelle ? Il faudra sans doute de longues années pour que les théories récentes conduisent à des résultats empiriques suffisamment robustes pour guider les politiques économiques.

2.2.2. Le modèle de Ramsey

Les théories de la croissance économique s'interrogent sur les fondements de l'amélioration du niveau de vie, et mettent en avant l'accroissement du produit par tête qui a lieu avec l'accumulation de capital. Le modèle standard de R. Solow (1956), démontre sous certaines hypothèses que l'épargne réinvestie à chaque période permet d'accumuler du capital par tête, mais uniquement jusqu'à un certain niveau d'équilibre. L'économie arrive à ce stade sur son sentier stationnaire, où le produit agrégé croît simplement au rythme de la population, et où le progrès technique devient seul déterminant d'une croissance supérieure.

La théorie de la croissance optimale intervient sur la phase transitoire qui précède ce niveau stationnaire, afin de lever l'hypothèse d'une propension à épargner fixe et exogène dans le modèle. Elle tente d'apporter des fondements microéconomiques, décrits par Ramsey (1928), qui portent sur la question du choix optimal du niveau de l'épargne dans une économie. Ce choix résulterait d'un programme d'optimisation résolu du point de vue d'un planificateur social, et consistant à maximiser la consommation des agents sous une contrainte statique de budget, et sous une contrainte dynamique d'évolution du capital.²²

Dans ce modèle, nous montrons qu'en général le taux d'épargne n'est pas constant, mais qu'il est au contraire fonction du stock de capital par tête. Le modèle de Solow-Swan se trouve alors modifier de deux manières : d'une part, il faut maintenant trouver quel est le niveau moyen du taux d'épargne, et d'autre part, il faut rechercher s'il augmente ou diminue avec le développement de l'économie.

²²AGHION P., HOWITT P. (2000), *Théorie de la croissance endogène*, Dunod

La tendance des taux d'épargne à augmenter ou baisser en fonction du développement économique affecte la dynamique des états de transition, notamment la vitesse de convergence vers l'état régulier. Si le taux d'épargne augmente avec k , alors la vitesse de convergence est plus lente que dans le modèle de Solow-Swan, et vice-versa. Nous verrons toutefois que le modèle de Ramsey, même lorsque le taux d'épargne augmente, la convergence reste vérifiée, sous des conditions assez peu restrictives. Autrement dit, l'économie tend toujours à croître, d'autant plus vite, en terme de variable par tête, qu'elle est initialement éloigné de son état régulier.

Le modèle de Ramsey (1928) constitue la seconde référence (avec le modèle de Solow) des modèles de croissance, dans la mesure où il endogénéise le taux d'épargne. Ce taux devient expliqué par les comportements d'optimisation des agents. Le problème de la croissance est un problème de choix entre consommation présente et consommation future. Comprendre comment ce fait ce choix est donc fondamental.²³

Ramsey a cherché à déterminer l'épargne qu'une nation doit effectuer dans une perspective dynamique. La connaissance du niveau moyen du taux d'épargne est importante d'abord, Parce que c'est lui qui détermine le niveau des autres variables sur le sentier de croissance d'état régulier. D'autre part, parce-que dans le modèle de Ramsey, ce sont les conditions d'optimisation qui permet d'exclure l'épargne excessive et inefficente qui pouvait exister dans le modèle de Solow-Swan.²⁴

Conclusion

La croissance économique désigne la variation positive de la production. Mais cette croissance ne peut se justifier par la seule augmentation de la quantité de travail et de capital. Elle est de plus que jamais obtenue par l'introduction d'innovations qui agissent sur la croissance et sur l'efficacité des facteurs de production.

La croissance économique et les différents théories et modèles avancées au fur des époques, nous pouvons déduire que la croissance économique représente l'accroissement durable et soutenu de la production durable d'une économie, qui se mesure généralement grâce au PIB. Ainsi les différentes théories présentées dans ce chapitre ont démontré que la croissance économique, est un instrument nécessaire et important pour le développement économique d'un pays, que sont basées sur le facteur humain et technologique.

²³Ramsey F. [1928], « A mathematical theory of savings », *Economic Journal* 38(152), 543-559

²⁴Solow. R. [1956] « A contribution to economic growth theory » *Quarterly Journal of Economics* 70, 65-94.

CHAPITRE III

Chapitre III: Politiques budgétaires et programmes de relance économique en Algérie

Introduction

Au cours de ce chapitre intitulé politique budgétaire et programmes de relance économique qui dans un premier temps, nous allons présenter la situation économique et financière de l'Algérie rapportée dans la première section, nous allons essayer de mettre en évidence la conduite de la politique budgétaire, ainsi que les grandes orientations et les moyens mis en place pour sa concrétisation, et ce afin de mesurer son impact sur la croissance économique. Par la suite, nous terminerons le volet théorique par les différents programmes de relance économique adoptés en Algérie, notamment durant la période qui s'étale de 2001 à 2018.

Section 01: La situation économique et financière de l'Algérie

De 1980 à 1985, le secteur hors hydrocarbures a connu une croissance rapide de 5,1 % par année en moyenne, due à une stabilité politique relative, le niveau élevé des cours du pétrole et l'augmentation rapide des dépenses publiques. La tendance a été inversée de 1986 à 1994 par suite de la baisse des prix des hydrocarbures, de la lenteur et de l'inconstance des réformes et de la violence politique. Le PIB hors hydrocarbures (PIBHH) a chuté en moyenne d'environ 1 % par année entre 1986 et 1994.

La chute subite des cours du pétrole survenue en 1986 a eu un effet de dégradation sur les conditions économiques et sociales. Cette situation a perduré durant une décennie. Au lieu d'un ajustement progressif pour palier à l'érosion des recettes d'exportation, les autorités ont maintenu des politiques d'expansion budgétaire et monétaire, engendrant de l'inflation, un endettement important et une intensification des restrictions sur les importations.

Le secteur hors hydrocarbures représente deux tiers du PIB et 98% des emplois. Mais il ne produit qu'une part négligeable des exportations. La croissance du PIB réel hors hydrocarbures a ensuite augmenté depuis 2001, affichant un taux annuel de croissance d'environ 5,5% en moyenne au cours de la période 2002 - 2005¹. Cependant, cette performance est restée modeste par rapport à celle affichée par la plupart des autres pays producteurs de pétrole de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA).

¹Rapport du FMI n°07/61 février 2007, p 3.

L'Algérie pourrait faire mieux en cette matière. La croissance économique hors hydrocarbures a connu une progression légère, en 2007 s'établissant à 6,5% contre 5,5% en 2006. L'attractivité de l'économie algérienne hors hydrocarbures est limitée : l'essentiel des investissements directs étrangers se situe dans les secteurs du pétrole et du gaz.

La dépendance de l'économie par rapport aux hydrocarbures (50% du PIB et 60% des recettes budgétaires) induit une faiblesse du tissu productif interne (l'industrie hors hydrocarbures ne représente que 5,8% du PIB), et d'autre part, la volatilité et l'instabilité de la croissance.

1.1. La croissance économique enregistrée en Algérie

La croissance économique enregistrée par l'Algérie peut être classée en trois périodes distinctes:

A- La période de récession

Une période de récession, de 1990 à 1995, est caractérisée par des taux de croissance négatifs du PIB par habitant. Au début des années 90, l'investissement public a été considérablement réduit à un peu plus de 6,2% en 1991. Cela n'a pas empêché une envolée des déficits budgétaires, qui ont atteint un niveau de -8,3 % du PIB en 1993. Entre 1986 et 1994, l'Algérie affiche un taux de croissance annuel un peu supérieur à zéro (0,2 %). Ceci s'est traduit par des taux par habitant négatifs et une aggravation de la pauvreté.

Les taux de croissance médiocres étaient dus à des sources d'influences externes défavorables. L'aggravation de la situation économique et financière en 1994 a conduit les autorités à mettre en place un programme de réformes appuyé par le FMI et la Banque mondiale, et à entamer des négociations pour le rééchelonnement de la dette extérieure. Ces réformes ont jeté les bases d'une reprise de la croissance. Mais au début, les réformes étant lentes et la récession se faisant durement ressentir, on assistait à l'aggravation des troubles civils.

Le gouvernement a donc décidé de mettre en place un programme d'ajustement devant lui permettre de stabiliser l'économie et de retrouver de la croissance, afin de réduire le chômage en forte augmentation et d'améliorer le niveau de vie de la population. Ce programme visait à corriger les déséquilibres budgétaires grâce à des mesures monétaires et fiscales, à la reprogrammation de la dette extérieure et à l'instauration de réformes structurelles où figuraient la libéralisation du commerce, une dévaluation en

deux étapes du dinar algérien (70 % au total) entre avril et septembre 1994 et un régime de flottement contrôlé en 1995, soutenu par un marché de change interbancaire et la restructuration des entreprises publiques.²

B- La relance de la croissance

Sur la période 1996-2000, la croissance de l'économie algérienne est restée en-deçà de son potentiel, mais avec une moyenne annuelle de 3,3%. Les progrès de l'économie resteront suspendus à l'évolution de la situation politique et sociale : celle-ci demeure marquée par une forte instabilité de l'environnement politique et des problèmes de sécurité qui contribuèrent à détériorer le niveau de vie de la population, à freiner l'initiative privée et la mise en œuvre des réformes économiques.

Entre 1994 et 2000, la performance macroéconomique s'est améliorée. La dette extérieure a diminué de 80% du PIB en 1995 à 46% du PIB en 2000. L'inflation est tombée de 29 % à 0,3%.

Le déficit budgétaire est passé de -4,4 % du PIB à un excédent de 7,8%. En revanche, le solde budgétaire hors hydrocarbures s'est détérioré, passant de 26 % du PIBHH à -33 % du PIBHH.

L'écart entre les taux de change du marché parallèle et ceux du marché officiel s'est réduit d'environ 100%, et la croissance s'est située à un taux de 3,2% . Cependant, la fermeture de plus de 900 entreprises publiques a réduit de 320 000 (environ 40 %) les effectifs du secteur public, entraînant un coût social important. Le chômage s'est aggravé, avec un taux passant de 24% en 1994 à 30% en 2000. Et la masse salariale a baissé de moitié entre 1989 et 2000.³

La stabilité économique a été laborieuse, au prix de lourds sacrifices, et s'est accompagnée d'un coût social élevé. La croissance est restée anémique et le chômage s'est accentué. Dans le contexte d'urgence qui prévalait en 2001, les pressions sociales et politiques ont conduit à la mise en place du premier programme d'investissement public.

C- L'accélération de la croissance

Le pays a atteint en 2002 un nouveau pallié de croissance qui, en restant lié aux performances du secteur des hydrocarbures, résulte des efforts de réforme déployés par le gouvernement. Des réformes ont été introduites dans des domaines variés comme la

²Koranchelian 2005.

³Rapport de la Banque mondiale 2003b.

Chapitre III Politiques budgétaires et programmes de relance économique

concurrence, la libéralisation du commerce extérieur et des paiements, la fiscalité, le secteur financier, la gestion des entreprises publiques ou la privatisation. Même si elles demeurent insuffisantes en termes de rythme et de niveau d'avancement, elles illustrent la volonté des autorités d'améliorer l'environnement des affaires et la réactivité du secteur privé.

Pendant la période 2001 à 2005, l'économie a pris son envol. Les taux de croissance se situaient en moyenne à 5%. Les taux d'inflation moyens sont restés en dessous de 3%. La manne pétrolière a aidé d'autres secteurs à atteindre des taux de croissance élevés. C'est le cas des secteurs de la construction, des télécommunications et des services. Le PIB par habitant était au-dessus de 3%, ce qui aurait dû contribuer à réduire les taux de pauvreté.

Suite au relèvement des prix du pétrole, les autorités ont lancé en 2001 un programme de relance économique suivi, en 2004, d'un programme de raffermissement de la croissance grâce auxquels le taux de croissance s'est encore redressé. À partir de 2002 la croissance du PIBHH réel s'est accéléré pour atteindre un taux moyen annuel de 5,5%. S'agissant de l'offre, la croissance a été particulièrement forte dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, des travaux publics et des services non gouvernementaux. Côté demande, la croissance du PIBHH a été stimulée par l'absorption intérieure, les exportations de produits hors hydrocarbures représentant moins de 2% du PIBHH.

Tableaux N°1: Dépenses budgétaires et Recettes budgétaires en milliards de DA.

Dépenses et Recettes de l'administration Centrale.

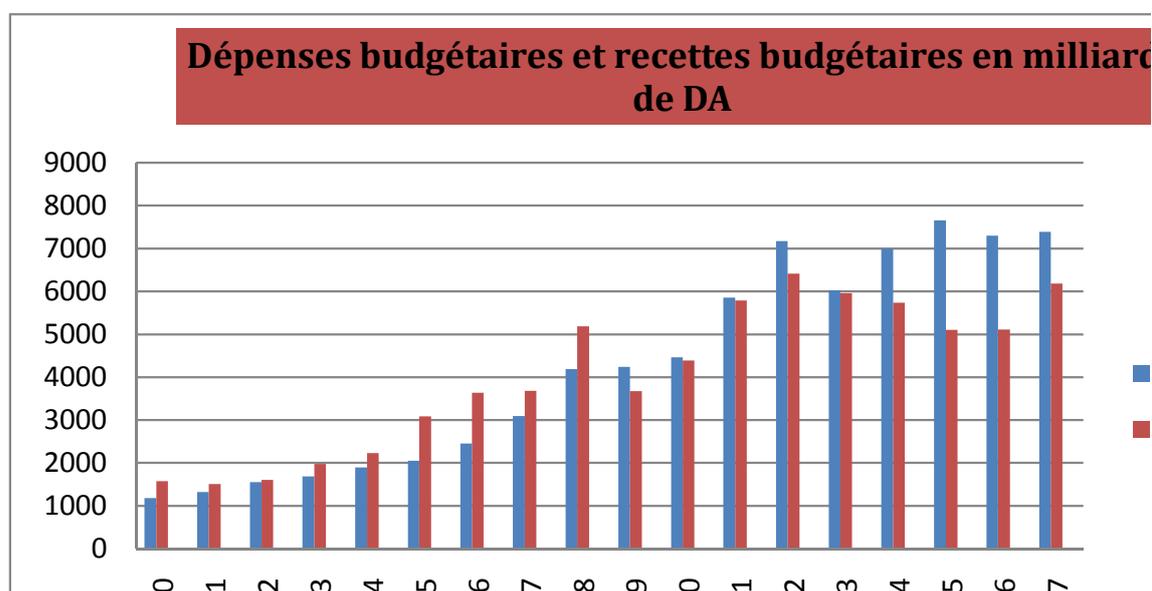
Année	Dépenses	Recettes	PIB %
2000	1 178,1	1 578,1	2,2
2001	1 321,0	1 505,5	2,7
2002	1 550,6	1 603,2	4,1
2003	1 690,2	1 974,4	6,9
2004	1 891,8	2 229,7	5,2
2005	2 052,0	3 082,5	5,1
2006	2 453,0	3 639,8	2,0
2007	3 092,7	3 688,5	3,0
2008	4 191,0	5 190,5	2,4
2009	4 246,2	3 676,0	1,6
2010	4 466,9	4 392,9	3,6
2011	5 853,6	5 790,1	2,8
2012	7 169,9	6 411,3	3,3
2013	6 024,2	5 957,5	2,8
2014	6 995,7	5 738,4	3,8
2015	7 656,3	5 103,1	3,7
2016	7 297,4	5 110,1	3,3
2017	7 389,3	6 182,8	1,6

Source: Élaboré par nous-même à partir des données de l'ONS

Chapitre III Politiques budgétaires et programmes de relance économique

Les observations de ce tableau nous montrent une augmentation de dépense budgétaire de l'année 2001 jusqu'à à l'année 2012. En 2013 et 2014 on observe une diminution de dépenses par rapport les années antécédentes, en 2015 jusqu'à 2017 il y a une variation des dépenses budgétaires qui passent de 7 656,3 milliards de DA en 2015 à 7297,4 milliards de DA en 2016 et puis 7 389,3 milliards de DA, en 2017. Par contre les recettes budgétaires on observe une augmentation de l'année 2001 jusqu'à à l'année 2012. À partir de l'année 2013-2015 on remarque une diminution des recettes budgétaires, mais à l'année 2016-2017 il y a une légère augmentation.

Graphe N° 01: Dépenses budgétaires et recettes budgétaires en milliards de DA.

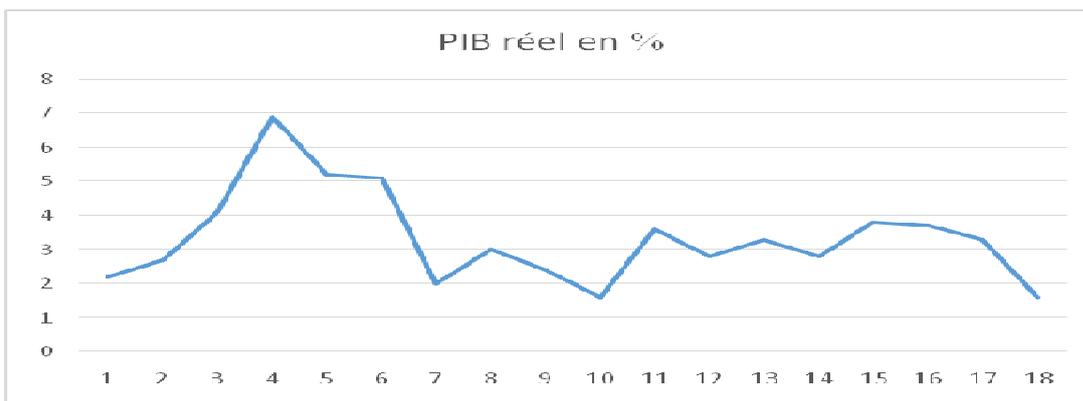


Source: Élaboré par nous-même à partir des données de l'ONS

Ce graphe nous montre que les recettes budgétaires sont supérieures aux dépenses. Donc, il s'agit d'un excédant budgétaire durant la période (2000-2008). Cependant, la période 2009-2017 est présente un déficit budgétaire, les dépenses budgétaires sont supérieures aux recettes.

Durant la période 2000-2008 l'Algérie a enregistré une amélioration colossale en termes de somme en DA, grâce au prix élevé des hydrocarbures au marché international, le PIB à prix courant (en milliards de DA), a été amélioré avec un taux moyen de PIB réel de 3,7%. Par contre durant le période 2009-2017 le taux moyen de PIB réel était de 2,9%, une baisse de 0,8%, l'une des raisons pourrait être la crise pétrolière enregistrée à la fin de 2015.

Graphe N°02: PIB réel en %.



Source: Élaboré par nous-même à partir d'office nationale des statistique.

1.2. Les dettes extérieures

Graphe N° 03: Dettes extérieures en milliards de dollars,



*Source : Données du FMI

A la fin 2003, la dette extérieure de l'Algérie totalisait 23,4 milliards de dollars (à l'exclusion de la dette payable à la Russie remontant à l'époque soviétique), dont 12,2 milliards de dollars de dette rééchelonnée aux Clubs de Paris et de Londres et 5 milliards de dollars devant être remboursés à des créanciers multilatéraux.

En 2004 - 2005, l'Etat a remboursé par anticipation 3,3 milliards de dollars, notamment aux créanciers multilatéraux, dont le FMI. En mars 2006, la Russie a annulé les créances de l'époque soviétique totalisant 4,7 milliards de dollars en échange d'un engagement de l'Algérie à importer des biens et services russes d'une valeur équivalente sur une période non définie. C'est ainsi qu'ont été posés les jalons d'une approbation par le

Chapitre III Politiques budgétaires et programmes de relance économique

Club de Paris en mai 2006 de la requête de l'Algérie visant à payer par anticipation l'encours de sa dette à sa valeur nominale.

À la suite de négociations bilatérales, la dette des Clubs de Paris et de Londres, évaluée à 8,5 milliards de dollars, a été payée par anticipation vers la fin 2006. Une somme supplémentaire de 2 milliards de dollars a également été versée par anticipation aux créanciers multilatéraux en cette année. Sous l'angle des engagements financiers extérieurs, la dette extérieure à moyen et long terme a poursuivi sa tendance baissière structurelle pour s'élever à 4,62 milliards de dollars à fin juin 2007 contre 5,06 milliards de dollars à fin décembre 2006. Grâce aux remboursements anticipés, le pays est actuellement créditeur vis-à-vis du reste du monde. Le ratio dette extérieure/PIB est passé d'environ 34 % du PIB à la fin de 2003 à moins de 4,5 % à la fin de 2006; il diminuera à 3% à 2011. Parallèlement, le ratio de couverture des réserves est passé de 18 mois en 2003, à 25 mois en 2006, et il atteindra 38mois en 2011. Dans une telle conjoncture, la dette extérieure de l'Algérie est prévue stable sur le moyen terme. A partir de ces données, l'administration du pays a l'intention d'obtenir une notation d'emprunteur souverain.

La hausse des prix mondiaux des hydrocarbures a transformé la situation budgétaire de l'Algérie. La part des recettes générées par les hydrocarbures, et celle des dépenses d'investissement dans le budget élaboré par le gouvernement, ont augmenté. Le cadre proposé pour la gestion des ressources des hydrocarbures, et les aménagements implicites au FRR, obligent à opérer des choix concernant l'utilisation la plus efficace de la masse budgétaire générée par les recettes des hydrocarbures.

Les rapports de la Banque mondiale de l'année 2007, examinent deux dossiers fondamentaux : le Fonds de Régulation des Recettes, et le Plan de Soutien à la Relance Economique. Concernant le Fonds de régulation, ce n'est pas un fonds pour les générations futures, comme en Norvège, mais un fonds de stabilisation de l'économie pour prévenir les retours conjoncturels des cours du pétrole. D'où l'importance d'une vision à long terme, afin de déterminer la part des recettes que le pays doit épargner chaque année, pour maintenir la richesse provenant des hydrocarbures. La modification des règles de gestion du Fonds de Régulation des Recettes (FRR) nécessite l'adoption d'un cadre à long terme, permettant de décider chaque année du niveau approprié des dépenses à effectuer, à partir des recettes des hydrocarbures.

Comme tous les pays pétroliers, l'Algérie souffre d'une insuffisance structurelle de la fiscalité ordinaire, particulièrement de l'impôt sur le revenu. Ce qui renvoie à la complexité de la fiscalité au niveau des taux, et à l'évasion fiscale. Les pouvoirs publics ont procédé à un réaménagement du régime fiscal pour alléger progressivement la dépendance du budget de l'État vis- vis du pétrole, et réorienté les dépenses vers les secteurs de l'éducation et de la santé, afin de préparer l'économie à son ouverture extérieure, en élevant les compétences et les qualifications du capital humain.

Le cadre à long terme de formulation de la politique budgétaire présenté par le FMI⁴ a soulevé l'intérêt des autorités. Cette gestion n'empêche pas l'Etat de procéder à des dépenses importantes mais sécurisées contre les fluctuations du cours du pétrole. Les règles initiales régissant le FRR donneraient lieu à des dépenses supplémentaires et pourraient créer des goulets, dans le financement des futurs déficits. D'où le réexamen du rôle de ce Fonds, y compris sa transformation en compte d'épargne/financement. Ce compte sera à intégrer dans le budget, et à utiliser pour financer le déficit primaire HH, et pour rembourser la dette publique, y compris les remboursements anticipés. Une gestion correcte des ressources d'hydrocarbure exige également une coordination entre les politiques budgétaire et monétaire.

Section 02: Les différents programmes de relance économique en Algérie

La politique économique est l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'Etat pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé dans le but d'améliorer la situation économique générale du pays. Cette politique définit les dispositions prises par l'État pour l'affectation des ressources, réguler la conjoncture, et redistribuer le revenu national. L'Etat joue en Algérie le rôle de premier plan dans certaines activités de production, bien qu'après 1995, il s'est désengagé des secteurs du bâtiment, de l'industrie et des transports.

2.1. Le programme spécial de relance économique (PSRE)

En 2001, le gouvernement a mis en place le programme triennal de soutien à la relance de l'économie afin d'impulser une dynamique de croissance à l'économie dont les moindres performances, conjuguées à la situation socio - politique détériorée, ont débouché sur la création d'un cercle vicieux ne faisant qu'aggraver la détérioration du niveau de vie de la population. Le PSRE visait trois principaux objectifs : réduction de la pauvreté, création d'emplois, préservation des équilibres régionaux et redynamisation

⁴Rapport du FMI No. 05/50

des espaces ruraux. Le PSRE avait pour objet de créer 850.000 emplois au cours de la période 2001 - 2004 et de relancer la croissance à un rythme annuel de 5 à 6%.⁵

Le PSRE était doté d'un montant de 525 milliards de dinars (équivalent à 7 milliards de dollars) répartis sur cinq volets : 45 milliards de dinars pour l'appui aux réformes, 65.3 milliards de dinars destinés à l'agriculture et à la pêche, 114 milliards de dinars à l'appui au développement local, 210.5 milliards de dinars consacrés aux grands travaux d'infrastructures et 90.2 milliards de dinars alloués au développement des ressources humaines. Ce programme a entraîné une progression des importations, et a contribué à une accélération de la croissance économique et à une baisse du chômage de près de 4 points pour se situer à 23,7%, alors qu'il avoisinait les 28% au début des années 2000.

Dans le domaine des routes, les initiatives ont concerné la réalisation de grands ouvrages tels que la route côtière, l'autoroute Est-Ouest, la rocade des hauts plateaux, les pénétrantes Nord-Sud et la route trans-saharienne, la mise en service de routes nouvelles ou restaurées permettant le désenclavement de 700 000 habitants et l'amélioration de la circulation dans les grands centres urbains. Dans le domaine des infrastructures aéroportuaires, la nouvelle aérogare Houari Boumediene et les aérodromes de Tougourt, Béchar et Constantine sont en cours d'achèvement, ainsi que les travaux engagés dans la région des hauts plateaux et du sud du pays.

Un intérêt particulier a été porté au développement de l'infrastructure portuaire par laquelle transitent 90% des échanges avec l'extérieur, en vue d'accélérer la restructuration de la CNAN (Compagnie de navigation nationale), de moderniser et accroître la capacité des ports, particulièrement celui d'Alger. Le PSCE prévoit aussi la construction de deux lignes de trains à grande vitesse, et la mise en service du métro d'Alger.

2.1.1. Evaluation du programme spécial de relance économique

En 2004 la Banque Mondiale a fourni une évaluation à mi-parcours du PSRE avec les conclusions suivantes: le PSRE aura un impact modeste sur la croissance (un accroissement de 1 % en moyenne par an). Les emplois créés dans le cadre des projets PSRE seront temporaires, avec un effet de 850 000 emplois (170 000 emplois directs et 664 000 emplois indirects). Les importations (particulièrement celles liées aux secteurs

⁵ Rapport de la Banque mondiale 2003b.

du transport et des travaux publics) augmenteront plus rapidement que les exportations, réduisant ainsi l'excédent du compte courant à 1% du PIB pendant la période 2001 – 2005. Les projets font moins référence à l'atteinte des objectifs stratégiques sectoriels. Leur qualité est inégale, et la préparation technique du personnel d'exécution demeure insuffisante.

La part des insuffisances du PSRE découle de l'urgence qui a accompagné le lancement des projets, de la variété de demandes auxquelles les projets sont supposés répondre et de la multiplicité des acteurs. Une analyse des coûts montrerait que les projets sélectionnés dans le cadre du PSRE étaient extrêmement coûteux.

❖ Le cadre économique 2005/2009

L'espace budgétaire créé par l'avènement d'une manne pétrolière prolongée a permis au pays d'entreprendre un important programme d'investissement public pour la période 2005-2009. La croissance économique sera soutenue au cours de cette période. Le PIB progressera en moyenne annuelle de 5,3% en volume durant la période considérée. Une croissance supérieure est possible mais elle dépendrait des réformes qui seront menées pour capter une part plus importante de la demande fuyant vers l'importation, en l'absence d'une offre locale suffisante et compétitive dans l'ensemble des branches de l'activité économique, particulièrement dans l'industrie et les services modernes.

L'amélioration du pouvoir d'achat passera par une croissance soutenue hors hydrocarbures couplée avec une politique salariale soutenant les segments utiles pour plus de production et de productivité dans le cadre des nouvelles mutations mondiales, et non rentiers, conciliant l'efficacité économique et l'équité avec plus de cohésion sociale, si l'on veut combattre efficacement le chômage et la pauvreté.

Le gouvernement reconnaît les faiblesses structurelles de l'économie reflétée par des taux de croissance inférieurs en 2006 - 2007 par rapport à 2004 - 2005 déjà faibles en termes réels, le faible niveau des exportations hors hydrocarbures (2% en 2006 - 2007, une production d'hydrocarbures de 40% du PIB et représentant 70% des recettes fiscales), un différentiel entre le taux d'épargne public et le taux d'investissement (environ 30% du PIB). Les dysfonctionnements de la réforme globale, expliquent la stagnation (croissance faible combinée avec un retour de l'inflation en 2007 - 2008).⁶

⁶ Rapport de la Banque Mondiale 2014 d.

2.2. Le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC)

Plus ambitieux que le PSRE, au plan de la consistance physique et de la dimension financière, le PCSC, de durée quinquennale, sera exécuté sur la période 2005-2009. Comparativement, la consistance financière du PCSC représente 2,1 fois celle du programme d'équipement global 2001 – 2004. Ce programme intègre un financement de près de 500 milliards de DA sous forme de prêts du Trésor, à long terme à des conditions favorables, dont 405 milliards de DA au profit des secteurs des transports et des travaux publics, pour le financement partiel de l'axe autoroutier Est - Ouest et pour l'acquisition d'équipement ferroviaire et d'équipements du métro d'Alger.

Les objectifs de ce programme sont principalement : le rééquilibrage territorial à travers le développement et la modernisation du réseau routier et ferroviaire ; l'amélioration des conditions de vie en matière d'habitat et d'accès aux soins, la prise en charge de besoins croissants en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et de formation, le desserrement de la contrainte en matière de ressources en eau, et enfin le développement et la modernisation du service public. La bonne conduite de ces objectifs exige l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique, son aspect qualitatif devant être aussi important que son aspect quantitatif.

❖ Consistance physique du PCSC

Avec l'incorporation du précédent portefeuille de programmes, des budgets supplémentaires, et l'adjonction de nouveaux programmes pour les régions du Sud et des Hauts Plateaux, l'enveloppe initiale affectée au PCSC qui s'élevait à 4 203 milliards DA (soit environ 55 milliards de dollars) a plus que doublé, passant à 8 705 milliards (environ 114 milliards de dollars). Au total, le programme d'investissements publics se chiffre à 74 milliards de dollars EU (72 % du PIB de 2005). L'envergure du PCSC est sans précédent, et s'explique par la manne pétrolière.

Le PCSC prévoyait au départ des dépenses d'équipement de 4202,75 milliards de dinars échelonnées sur la période 2005 – 2009, 40% de ces dépenses portant sur le développement des infrastructures socio-éducatives (logements, éducation, santé, développement régional),

Les projections du cadre économique pour la période 2005-2009 ont été faites sur la base des hypothèses suivantes: Un prix du baril de 19 US\$ pour toute la période 2005-2009, un taux de croissance annuel des importations de 5%; un taux d'inflation de 3%,

cohérent avec la politique budgétaire préconisée pour la période; un taux de change de 76 DA/US\$ pour la période 2005-2009 et une progression des exportations de 6,2% par an pendant la période. 40,5% concernant les infrastructures de base (transports, travaux publics, secteur de l'eau) et près de 8% consacrés au soutien à l'agriculture. L'action budgétaire entend entretenir la croissance économique, en dotant le pays d'infrastructures afin d'améliorer le climat des affaires et d'inciter le secteur privé à s'impliquer davantage dans la relance de la croissance.

2.3. Le programme de consolidation de la croissance économique 2010-2014

Etant le troisième plan quinquennal, le programme de consolidation de la croissance économique, a été doté d'une enveloppe financière d'un montant de 21,214 milliards DZD, l'équivalent de 286 milliards USD, dont plus de 40% de ces ressources sont réservés à l'amélioration du développement humain. Ainsi nous pouvons retenir deux grandes lignes de ce programme à savoir :

- Le parachèvement des grands projets déjà entamés notamment dans les domaines du rail, des routes et de l'eau, pour un montant de 9700 milliards DA (équivalent à 130 milliards USD) ;
- L'engagement de nouveaux projets pour un montant de 11.534 milliards DA (soit l'équivalent de près de 156 milliards USD).

Six axes de développement structurel du programme :

- Le développement des infrastructures de base ;
- Le développement humain ;
- Le développement économique ;
- La lutte contre le chômage ;
- L'amélioration des services publics ;
- La recherche scientifique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Le plan quinquennal 2010/2014 consacre ainsi plus de 40% de ses ressources à l'amélioration du développement humain avec notamment :

- Près de 5000 établissements de l'éducation nationale (dont 1000 collèges et 850 lycées), 600.000 places pédagogiques universitaires et 400.000 d'hébergements pour les étudiants, et plus de 300 établissements de formation et d'enseignement professionnels ;

- Plus de 1.500 infrastructures de santé dont 172 hôpitaux, 45 complexes spécialisés de santé, et 377 polycliniques, ce à quoi s'ajoutent plus de 70 établissements spécialisés au bénéfice des handicapés ;
- Deux millions de logements, dont 1,2 millions sera libre durant le quinquennal, le reste devant déjà être mis en chantier avant la fin de l'année 2014 ;
- Le raccordement d'un million de foyers au réseau de gaz naturel et l'alimentation de 220.000 foyers ruraux en électricité, l'amélioration en eau potable, notamment avec la réalisation de 35 barrages et de 25 systèmes de transfert d'eau ;
- Plus de 5.000 infrastructures pour la jeunesse et les sports, dont 80 stades, 160 salles polyvalentes, 400 piscines et plus de 200 auberges et maisons de jeunes ;
- Ainsi que les différents programmes pour les secteurs des moudjahidines, des affaires religieuses, de la culture et de la communication.

Parmi les projets les plus emblématiques du programme de consolidation de l'économie, on cite la consécration aux grands projets suivants :

- | | |
|-----------------------------------|----------------|
| 1-Traitements d'eau ; | 3- Education ; |
| 2-Transports et travaux publics ; | 4-Santé ; |

*** L'évolution du taux de croissance**

La croissance du Produit Intérieur Brut est passée de 2,5% en 2001 à 2,7% en 2002. La croissance du PIB réel s'est nettement rétablie après le ralentissement observé en 2000. D'une croissance économique de 1,2%, le taux est passé à 5,4% en 2001. En 2002, le PIB a connu une croissance de 4,7%, soit un dépassement de 2 point par rapport à l'année 2001. Le PIB hors secteur des hydrocarbures a connu une croissance réelle de 5,3%. En 2003, la croissance s'est accélérée pour atteindre 6,8%, dépassant ainsi de 1.8 point de pourcentage le plus haut niveau de croissance des années 90 (atteint en 1998). Le PIB hors hydrocarbures a en effet progressé, en termes réels, de 6,1% en 2003.⁷

En 2004, le Produit Intérieur Brut s'est établi, en valeur courante, à 6 136 milliards de DA, la croissance économique s'est située à 5,2%, suite au ralentissement de la croissance de la production d'hydrocarbures et de la baisse de la production agricole par rapport à 2003 (qui avait été une année marquée par des récoltes exceptionnelles).

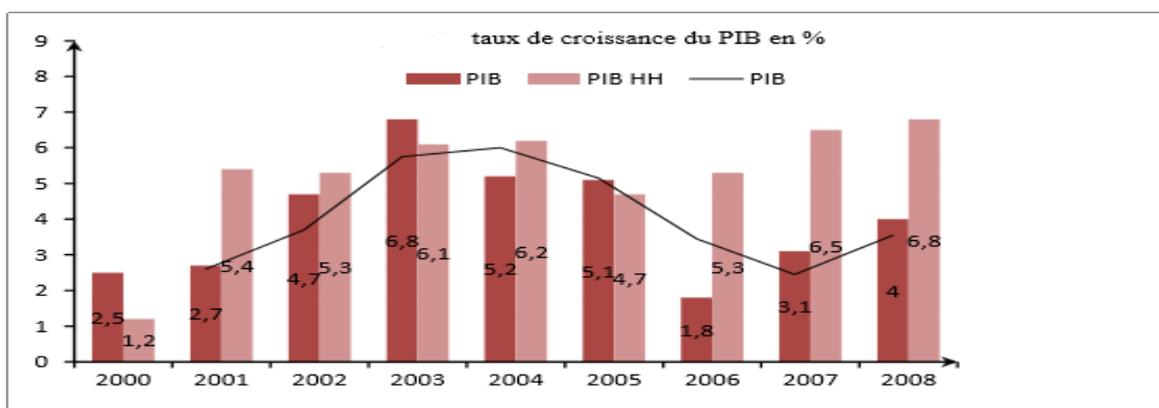
⁷Rapport de la présidence de la république

Chapitre III Politiques budgétaires et programmes de relance économique

Le PIB hors hydrocarbures a été de 6,2% en 2005, la croissance économique a enregistré un taux global de 5,1%, soit 1,7 point de moins qu'en 2003. Cette croissance économique est tirée par les secteurs du BTP (+7,1%), des hydrocarbures (+ 5,8%) et des services (+ 5,6%). Le secteur pétrolier et gazier a généré en 2005 près de 45% du PIB.

L'année 2006 a enregistré une croissance économique de 1,8%, en liaison avec le recul de la production du secteur des hydrocarbures (-2,5% en volume). La baisse de la production d'énergie de cette année-là due à d'importants travaux d'entretien – est en grande partie responsable du ralentissement de la croissance de l'économie algérienne. Hors hydrocarbures, la croissance du PIB se situe à 5,3%, tirée essentiellement par le secteur du BTP (+11,6%), en relation avec la poursuite de l'exécution du PCSC.

Graphe N°04: Taux de croissance du PIB en %



*Source : Données du FMI

En date du 22 janvier 2008, est annoncé 9374 milliards de DA de PIB pour fin 2007 (le triple par rapport à 1999) dont 4140 pour les hydrocarbures, soit 135 milliards de dollars US. Le taux de croissance économique a été de 3,1% en 2007 et sera de 4% en 2008 et 3,8% en 2009. Ces chiffres mettent en évidence l'extrême dépendance de la croissance vis-à-vis des hydrocarbures en raison de leur poids dans le PIB. Suivant ces prévisions, la croissance restera assez élevée, mais insuffisante pour réduire un chômage important chez les jeunes.

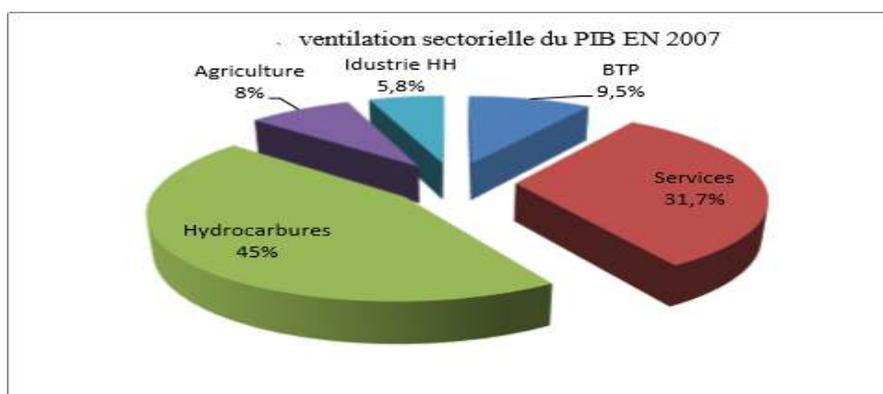
2.4. Contribution des secteurs de l'économie à la croissance

On présente souvent l'Algérie comme un pays pétrolier. Les hydrocarbures y tiennent une place centrale. Il s'agit de pétrole et de gaz naturel, mais également de produits présentant une valeur ajoutée, sur les plans industriel et commercial (GPL, hydrocarbures

gazeux, produits raffinés...). Les services représentent le deuxième poste de production intérieure brute, le commerce en constituant plus de la moitié.

Dans le secteur des hydrocarbures, ouvert à la compétition, les investissements sont très significatifs. Le secteur du BTP enregistre sur la période 2002-2006 des taux de croissance record et ce en relation avec les actions de mise en œuvre du PSRE et du PCSC. 67% de la production du secteur BTP sont déterminés par le budget de l'État. Le quatrième poste est le secteur agricole, qui profite de la libéralisation. Il existe encore aujourd'hui des espaces disponibles qui permettent de produire davantage, tant pour le marché algérien que pour les marchés européens. Et enfin, le service de l'industrie participe le moins à la croissance globale.

Graphe N°05: Ventilation sectorielle du PIB en 2007



*Source : Réalisé sur la base des données des autorités algérienne

2.4.1. Le secteur des hydrocarbures

La part des hydrocarbures dans le PIB à prix courants est passée de 40% en 2000 à 35,5% en 2001. Cela est dû principalement à la baisse du prix du baril du pétrole qui a été en moyenne, sur 2001, de 24,8 dollars contre 28,5 dollars en 2000. L'évolution de la valeur ajoutée de l'année 2002 indique un redressement avec une croissance d'environ 3,7%, après une baisse de 1,6% en 2001. Les quantités produites en 2002 ont été en légère progression pour le brut, stables pour les hydrocarbures gazeux et en baisse pour les produits raffinés et le condensât.

Le secteur des hydrocarbures a consolidé en 2003 sa position prépondérante dans l'économie. Avec une croissance réelle de 8,8%, ce secteur a enregistré sa plus forte progression des dix dernières années, grâce à l'entrée en production de nouveaux gisements. Les progressions des branches de pétrole brut et de liquéfaction du gaz naturel ont été, BTP 9,5% Services 31,7% Hydrocarbures 45% Agriculture 8% Industrie HH 5,8%

la Figure 06: ventilation sectorielle du PIB EN 2007. Respectivement, de 33% et de 5,3%, dans un contexte de bonne tenue des prix sur le marché international de l'énergie. Cette évolution a permis de porter à 2,2 points de pourcentage, la contribution du secteur à la croissance en 2003, contre 1,1 point seulement en 2002.

La part des hydrocarbures dans le PIB a encore augmenté en 2005 en s'établissant à 43,1 % contre 25% en 2004. La croissance globale du secteur a été de 5,8% en 2005, pour une croissance du PIB de 5,1%. La production de pétrole brut a enregistré une croissance d'environ 5,4%, due essentiellement à l'augmentation de la production des associés de la Sonatrach. En 2006, la production pétrolière a affiché une légère baisse, en raison de problèmes techniques; et la part des hydrocarbures dans le PIB a été de 44%. En 2007 Le secteur pétrolier représentait 45% du PIB1.

2.4.2. Le secteur des services

Le secteur des services a enregistré un taux de croissance stable en 2001, soit 3.8% contre 3.1% en 2000. Sa part dans le PIB a connu en 2001 une légère croissance, soit 21.8% contre 20.5% en 2000. La branche la plus importante de ce secteur, les transports, souffrait d'une situation de marasme. Le plan de soutien à la relance économique prévoyait un vaste plan d'action pour la modernisation de ce secteur à travers le développement de partenariats, la gestion par concession, et un important plan d'investissement. Les services ont connu en 2002 une croissance élevée de 5,4% et ont atteint 7,3% en 2004. Cette croissance a été tirée par le développement des activités des transports, induit par l'expansion du commerce et de la distribution, résultat de l'augmentation des importations de marchandises.

En repli relatif, avec 34% du PIB en 2005 contre 39% en 2004, le secteur des services a connu une croissance de 5,6%, en diminution de 2 points par rapport à l'année 2004, mais supérieure au taux de croissance global. Le secteur des services contribue de par son poids dans le PIB à 24% de la croissance globale de l'économie et il emploie 53% de la population totale occupée. En 2006 la part des services dans le PIB a été de 29%, et a enregistré une augmentation de 6,9% en volume en 2007 pour atteindre un pourcentage de 31,7 du PIB.

2.4.3. Le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP)

Le secteur du bâtiment et travaux publics a représenté 8,5% du PIB en 2001 contre 8,2% en 2000. La croissance du secteur a été de 2% en 2001. La valeur ajoutée du BTP a connu en 2002 sa plus forte croissance (8%) depuis six ans. Cette expansion vigoureuse, a

été impulsée et soutenue par les dépenses considérables d'équipement public, dans un contexte budgétaire lié aux augmentations consacrées à l'habitat, aux routes et à l'hydraulique.

Le secteur du bâtiment et travaux publics est resté dynamique en 2003. Sa croissance, de 5,8% pour cent en termes réels, a relativement baissé par rapport à son taux de 8,2% pour cent en 2002. Les autorités imputent ce fléchissement au nombre insuffisant d'entreprises de taille appropriée et disposant des compétences requises. Ce qui a empêché le BTP de profiter pleinement des programmes d'investissement mis en œuvre, tels que ceux de la reconstruction des infrastructures détruites par le séisme, la poursuite de la réalisation des programmes d'infrastructures et de logements (décidés dans le cadre du PSRE) et l'extension des travaux publics pétroliers.

En 2004, le secteur du BTP a contribué au PIB à hauteur de 7,5%. Il bénéficie d'une attention particulière des pouvoirs publics du au déficit en logements et en infrastructures de base. Le secteur conserve ces dernières années une croissance importante. Elle a été de 7,9 % en 2005, soit 0,4 point de plus qu'en 2004, et de 10% en 2006. En 2007, les résultats donnent une contribution supplémentaire du BTP de +9,5% en termes réels.

2.4.4. Le secteur de l'agriculture

En 2001, la part de l'agriculture dans la production totale a été de 9,2% du PIB contre 8% en 2000. Le secteur a enregistré une croissance de 13,2% en 2001 alors qu'il était en décroissance de 4,3% en 2000. Cette performance est due à de bonnes conditions climatiques et également aux premiers effets du Plan national de développement de l'agriculture (PNDA) mis en œuvre en 2000.⁸

La croissance du secteur agricole a régressé de 1,3% en 2002 du fait d'une pluviométrie insuffisante sur la production céréalière (-24 pour cent). La chute de la production céréalière a été partiellement compensée par le bon comportement de la production animale qui a continué à progresser (5%). A la faveur d'une pluviométrie suffisante, la campagne agricole a enregistré en 2003 des résultats remarquables, avec une progression du secteur en termes réels de 19.7%. Cette évolution s'explique par la politique sectorielle et la bonne gestion financière des terres agricoles publiques. Le secteur agricole a représenté près de 10% du PIB et sa contribution à la croissance globale s'est améliorée puisqu'elle est passée de -0.1 point de croissance en 2002 à 1.8% en 2003.

⁸Selon le dernier rapport de la Banque mondiale de 2008.

Le poids de l'agriculture dans le PIB enregistre un nouveau recul en 2005. Il était de 7,7% contre 8,3% en 2004. La faible croissance du secteur est très influencée par les aléas climatiques. L'agriculture a enregistré une croissance de 1,9% contre 3,1% en 2004. En 2006, l'agriculture contribue à 9% du PIB et emploie 25% de la population active. En 2007 les résultats exposés devant le conseil de gouvernement donnent une contribution du secteur de l'agriculture de 8% du PIB.

2.4.5. Le secteur de l'industrie

Hors hydrocarbures, la part de l'industrie dans le PIB a été de 7,2% en 2001 contre 7,00% en 2000. La croissance du secteur, faible en 2001, 0,9% par rapport à l'année 2000, a été le fait du secteur privé qui a enregistré une croissance de 4,5%, tandis que le secteur public affichait une baisse de 0,7%. Après une période de baisse, l'industrie manufacturière connaît à nouveau un regain d'activité avec 2% de croissance de sa valeur ajoutée en 2001 et 2,9% en 2002. Ces résultats témoignent d'un dynamisme du secteur privé, de nature à inciter l'administration du pays à s'engager plus nettement dans l'ajustement structurel de l'économie en faveur d'un rééquilibrage des rôles entre les secteurs public et privé dans la stratégie de développement.

Hors hydrocarbures et BTP, la croissance du secteur industriel algérien a connu en 2003 un ralentissement de son rythme de 1,7 point de pourcentage pour se situer à 1,2%, reflétant les problèmes structurels de l'industrie manufacturière. Grâce au privé, le secteur industriel hors hydrocarbures et BTP a enregistré en 2004 une progression de l'ordre de 3,2% et une contribution à la croissance globale de 0,2%.

L'industrie hors hydrocarbures clôture l'année 2005 avec une croissance en hausse : 2,5%, contre 1,9% en 2004. Le secteur public a connu un taux de croissance de 3,4% contre 1,7% pour le privé. L'activité des industries manufacturières continue à stagner avec une croissance de 0,2% en 2005. Dans ce secteur, les performances de croissance du secteur privé (2,3%) sont supérieures à celles du secteur public, dont l'activité a baissé (moins 4,5%). En 2006 la valeur ajoutée de l'industrie dans le PIB ne représente que 5,3%, hors hydrocarbures. Le secteur représente 5,8% du PIBHH en 2007. Le secteur des hydrocarbures est donc le plus grand pourvoyeur de richesses du pays. Il détient la plus grosse part dans le développement (25%) tandis que d'autres secteurs, industrie et agriculture évoluent de façon épisodique. La croissance économique en dehors du secteur pétrolier et gazier reste tributaire de la production et des prix de l'énergie. Une importante

partie des revenus issus du secteur énergétique est utilisée pour le financement d'investissements publics dans des projets non énergétiques.

2.4.6. L'investissement public

Le budget d'investissement du gouvernement est assez important. Il représentait environ 10% du PIB pour la période 2000 - 2004, à comparer avec le taux de 7,3 % du PIB pour le Maroc durant la période 2000 - 2004 et de 7,5% pour la Tunisie pour 2001 - 2003. Ce niveau est élevé au monde lorsqu'on le compare à la moyenne de moins de 4% du PIB dans les pays de l'OCDE, moins de 5% du PIB en Amérique latine, et moins de 8% du PIB dans les pays asiatiques.

Pendant la période quinquennale de 2005 à 2009, les dépenses ont augmenté. Les investissements en 2005 ont atteint 1200 milliards de dinars soit 16 milliards de dollars. Les dépenses publiques d'investissement devaient augmenter, dans un premier temps, de 16,5 % du PIB hors pétrole en 2004 à 30,3% en 2006, et à plus de 30% en 2007 pour tomber par la suite à 15,5 % en 2009 (niveau inférieur à celui de 2001 - 2003). Compte tenu d'une capacité d'absorption limitée, la concentration des investissements en début de période pourrait compromettre la qualité des dépenses et accroître l'inflation.

En tant qu'investisseur principal, l'Etat a injecté 730 milliards de dinars dans le domaine des infrastructures et socioculturels, le programme d'investissement se focalisant sur la construction des bâtiments publics indispensables, la valorisation des ressources humaines, l'amélioration du service publique, le soutien à l'activité économique et la construction de logements.

2.4.7. Les infrastructures

En matière de patrimoine d'infrastructures, l'Algérie soutient la comparaison avec les autres pays de la région. Certains goulets d'étranglement freinent cependant les mesures prises dans le secteur pour faire face aux besoins économiques et sociaux. D'importants investissements ont été consentis pour construire des infrastructures de transport, reflétées par des indicateurs positifs de densité du réseau. Le pays compte 107 000 km de routes (72 % sont revêtues) ; 4940 km de voies ferrées ; 10 ports commerciaux le long de la côte ; 11 aéroports internationaux et 22 aéroports nationaux. A moins d'1 million d'unités de trafic par km, les chemins de fer ne sont pas utilisés à leur pleine

capacité. De nombreux aéroports connaissent la même situation : 3/4 d'entre eux enregistrent moins de 10 mouvements d'avions par jour.⁹

Les partenariats publics-privés (PPP) peuvent s'avérer utiles pour gérer l'investissement et les dépenses d'exploitation dans les projets d'infrastructure. Divers modèles de PPP sont possibles et plusieurs sont actuellement mis en œuvre dans le secteur de l'eau et du transport (un contrat de gestion aéroportuaire, ou une concession pour les ports...).

2.4. 8. Les transports et travaux publics

Le secteur des transports et travaux publics a souffert de la crise sécuritaire de la décennie 1990. L'Algérie a connu une grave crise de violence et de terrorisme liés aux mouvements politiques extrémistes. Cette crise sécuritaire a eu un impact important sur le secteur des transports, sur le choix des modes, l'impossibilité d'installer des chantiers d'entretien routier, ou par les dégâts directs causés aux infrastructures, notamment dans le secteur ferroviaire.

Conclusion

La politique économique et financière engagée par l'Algérie durant la période d'étude et les programmes d'investissement public 2001-2014 ayant pour objectifs d'améliorer la situation économique du pays.

Ces programmes ont permis une progression dans presque tous les secteurs, l'industrie, l'agriculture et les services. Cette amélioration s'explique par le taux de croissance en moyenne du PIB hors hydrocarbures de 6% c'est le fait de la dynamique des services et l'agriculture. En ce qui concerne le chômage le programme a permis une réduction très importante du chômage elle est passé de 30% en 2000 à 10% en 2011.

Au terme de ce chapitre, nous pouvons conclure que ces programmes ont atteint les objectifs recherchés entre autre au plan de réduction de niveau du chômage, ou le nombre d'emplois salariés à doublé entre 2000 et 2011. Enfin, nous constatons malgré l'amélioration financière qu'a connu l'Algérie grâce aux hydrocarbures, dont elle est utilisée pour relancer l'économie par les investissements publics, l'économie nationale n'a pas arrivée à la diversification de ces exportations, elle reste toujours dépendante des recettes des hydrocarbures.

⁹Rapport du FMI 2004c, 2005a

CHAPITRE VI

Introduction

L'économie Algérienne a connu de profondes mutations depuis l'indépendance à ce jour ; cette situation nous a conduits à envisager une étude économétrique de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique durant la période allant de 1980 à 2018

Dans ce dernier chapitre nous serons amenés à vérifier les hypothèses de notre travail à savoir, l'hypothèse d'existence d'une relation linéaire et d'un impact significatif de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie durant la période 1980-2018.

Pour ce faire, nous allons en premier lieu introduire un certain nombre de concepts de base afin de bien comprendre les séries temporelles, puis nous allons procéder à l'étude de la modélisation vectorielle (choix du nombre de retards, estimation du modèle VAR, les conditions de stationnarité), ainsi expliquer les différentes applications de ce modèle (validation du Modèle Auto régressif Vectoriel par l'analyse des résidus des séries et enfin le test causalité au sens de Granger,).

Section 01 : Présentation des variables et instruments statistiques utilisés

Dans cette section après avoir rappeler quelques définitions, nous allons présenter les instruments que nous avons utilisés.

1.1. Définitions

1.1.1. Série chronologique

Une série temporelle ou série chronologique est une suite de nombre réels, indexés par les entiers relatifs telle que le temps. Pour chaque instant du temps, la valeur de la quantité étudiée X_t est appelée variable aléatoire. L'ensemble des valeurs X_t quand t varier est appelé processus aléatoire¹.

1.1.2. Processus aléatoire

On utilise le processus aléatoire pour décrire la loi de probabilité d'un certain nombre de variables aléatoires indexées par rapport aux temps dont le comportement ne peut pas être exprimé entièrement par une relation déterministe. Du fait que chaque variable aléatoire qui présente ses propres caractéristiques La connaissance de cette loi de Probabilité nous permettra par la suite d'attribuer aux valeurs futures de X des Probabilités de réalisation.

¹ Lardic.S, Mignon. S, « Econométrie des séries temporelles macroéconomiques et financières », Edition Economica, Paris, 2007, P.11.

1.1.3. Série stationnaire

Une série est dite stationnaire si les caractéristiques d'espérance et de variance se trouvent invariantes dans le temps. Une série pour $t=1, \dots, n$ est dite stationnaire si :

La moyenne est constante indépendante du temps : $E(X_t) = E(X_{t+k}) = \mu$

La variance est définie comme indépendante du temps : $V(X_t) < \infty$

La covariance est indépendante du temps ; $COV(X_t, X_{t+k}) = E[(X_t - \mu)(X_{t+k} - \mu)] = \gamma_k$

Il existe deux types de séries temporelles stationnaires :

❖ Série de bruit blanc

Le bruit blanc est un cas particulier de séries temporelles stochastiques pour lequel la valeur prise par X à la date t s'écrit : $X_t = \epsilon_t$

Un processus stochastique X ou X_t est un bruit blanc si :

$E(X_t) = 0$; quelque soit t ;

$V(X_t) = \sigma^2$; quelque soit t ;

$Cov(X_t, X_s) = 0$; quelque soit : $t \neq s$.

Les principales propriétés d'une série de bruit blanc sont :

- ✓ Absence de corrélation entre les termes de la série ;
- ✓ Les valeurs passées de la série ne permettent pas de prévoir les valeurs futures de la série.

❖ Série marche au hasard (aléatoire)

C'est un autre cas particulier de processus stochastique pour lequel la valeur prise par la variable Y à la date « t » est régie par l'équation : $Y_t = Y_{t-1} + \epsilon_t$ Où : ϵ_t est une variable aléatoire qui présente les mêmes propriétés.

1.1.4. Série non stationnaire

Il existe deux types de processus non stationnaires :

✓ Processus TS (trend stationary)

Il présente une non stationnarité de nature non déterministe. Le processus TS s'écrit : $X_t = f(t) + \epsilon_t$; f : est une fonction polynomiale du temps ; ϵ_t : est un processus stationnaire ;

✓ Processus DS (différence Stationary)

Le processus DS est un processus qu'on peut rendre stationnaire par l'utilisation de la Différenciation : $\Delta X_t = X_t - X_{t-1}$ On peut définir deux types de processus DS :

- Le processus DS avec dérive ($\beta \neq 0$) s'exprime comme suit : $X_t = X_{t-1} + \beta + \epsilon_t$
- Le processus DS sans dérive ($\beta = 0$) s'écrit : $X_t = X_{t-1} + \epsilon_t$

1.2. Etude de La Stationnarité

Avant d'étudier la stationnarité, il est nécessaire d'expliquer certains termes :

- **Séries temporelles** : servent à étudier l'évolution des variables dans le temps et permettent d'analyser l'impact d'une variable économique dans un secteur sur un autre dans le même secteur ou dans un autre secteur.
- **La fonction d'auto corrélation** : c'est le coefficient de corrélation entre deux composantes de dates différentes.

1.2.1. Test de racine unitaire

La stationnarité est une condition nécessaire pour les analyses économétriques des séries chronologiques.

❖ Test de Dickey-Fuller (1979)

Le test de Dickey-Fuller (DF) permet de démontrer le caractère stationnaire ou non d'une chronique par la détermination d'une tendance déterministe ou stochastique

Le principe des tests est simple : si l'hypothèse $H_0 : \phi = 1$ est retenue dans l'un de ces trois modèles, le processus est alors non stationnaire. On effectue, si l'hypothèse H_0 est vérifiée, la chronique X_t n'est pas stationnaire quel que soit le modèle retenu.

Les modèles servant de base à la construction de ces tests sont au nombre de trois et d'ordre suivant :

Modèle [3] : $\Delta X_t = \phi_1 X_{t-1} + c + \beta t + \epsilon_t$...Modèle autorégressif avec tendance

✓ Test de la tendance (Règle de décision)

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \beta = 0 \text{ si } T_{cal} < T_{tab} \text{ (la tendance n'est pas significative)} \\ H_1 : \beta \neq 0 \text{ si } T_{cal} > T_{tab} \text{ (la tendance est significative)} \end{array} \right.$$

Si la tendance n'est pas significative on accepte H_0 , et on passe au Modèle [2].

Modèle [2] : $\Delta X_t = \phi_1 X_{t-1} + c + \epsilon_t$...Modèle autorégressif avec constante

✓ Test de la constante (Règle de décision)

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : c = 0 \text{ si } T_{cal} < T_{tab} \text{ (la constante n'est pas significative)} \\ H_1 : c \neq 0 \text{ si } T_{cal} > T_{tab} \text{ (la constante est significative)} \end{array} \right.$$

Si la constante n'est pas significative on accepte H_0 , et on passe au Modèle [1].

Modèle [1] : $\Delta X_t = \phi_1 X_{t-1} + \epsilon_t$...Modèle autorégressif d'ordre 1

✓ Test de racine unitaire pour le modèle [M1] (Règle de décision)

- $\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{H0 : } \phi=1 \text{ si } \mathbf{ADFcal} > \mathbf{ADFtab} \text{ (existence de racine unitaire) donc la série n'est pas stationnaire.} \\ \mathbf{H1 : } \phi < 1 \text{ si } \mathbf{ADFcal} < \mathbf{ADFtab} \text{ donc la série est stationnaire.} \end{array} \right.$

1.3. La Modélisation vectorielle

1.3.1. Présentation du modèle Vecteur Auto Régressif (VAR)

C'est un groupe de variables aléatoires temporelles, qui permet d'expliquer une variable par rapport à ses retards, et ce en fonction de l'information continue dans d'autres variables pertinentes.

La construction du modèle VAR se fait d'abord par la sélection des variables d'intérêt en se référant à la théorie économique, ensuite par le choix de l'ordre des retards des variables, et enfin par l'estimation des paramètres.

La présentation du modèle VAR à (K) variables et (p) décalage noté VAR(p) s'écrit :

$$\mathbf{Y_t} = \phi_0 + \phi_1 \mathbf{Y_{t-1}} + \phi_2 \mathbf{Y_{t-2}} + \dots + \phi_P \mathbf{Y_{t-p}} + \boldsymbol{\varepsilon}_t$$

Avec : ϕ_0 vecteur de terme constante, $\phi_1 \phi_2 \dots \phi_P$ sont des matrices.

1.3.2. Estimation et détermination du nombre de retards (p)

Les paramètres du modèle VAR ne peuvent être estimés que sur des séries temporelles stationnaires. Deux techniques d'estimation sont possibles :

- Estimation de chaque équation du modèle VAR par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO).
- Estimation par la méthode de vrai semblance.

L'estimation d'un modèle VAR nécessite le choix du nombre de retard (**p**), la sélection de l'ordre des retards détermine la période maximale d'influence des variables explicatives sur la série à expliquée. Lorsque la valeur de **p** (nombre de retards du modèle) VAR est inconnue, il existe des critères statistiques pour la définir, il s'agit du critère d'AKAIKE et de SCHWARZ. La procédure consiste à définir un ordre jugé suffisamment bas **Pmin** (généralement égale à **1**) et ensuite tester successivement si on peut admettre l'ordre immédiatement supérieur. On s'arrête au retard **P*** pour lequel la valeur de l'une des statistiques AKAIKE ou SCHWARZ est minimisée.

1.3.3. Les applications du modèle VAR

Au niveau théorique, la mise en évidence de la relation causale entre les

Chapitre IV Analyse empirique de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique cas de l'Algérie 1980-2018

variables économiques fournit des éléments de réflexion propices à une meilleure compréhension des phénomènes économiques.

A- La Causalité au sens de GRANGER :

La causalité consiste à étudier l'évolution de l'ensemble des variables, et d'examiner si le passé des unes, apporte une information supplémentaire sur la valeur présente et future des autres. Soit un processus VAR (1) pour deux variables Y_{1t} , Y_{2t}

$$\checkmark Y_{1t} = \beta_0 + \beta_1 y_{1t-1} + \beta_2 y_{2t-2} + \epsilon_{1t}$$

$$\checkmark Y_{2t} = \alpha_0 + \alpha_1 y_{1t-1} + \alpha_2 y_{2t-2} + \epsilon_{2t}$$

Le test consiste à posé ces deux hypothèses :

- Y_t ne cause pas y_{1t} , si l'hypothèse H_0 est acceptée $H_0 : \beta_2 = 0$
- y_{1t} ne cause pas y_{2t} , si l'hypothèse H_0 suivante est acceptée $H_0 : \alpha_1 = 0$

On test ces deux hypothèses à l'aide d'un test de Fisher classique de nullité des coefficients. les statistiques du test sont notées :

$$F^* = \frac{(SCR_c - SCR_{nc}) / C}{\frac{SCR_{nc}}{T-K-1}}$$

Avec :

C : le nombre de coefficient dont on test la nullité ;

SCR_c : somme des carrés des résidus du modèle contraint ;

SCR_{nc} : somme des carrés des résidus du modèle non-contraint.

- ❖ **La règle de décision** Si $F^* >$ à la valeur de la table \Rightarrow on rejette H_0 .
- ❖ **La cointégration**..... La cointégration désigne l'existence d'une réelle relation à long terme entre des variables intégrées. En effet, le risque d'estimer des relations fallacieuses et d'interpréter les résultats de manière erroné est très élevé.

Les conditions de cointégration sont :

- Il faut que les séries soit intégrées de même ordre.
- la combinaison linéaire des deux séries permet de se ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur.

B- L'approche d'ENGLE et GRANGER (1987) :

Le test d'ENGLE et GRANGER est une méthode de vérification d'existence d'une relation de cointégration entre deux variables intégrées et de l'estimation de cette relation. Cette méthode est valable sous l'hypothèse arbitraire qu'il existe un seul vecteur

de cointégration entre les variables utilisées.

Cette méthode permet donc d'estimer un MCE en deux étapes, elle fournit également un certain nombre de tests de cointégration faciles à mettre en œuvre. L'inconvénient de cette approche est qu'elle ne permet pas de distinguer plusieurs vecteurs de cointégration.

C- Approche multi-variée de cointégration de JOHANNSEN (2001) :

Les tests de JOHANNSEN permettent de vérifier des hypothèses sur le nombre de vecteurs de cointégration dans un système VAR(p) reliant des variables qui sont toutes intégrées du même ordre. Ainsi, si on analyse un comportement de N variables, on peut avoir jusqu'à N-1 relations de cointégration.

1.3.4. Estimation d'un modèle VECM

Le point de départ d'un modèle VECM est un modèle VAR(p). Le test d'intégration est fondé sur le rang de la matrice. Le rang de la matrice détermine le nombre de relation de cointégration (relation de long terme), JOHANNSEN propose un test fondé sur les vecteurs propres correspondants aux valeurs propres maximales de la matrice.

On peut réécrire le modèle VAR(2) sous la forme d'un VECM comme suit :

$$X_t = A_1 X_{t-1} + A_2 X_{t-2} + \epsilon_t \rightarrow \text{VAR (2)}$$

$$\Delta X_t = \beta_1 X_{t-1} + \pi_2 X_{t-1} \epsilon_t \rightarrow \text{VECM avec } \pi = A_1 + A_2 - I; \beta = -A_2; I : \text{l'identité de } X_{t-1}$$

Le test de cointégration est fondé sur le rang de la matrice. Le rang de la matrice détermine le nombre de relation de cointégration (relation de long terme), JOHANNSEN propose un test fondé sur les vecteurs propres correspondants aux valeurs propres maximales de la matrice. A partir des valeurs propres de la matrice on calcule une statistique notée :

$$\lambda_{\text{trace}} = -n \sum_{i=r+1}^{\infty} \ln(1 - \lambda_i)$$

Avec :

λ_i : la $i^{\text{ème}}$ valeur propre de la matrice (π).

k : le nombre de variables ; r : le rang de la matrice (π) ; n : nombre d'observations.

Cette statistique suit une loi de Khi-deux tabulée par JOHANNSEN. Le test fonctionne de la manière suivante :

- le rang de la matrice $\pi = 0 : r = 0$ On teste les deux hypothèses suivantes :

$H_0 : r=0 \dots H_1 : r > 0 \dots$ Si H_0 est refusée, on passe au test suivant ($r = 1$).

- **Règle de décision**

Si λ trace $>$ à la valeur critique de la table de JOHANNSEN \rightarrow on rejette H_0 .

Si H_0 est acceptée, on peut estimer un modèle VECM.

- Le rang de la matrice $\pi = 1 : r = 1 : H_0 : r = 1 \dots H_1 : r > 1$

Si H_0 est refusée, on passe au test suivant ($r = 2$), et ainsi de suite. La procédure s'arrête à $r = k-1$.

Section 02 : Spécification du modèle économétrique

2.1. Présentation des variables

Le choix des variables dans notre étude s'est fait par rapport au but de notre thème c-à-d voir l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie durant la période s'étalant de 1980 à 2018.

En effet, notre choix s'est porté sur quatre variables économiques qui représentent une structure macroéconomique de notre pays qui sont :

- **PIB** : Produit Intérieur Brut, retenu pour mesurer la croissance économique en Algérie ;
- **DEP** : Dépenses publiques ou budgétaires, leur but est de satisfaire les besoins des citoyens et augmenter la production ;
- **PP** : Le prix du pétrole au prix réel aussi dit en volume, est la valeur du pétrole Déterminé à base de la variation des prix du pétrole en volume d'une période de référence à une autre. Le prix du pétrole au prix réel est l'indicateur avec lequel on peut mesurer les recettes de l'État, car la majorité des recettes publiques proviennent des hydrocarbures.
- **TXCH** : **Le taux de change** : Une variation positive des termes de l'échange semble être favorable pour la croissance économique, dans la mesure où, elle est susceptible d'impulser une dynamique de l'offre intérieure, et donc une productivité ascendante des produits exportables. Mais, dans les économies rentières comme l'Algérie, celui-ci est jugé défavorable pour la productivité des secteurs échangeables.

Le **PIB** qui est une variable macroéconomique clé et qui permet de mesurer la croissance économique, est considéré comme variable à expliquer, le reste des variables

(DEP,PP, TXCH) sont des variables explicatives.

2.2. Etude de la stationnarité des séries

Le test de stationnarité des variables retenus, la détermination du nombre de retard qui fait appel aux critères d'information d'Akaike (AIC) et Schwarz (SC), et le test ADF (Augmente de Dickey Fuller) qui consiste à déterminer la stationnarité et à préciser le type de processus non stationnaire qui est DS(différence stationnaire) ou TS (trend stationnaire).

Pour bien expliquer notre modèle, on traduit le logarithmique aux variables comme suit: $LPIB = \log(\text{PIB})$; $LDEP = \log(\text{DEP})$; $LPP = \log(\text{PP})$; $LTXCH = \log(\text{TXCH})$,
L'équation des variables s'écrit de la manière suivante :

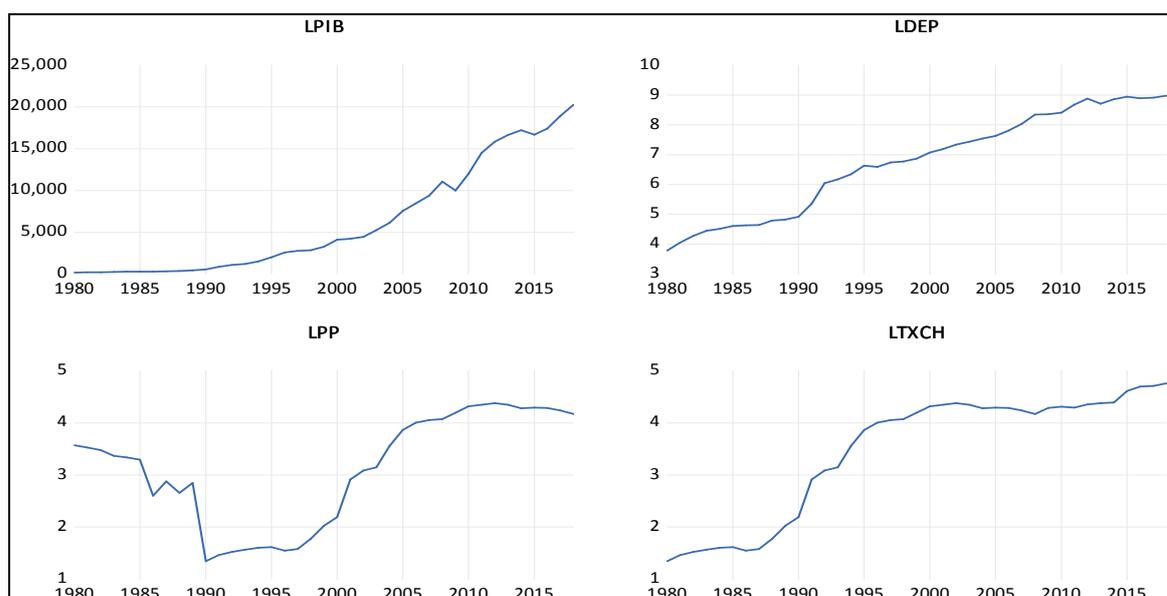
$$LPIB = b_0 + b_1 \log(\text{DEP}) + b_2 \log(\text{PP}) + b_3 \log(\text{TXCH})$$

2.2.1. Analyse graphique et statistique des variables

Avant de procéder à une analyse statistique des différentes séries temporelles, il est utile de commencer par une analyse graphique, car elle nous donne une idée sur les propriétés statistiques des variables. Nous disposons des données annuelles couvrant une période de 38 ans (allant de 1980 -2018). Il s'agit de quatre variables: produit intérieur brut (PIB), les dépenses publiques (DEP), le prix du pétrole courant (PP) et le taux de change (TXCH).

➤ Représentation graphique des séries temporelles

Graphes N°06: Evolution du PIB ; DEP ; PP ; TXCH en l'Algérie de 1980 à 2018



Source : sortie du logiciel Eviews11

➤ **La lecture des graphes**

❖ **Le Produit Intérieur Brut (PIB)**

De 1980 à 1994 : le PIB augmente d'une façon très faible d'une année à l'autre avec une variation positive plus au moins considérable, ce qui signifie une croissance assez faible au cours de cette période .

De 1995 à 2018 : le PIB a connu une croissance importante et spectaculaire due à l'augmentation des recettes pétrolière. On constate aussi que la série PIB à une tendance haussière, elle n'est donc pas stationnaire.

❖ **Les Dépenses Publiques (DEP)**

L'analyse graphique de cette série, nous constatons une évolution haussière de la série DEP enregistrée pendant toute la période qui s'étale de 1980 à 1999, à partir de l'an 2000 les dépenses publiques ont enregistré une fluctuation à la hausse plus importante que la période précédente, ce qui nous permet de dire que cette série n'est pas stationnaire.

❖ **Le prix du pétrole (PP)**

La visualisation graphique de cette série nous permet de marquer de fortes fluctuations à la hausse ainsi à la baisse des prix du pétrole, sachant que le grand prix a été enregistré sur l'année 2012 (79.68 \$) pour le baril ; le prix le plus faible a été enregistré sur l'année 1990 (3.8 \$) .Ce qui nous permet de dire que cette série n'est pas stationnaire.

❖ **Le Taux de Change (TXCH)**

On remarque que la tendance de la variable taux de change est presque stable de l'année 1980 à 1990. À partir de 1991 nous enregistrons une tendance à la hausse considérable, Donc cette série n'est pas stationnaire.

2.2.2. L'application du test de racine unitaire sur les séries utilisées

La stationnarité peut être formée par l'étude du graphique et l'application du test de racine unitaire (ADF), ce qui nous permettra de vérifier les constations premières, ensuite nous déterminerons le nombre de retards. Pour ce la, nous allons nous baser sur les critères d'AKAIKE(AIC) et de SCHWARZ(SC) pour des décalages P allant de 0 à 4. Le tableau suivant résume les résultats obtenus.

• **La détermination du nombre de retard**

Chapitre IV Analyse empirique de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique cas de l'Algérie 1980-2018

Tableau N°02 : Les résultats de test d'Akaike et Schwartz

Les variables		0	1	2	3	4	P
LPIB	AIC	3.59	-1.71	-1.79	-1.77	-1.73	P=2
	SC	3.64	-1.63	-1.66	-1.59	-1.50	
LDEP	AIC	3.15	-1.004	-0.94	-0.95	-0.92	P=1
	SC	3.20	-0.91	-0.79	-0.76	-0.68	
LPP	AIC	3.25	0.77	0.84	0.85	0.92	P=1
	SC	3.30	0.87	0.98	1.04	1.16	
LTXCH	AIC	1.78	-1.35	-1.28	-1.23	-1.30	P=1
	SC	1.83	-1.25	-1.14	-1.04	-1.07	

*Source : réalisé par nous- même à l'aide du logiciel Eviews11

A partir de ce tableau on peut constater que le nombre de retard retenu pour la variable LPIB est P=2 et P=1, pour les trois autres variables LDEP, LPP et LTXCH, dans lesquelles les deux critères (AIC) et (SC) sont minimisés.

D'après le principe de parcimonie, il est préférable de choisir le modèle qui minimise des paramètres à estimer et qui permet aussi de blanchir les résidus.

- **Test de racine unitaire (ADF)**

On commence toujours par l'application du test sur le modèle général qui englobe tous les cas de figure, il s'agit du modèle [M3], modèle avec tendance et avec constante, modèle sans tendance et avec constante [M2], modèle sans tendance et sans constante [M1], pour étudier la significativité de la tendance et de la constante. Les résultats de l'estimation des modèles nous donnent les résultats suivants :

Tableau N°03: Les résultats de test de stationnarité

Level	Intercept [M2]	Trend & Intercept [M3]	None [M1]
LPIB	0.5994	0.9528	0.9947
LDEP	-1.604105	-1.021522	2.512437
LPP	-0.716113	-1.778056	0.050450
LTXCH	-1.439279	-1.060047	1.352261
First difference	Intercept	Trend & Intercept	None
DLPIB	0.0053***	0.0145	0.0240**
DLDEP	-4.728876***	-4.816059	-3.217609***
DLPP	-6.134927	-6.380136	-6.203796***
DLTXCH	-3.986775***	-4.136089	-3.300340

*Source : réalisé par nous même à l'aide du logiciel Eviews11

- **Test de signification de la tendance au seuil de 5%** [M3]

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \beta = 0 \text{ si } T_{cal} < T_{tab} \text{ (la tendance n'est pas significative)} \\ H_1 : \beta \neq 0 \text{ si } T_{cal} > T_{tab} \text{ (la tendance est significatif)} \end{array} \right.$$

Pour toutes les variables : $T_{cal} > T_{tab} = (-3.53) \rightarrow$ la tendance est significative, l'hypothèse nulle est rejeté, on accepte H_1 , le modèle est un modèle autorégressif avec tendance et on passe au model 2.

- **Test de signification de la constante au seuil de 5%** [M2]

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : c = 0 \text{ si } T_{cal} < T_{tab} \text{ (la constante n'est pas significatif)} \\ H_1 : c \neq 0 \text{ si } T_{cal} > T_{tab} \text{ (la constante est significatif)} \end{array} \right.$$

Pour toute les variables $T_{cal} > T_{tab} = (-2.94) \rightarrow$ la constante est significative, l'hypothèse nulle est rejeté, on accepte H_1 ; modèle autorégressif avec constante et on passe au model 1.

- **Test de racine unitaire** [M1]

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \phi = 1 \text{ si } ADF_{cal} > ADF_{tab} \text{ (existence de racine unitaire) donc la série} \\ \hspace{15em} \text{n'est pas stationnaire.} \\ H_1 : \phi < 1 \text{ si } ADF_{cal} < ADF_{tab} \text{ donc la série est stationnaire.} \end{array} \right.$$

Pour toutes les variables $ADF_{cal} > ADF_{Tab} = (-1.94) \rightarrow$ donc on accepte l'hypothèse nulle H_0 et on rejette H_1 . Les séries ne sont pas stationnaires avec l'existence de racine unitaire. Le processus générateur de données est un processus **DS** avec dérive.

- **Pour la 1ère différenciation**

Les quatre variables LPIB ; LDEP ; LPP et LTXCH ont un $ADF_{cal} < ADF_{tab}$, Donc On rejette l'hypothèse nulle et on accepte H_1 . Les séries sont devenues stationnaires en premier différenciation (intégré d'ordre 1) **I(1)**.

2.3. Estimation de la relation de cour terme (modèle VAR)

D'après le test Dickey Fuller effectué précédemment, Les séries :(DLPIB ; DLDP ; DL PP ; DLTXCH) \rightarrow **I(1)** sont intégrées du même ordre **I(1)** , Il y'a donc possibilité de relation de cointégration entre les quatre variables à long terme .

2.3.1. Détermination du nombre de retards optimale

La première étape consiste à déterminer l'ordre de retard du processus VAR(p) à retenir. Pour cela, nous avons construit le modèle VAR pour différents retards, le VAR optimal et celui qui minimise les critères d'information d'AKAIKE et SCHWARS.

Le tableau suivant donne les valeurs des critères AIC et SC.

Chapitre IV Analyse empirique de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique cas de l'Algérie 1980-2018

***Figure N°01 : Détermination du Nombre de retard optimal**

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-51.96163	NA	0.000288	3.197807	3.375561	3.259168
1	109.5973	276.9582*	7.08e-08*	-5.119848*	-4.231078*	-4.813045*
2	122.2597	18.81262	8.91e-08	-4.929125	-3.329338	-4.376879
3	134.1718	14.97529	1.25e-07	-4.695534	-2.384731	-3.897845
4	157.4573	23.95071	1.01e-07	-5.111843	-2.090024	-4.068712

Source : Sortie du logiciel Eviews 11

Le nombre de retard qui minimise les critères d'information d'Akaike et de Schwarz est $P=1$. Donc notre modèle est un VAR d'ordre (1) [VAR(1)].

2.3.2. Test de Co-intégration (Test de la Trace JOHANSEN)

La cointégration désigne l'existence d'une réelle relation à long terme entre des variables intégrées. En effet, le risque d'estimer les relations fallacieuses et d'interpréter les résultats de manière erronée est très élevé.

Il y'a donc possibilité de cointégration. Le Test de Johansen, qui nous éclaire sur le nombre de relation de cointégration et sa forme fonctionnelle en suivant différents critères :

- * Le critère de la trace et valeur propre minimale ;
- * Le critère d'information d'AKAIKE et de SCHWARZ.

Nous avons effectué le test de cointégration fondé sur la comparaison de ration de vraisemblance à sa valeur critique. L'hypothèse du test est formulée comme suit :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : r = 0 \text{ absence de relation} \\ H_1 : r > 0 \text{ il existe au moins une relation} \end{array} \right.$$

Figure N° 02: Résultats du test de JOHANSEN

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)				
Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None	0.467594	44.25427	47.85613	0.1047
At most 1	0.260707	20.93137	29.79707	0.3619
At most 2	0.164378	9.755124	15.49471	0.3001
At most 3	0.080636	3.110704	3.841466	0.0778
Trace test indicates no cointegration at the 0.05 level * denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level **MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values				
Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)				
Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Max-Eigen Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None	0.467594	23.32290	27.58434	0.1601
At most 1	0.260707	11.17624	21.13162	0.6297
At most 2	0.164378	6.644420	14.26460	0.5320
At most 3	0.080636	3.110704	3.841466	0.0778

Source : sortie du logiciel Eviews 11

Chapitre IV Analyse empirique de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique cas de l'Algérie 1980-2018

Suivant le teste de Johansen illustré dans ce tableau La statistique calculée de Johansen $r=0$: ($\lambda_{\text{trace}}=44,25$) est inférieure à la valeur théorique tabulée au seuil statistique de 5% (47,85). Ce qui indique que l'hypothèse nulle est validée, on accepte donc l'hypothèse H_0 d'absence de relation de cointégration à long terme entre les quatre variables.

Pour $r=1$: ($\lambda_{\text{trace}}=20,93$) est inférieure à la valeur théorique tabulée au seuil statistique de 5% (29.79). On accepte l'hypothèse nulle H_0 .

Pour $r=2$: ($\lambda_{\text{trace}}=9,75$) est inférieure à la valeur théorique tabulée au seuil statistique de 5% (15.49). On accepte donc, l'hypothèse nulle H_0 .

Pour $r=3$: ($\lambda_{\text{trace}}=3,11$) est inférieur à la valeur théorique tabulée au seuil statistique de 5% (3,84). On a pu constater que l'hypothèse nulle qu'il n y a aucune relation de cointégration est validée.

Donc, on ne peut pas retenir une spécification à correction d'erreur VECM. On utilise une représentation VAR.

2.3.3. Test de causalité au sens de Granger

Pour illustrer la notion de causalité au sens de Granger, qui nous donne la relation de causalité entre les 04 variables, (nous intéressons qu'aux relations du PIB avec le reste des variables), on procède par la proposition de l'hypothèse suivante :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : Y_2 \text{ ne cause pas } Y_1 \text{ au sens de Granger} \\ H_1 : Y_2 \text{ cause } Y_1 \text{ au sens de Granger} \end{array} \right.$$

Figure N°03: Test de causalité au sens de Granger

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
DLDEP does not Granger Cause DLPIB	37	1.90006	0.1771
DLPIB does not Granger Cause DLDEP		14.8154	0.0005
DLPP does not Granger Cause DLPIB	37	0.40543	0.5286
DLPIB does not Granger Cause DLPP		0.00032	0.9858
DLTXCH does not Granger Cause DLPIB	37	3.42628	0.0729
DLPIB does not Granger Cause DLTXCH		0.18700	0.6682
DLPP does not Granger Cause DLDEP	37	1.38844	0.2468
DLDEP does not Granger Cause DLPP		1.32843	0.2571
DLTXCH does not Granger Cause DLDEP	37	7.93574	0.0080
DLDEP does not Granger Cause DLTXCH		0.33562	0.5662
DLTXCH does not Granger Cause DLPP	37	0.01135	0.9158
DLPP does not Granger Cause DLTXCH		0.19965	0.6578

Source : Sortie du logiciel Eviews 11

Chapitre IV Analyse empirique de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique cas de l'Algérie 1980-2018

*** Les résultats du test indiquent :

- ✓ LPIB cause au sens de granger LDEP, car la probabilité ($0,0005 < 0,05$), alors on accepte H1. Cependant LDEP ne cause pas LPIB au seuil de 5%, puisque la probabilité ($0,17 > 0,05$). Donc, on accepte H0.
- ✓ LTXCH cause au sens de granger LDEP, car la probabilité ($0,008 < 0,05$), alors on accepte H1. Cependant LDEP ne cause pas LTXCH au seuil de 5%, puisque la probabilité ($0,56 > 0,05$) alors on accepte H0.

À partir de ces résultats nous constatons que l'absence de cointégration entre les séries temporelles et l'existence d'une relation de causalité au sens de granger entre les variables LPIB, LDEP et LTXCH au seuil de 5%, nous permet d'estimer un modèle VAR.

2.3.4. Estimation de Modèle Vectoriel Autoregressif

D'après les résultats du test de Johansen présentés dans la figure n°2, les séries LPIB, LDEP, LPP, LTXCH n'ont aucune relation stable à long terme entre elles. L'estimation de notre modèle VAR se fera donc en différence. Par ailleurs, les paramètres du VAR(p) réduit peuvent être estimés par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) ou (OLS), sous réserve que les hypothèses sous tendant le recours à cette méthode d'estimation soient validées (les résidus doivent être stationnaires : normalité, absence d'autocorrélation et homoscédasticité).

- **Figure N°04:** Représentation du modèle VAR par la méthode (MCO)

Dependent Variable: DLPIB				
Method: Least Squares				
Date: 09/08/20 Time: 10:27				
Sample (adjusted): 1981 2018				
Included observations: 38 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
DLDEP	0.161084	0.067150	2.398287	0.0221
DLPP	0.210279	0.034471	6.100115	0.0000
DLTXCH	0.597037	0.066586	8.962733	0.0000
C	0.065612	0.012628	5.195527	0.0000
R-squared	0.724751	Mean dependent var	0.126990	
Adjusted R-squared	0.700464	S.D. dependent var	0.100599	
S.E. of regression	0.055058	Akaike info criterion	-2.861562	
Sum squared resid	0.103067	Schwarz criterion	-2.689185	
Log likelihood	58.36968	Hannan-Quinn criter.	-2.800231	
F-statistic	29.84153	Durbin-Watson stat	1.985543	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : Sortie du logiciel Eviews11

Chapitre IV Analyse empirique de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique cas de l'Algérie 1980-2018

Les résultats obtenus de l'estimation du modèle VAR peuvent être résumés sous la forme suivante :

$$\text{LPIB} = 0,06 + 0,16 \log (\text{DEP}) + 0,21 \log (\text{PP}) + 0,39 \log (\text{TXCH})$$

Les résultats de cette estimation démontrent que les coefficients sont significatifs et conformes aux signes attendus. De plus, le coefficient de détermination (R^2) de l'équation LPIB est assez élevé (72%) et le coefficient de Durbin-Watson est proche de 2 (1,98), cela signifie qu'il explique très bien la réalité.

En effet, selon les résultats de cette estimation, il apparaît d'abord que les dépenses publiques n'exercent qu'à très faible effet positif à court terme, avec un coefficient 0,16%, une augmentation de 1% de la variable LDEP engendre une augmentation de 0,16% de la part du PIB. Ces effets correspondent aux théories d'inspiration keynesienne qui induisent une implication positive mais faible se prolongeant dans le temps. Le même effet à signaler pour les prix du pétrole avec un coefficient de 0,21%. Alors que, le taux de change exerce un effet positif avec un coefficient de 0,39% sur la croissance économique.

2.4. Validation du modèle VAR :

La validation de notre modèle se fera par l'analyse des résidus des séries.

2.4.1. Test d'autocorrélation des résidus

Dans notre travail, nous allons tester l'hypothèse nulle d'absence d'autocorrélation des résidus, contre l'hypothèse d'existence d'autocorrélation, dont la règle de décision est la suivante :

H0 : Absence d'auto corrélation des résidus.....si prob> 5% .

H1 : Auto corrélation des résidus, si prob< 5%.

Tableau N°04 : Test de Breush-Godfrey

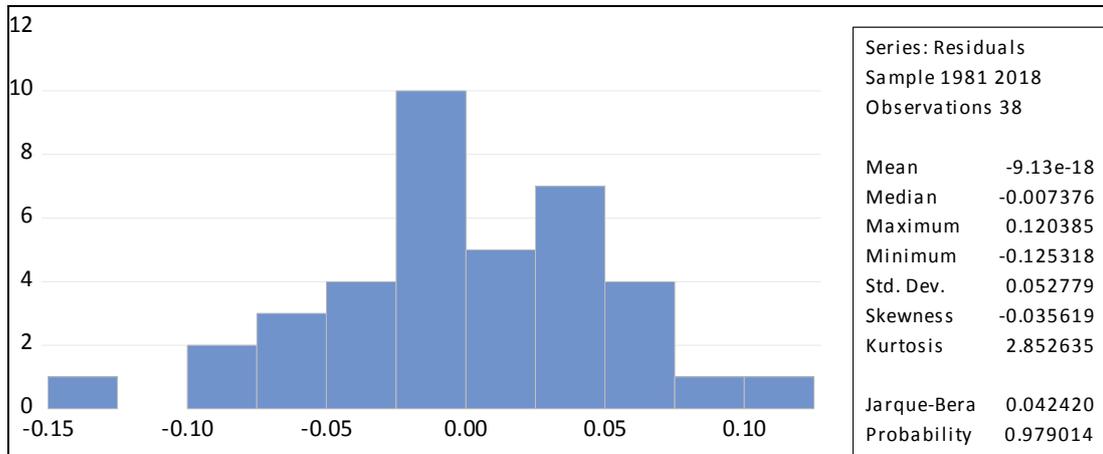
Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:			
Null hypothesis: No serial correlation at up to 1 lag			
F-statistic	0.034281	Prob. F(1,33)	0.8542
Obs*R-squared	0.039434	Prob. Chi-Square(1)	0.8426

Source : Sortie du logiciel Eviews11

Selon les résultats du tableau, nous constatons une absence d'autocorrélation des résidus, car la probabilité associée de F-statistic est égale à 0,85 et supérieure au seuil de 5%. L'hypothèse d'absence d'autocorrélation des résidus est vérifiée.

2.4.2. Test de normalité

Figure N°05 : Test de Jarque Bera



Source : Sortie du logiciel Eviews11

Les résultats obtenus du test de Jarque Bera font apparaître une probabilité associée égale à 0,97 et supérieure à 5%. Donc, les résidus suivent une loi normale.

2.4.3. Test d'hétéroscédasticité :

L'une des hypothèses clés des modèles linéaires est l'hypothèse d'homoscédasticité, c'est-à-dire, les résidus du modèle ont la même variance. Nous étudions le test d'ARCH dont : l'hypothèse nulle est H_0 : Homoscédasticité et H_1 : Hétéroscédasticité. On rejette l'hypothèse nulle Si la probabilité associée au test est inférieure au niveau du risque.

Tableau N°05 : Test ARCH

-eteroskedasticity Test: ARCH			
F-statistic	0.005930	Prob. F(1,35)	0.9391
Obs*R-squared	0.006259	Prob. Chi-Square(1)	0.9369

Source : Sortie du logiciel Eviews11

D'après le tableau précédent, on constate que la valeur de la probabilité F-statistic est égale à 0,93 > 0.05. Donc, il y a absence d'hétéroscédasticité, les résidus sont homoscédastiques.

De ce qui précède, et d'après les résultats des tests précédents d'analyse des résidus nous confirmons la validation du modèle VAR ; et ce dernier est qualifié significatif.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre consistait à examiner la relation qui peut exister entre la politique budgétaire exprimée en dépenses publiques (DEP), et la croissance économique exprimée en produit intérieur brut (PIB), soutenu par les prix de pétrole (PP) (Recettes Pétrolières) et la variation du taux de change (TXCH) .

Nous avons tout d'abord procédé à la vérification de la stationnarité de nos séries, en utilisant le test de racine unitaire de Dickey Fuller (ADF), les résultats obtenus montrent que nos séries ne sont pas stationnaires en niveau, pour cela nous avons appliqué la différenciation afin de les rendre stationnaires. Les séries sont devenues stationnaires après la première différenciation.

Ensuite, nous avons estimé un modèle VAR, afin de vérifier la dépendance de nos variables vis-à-vis du PIB (variable dépendante). Après estimation, nous sommes parvenus aux résultats suivants :

- ✓ L'absence de relation de cointégration entre les variables suivant le test de la Trace.
- ✓ Le LPIB dépend positivement des valeurs des LDEP, LPP et LTXCH
- ✓ Les résultats d'analyse de la relation de causalité entre les variables, montrent que LPIB cause au sens de granger LDEP au seuil de 5%. Cependant, la variable LTXCH cause au sens de granger LPIB au seuil de 5%.
- ✓ A l'aide du test d'autocorrélation des erreurs, test d'hétéroscédasticité et le test de normalité des résidus, nous avons pu valider notre modèle.

A cette constatation, nous pouvons dire que les variables durant la période étudiée ont un impact positif et significatif sur la croissance économique.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Pour atteindre l'objectif final de cette étude, à savoir l'analyse de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie entre 1980 et 2018, il a été nécessaire d'abord d'identifier ses composantes et leur évolution ainsi que les circonstances économiques prévalant durant chaque période, de même que la politique budgétaire dans laquelle ils s'inscrivent.

De ce fait, nous avons subdivisé notre étude en deux volets distincts, à savoir, le volet théorique que nous l'avons consacré aux différentes théories et modèles de la croissance économique.

Le deuxième volé a été quand à lui pratique, nous l'avons consacré à la présentation des différents programmes de relance économique adoptées par l'Etat Algérien et à la vérification de la relation qui peut exister entre la politique budgétaire qui est exprimée en dépenses publiques (DEP), et la croissance économique exprimée en produit intérieur brut (PIB), soutenu par les prix du pétrole (PP) et le taux de change (TXCH).

A l'aide du logiciel Eviews.11, nous avons dans un premier temps, procédé à la vérification de la stationnarité de nos séries statistiques, et ce, par l'utilisation du test de racine unitaire de Dickey FULLER (ADF), dont les résultats obtenus montrent que nos séries n'étaient pas stationnaires en niveau. Après l'application de la différenciation nos séries sont devenues stationnaires en première différence. Donc, elles sont intégrées d'ordre I (1).

Dans notre étude économétrique, on a utilisé le modèle VAR pour estimer la relation de long terme. En appliquant le test de cointégration de Johansen, nous confirmons l'absence de relation de cointégration à long terme entre les variables intégrées.

Ainsi, les résultats du Test de causalité au sens de Granger, indiquent l'existence d'une relation de causalité au sens de granger entre la variable endogène PIB et les deux variables DEP et TXCH au seuil de 5%.

En fin et à l'aide des différents tests d'autocorrélation des erreurs, de normalité et d'hétéroscédasticité, nous avons validé notre modèle au grégressif vectoriel (VAR).

A ce constat, nous pouvons confirmer l'hypothèse du départ, qui tourne autour de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique. En effet, les résultats obtenus montrent que les dépenses publiques influencent d'une manière positive mais faible sur la croissance économique en Algérie (H1). Ce qui indique clairement qu'il y a

Conclusion Générale

absence de relation d'équilibre à long terme entre les variables intégrées (H0).

Sachant que l'économie algérienne est une économie dépendante des hydrocarbures, et que les recettes pétrolières constituent la principale ressource de devises pour l'Algérie. Cette dernière adopte une politique de relance économique de type Keynésien depuis 1999, cette politique qui stipule le soutien de la consommation.

Pour améliorer l'efficacité du processus budgétaire tout en assurant la soutenabilité des finances publiques, de nombreux pays ont adopté des règles budgétaires, soit en imposant un seuil maximum de dépenses, soit en plafonnant les impôts, le solde budgétaire ou la dette... Cependant, pour pouvoir être utilisées de façon efficace, ces règles doivent s'accompagner de principe budgétaire propre à assurer une affectation efficace des ressources financières entre les programmes de dépenses. En particulier, il faut établir des plans à plus long terme tout en réduisant la fragmentation des budgets, et en mettant davantage l'accent sur les résultats auxquels aboutissent les dépenses publiques.

Cependant, une politique budgétaire viable et prudente peut bénéficier des effets positifs tout en cherchant à atténuer les effets négatifs induits par l'accroissement des dépenses publiques.

Par ailleurs, il ressort de nombreuses données théoriques et pratiques qu'une coordination de la politique budgétaire et monétaire aboutira à de meilleurs résultats en terme de croissance économique.

ANNEXES

***Annexe N°01 : Données statistique**

	LPIB	LDEP	LPP (\$)	LTXCH (%)
1980	162,507	44,016	35,52	3,84
1981	191,468	57,655	34	4,32
1982	207,551	72,445	32,38	4,59
1983	233,752	84,825	29,04	4,79
1984	263,855	91,598	28,2	4,98
1985	291,597	99,841	27,01	5,03
1986	296,551	101,817	13,53	4,7
1987	312,706	103,977	17,73	4,85
1988	347,716	119,7	14,24	5,91
1989	422,043	124,5	17,31	7,61
1990	554,388	136,5	3,84	8,96
1991	862,132	212,1	4,32	18,47
1992	1074,695	420,131	4,59	21,84
1993	1189,724	476,627	4,79	23,35
1994	1487,403	566,329	4,98	35,06
1995	2004,994	759,617	5,03	47,66
1996	2570,028	724,609	4,7	54,75
1997	2780,2	845,196	4,85	57,71
1998	2830,5	875,739	5,91	58,74
1999	2348,2	961,682	7,61	66,57
2000	4098,6	1178,122	8,96	75,26
2001	4260,8	1321,028	18,47	77,22
2002	4537,7	1550,646	21,84	79,68
2003	5247,5	1690,2	23,35	77,39
2004	6135,9	1891,8	35,06	72,06
2005	7544,1	2052	47,66	73,28
2006	8463,5	2453	54,75	72,65
2007	9389,6	3092,7	57,71	69,29
2008	11043,70	4191	58,74	64,58
2009	10034,3	4246,3	66,57	72,65
2010	11991,6	4466,9	75,26	74,39
2011	14558,6	5853,6	77,22	72,94
2012	16208,7	7169,9	79,68	77,57
2013	16643,8	6024,1	77,39	79,37
2014	17228,6	6995,7	72,06	80,58
2015	16702,1	7656,3	73,28	100,69
2016	17406,7	7297,5	72,65	109,44
2017	18906,6	7389,3	69,29	110,97
2018	20189,6	7899,06	64,58	116,59

***Unité : Milliard de Dinars**

***Sources :** -Office Nationale des statistiques (ONS)

-La Banque Mondiale (BM)

- Direction générale du Budget (DGB)

*Annexe N° 02 : Test de Racine Unitaire (Test ADF)

➔Tableau N°03: Les résultats de Test de Stationnarité

Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on LPIB

Null Hypothesis: LPIB has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-1.863574	0.6535
Test critical values:		1% level	-4.219126	
		5% level	-3.533083	
		10% level	-3.198312	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LPIB) Method: Least Squares Date: 08/17/20 Time: 18:50 Sample (adjusted): 1981 2018 Included observations: 38 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	-0.192025	0.103041	-1.863574	0.0708
C	2.034198	1.264191	1.609090	0.1166
@TREND("1980")	-0.009264	0.018747	-0.494172	0.6243
R-squared	0.097117	Mean dependent var		-0.054883
Adjusted R-squared	0.045524	S.D. dependent var		1.112760
S.E. of regression	1.087136	Akaike info criterion		3.080627
Sum squared resid	41.36527	Schwarz criterion		3.209910
Log likelihood	-55.53192	Hannan-Quinn criter.		3.126625
F-statistic	1.882357	Durbin-Watson stat		1.956661
Prob(F-statistic)	0.167321			

Null Hypothesis: LPIB has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-1.896313	0.3305
Test critical values:		1% level	-3.615588	
		5% level	-2.941145	
		10% level	-2.609066	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LPIB) Method: Least Squares Date: 08/17/20 Time: 18:51 Sample (adjusted): 1981 2018 Included observations: 38 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	-0.165860	0.087464	-1.896313	0.0660
C	1.593508	0.886603	1.797320	0.0807
R-squared	0.090817	Mean dependent var		-0.054883
Adjusted R-squared	0.065562	S.D. dependent var		1.112760
S.E. of regression	1.075664	Akaike info criterion		3.034949
Sum squared resid	41.65389	Schwarz criterion		3.121138
Log likelihood	-55.66403	Hannan-Quinn criter.		3.065614
F-statistic	3.596002	Durbin-Watson stat		1.994560
Prob(F-statistic)	0.065966			

*Source : Sortie de Logiciel Eviews 10

Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-6.330786	0.0000
Test critical values:	1% level		-4.226815	
	5% level		-3.536601	
	10% level		-3.200320	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LPIB,2) Method: Least Squares Date: 08/17/20 Time: 18:53 Sample (adjusted): 1982 2018 Included observations: 37 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPIB(-1))	-1.080313	0.170644	-6.330786	0.0000
C	-0.287662	0.403679	-0.712600	0.4810
@TREND("1980")	0.011110	0.017782	0.624786	0.5363
R-squared	0.541076	Mean dependent var		-0.002658
Adjusted R-squared	0.514080	S.D. dependent var		1.650679
S.E. of regression	1.150654	Akaike info criterion		3.196143
Sum squared resid	45.01618	Schwarz criterion		3.326758
Log likelihood	-56.12865	Hannan-Quinn criter.		3.242191
F-statistic	20.04315	Durbin-Watson stat		2.016925
Prob(F-statistic)	0.000002			

Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on LDEP

Null Hypothesis: LDEP has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-1.021522	0.9288
Test critical values:	1% level		-4.219126	
	5% level		-3.533083	
	10% level		-3.198312	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LDEP) Method: Least Squares Date: 08/16/20 Time: 23:37 Sample (adjusted): 1981 2018 Included observations: 38 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDEP(-1)	-0.098249	0.096179	-1.021522	0.3140
C	0.568500	0.366748	1.550109	0.1301
@TREND("1980")	0.011526	0.014473	0.796400	0.4312
R-squared	0.083320	Mean dependent var		0.136578
Adjusted R-squared	0.030938	S.D. dependent var		0.145533
S.E. of regression	0.143264	Akaike info criterion		-0.972595
Sum squared resid	0.718363	Schwarz criterion		-0.843312
Log likelihood	21.47930	Hannan-Quinn criter.		-0.926597
F-statistic	1.590632	Durbin-Watson stat		1.499967
Prob(F-statistic)	0.218178			

Null Hypothesis: LDEP has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-1.604105	0.4708
Test critical values:	1% level		-3.615588	
	5% level		-2.941145	
	10% level		-2.609066	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LDEP) Method: Least Squares Date: 08/16/20 Time: 23:37 Sample (adjusted): 1981 2018 Included observations: 38 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDEP(-1)	-0.022478	0.014013	-1.604105	0.1174
C	0.286815	0.096470	2.973099	0.0052
R-squared	0.066708	Mean dependent var		0.136578
Adjusted R-squared	0.040784	S.D. dependent var		0.145533
S.E. of regression	0.142535	Akaike info criterion		-1.007267
Sum squared resid	0.731381	Schwarz criterion		-0.921078
Log likelihood	21.13807	Hannan-Quinn criter.		-0.976602
F-statistic	2.573153	Durbin-Watson stat		1.587630
Prob(F-statistic)	0.117429			

Null Hypothesis: D(LDEP) has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-4.816059	0.0022
Test critical values:	1% level		-4.226815	
	5% level		-3.536601	
	10% level		-3.200320	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LDEP,2) Method: Least Squares Date: 08/16/20 Time: 23:47 Sample (adjusted): 1982 2018 Included observations: 37 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LDEP(-1))	-0.806822	0.167527	-4.816059	0.0000
C	0.149597	0.060369	2.478064	0.0183
@TREND("1980")	-0.002169	0.002276	-0.952746	0.3474
R-squared	0.405709	Mean dependent var		-0.005492
Adjusted R-squared	0.370751	S.D. dependent var		0.181625
S.E. of regression	0.144074	Akaike info criterion		-0.959372
Sum squared resid	0.705750	Schwarz criterion		-0.828757
Log likelihood	20.74839	Hannan-Quinn criter.		-0.913324
F-statistic	11.60552	Durbin-Watson stat		1.942172
Prob(F-statistic)	0.000144			

*Source : Sortie de Logiciel Eviews 11

Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on LPP

Null Hypothesis: LPP has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)					
			t-Statistic	Prob.*	
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-1.778056	0.6956	
Test critical values:	1% level		-4.219126		
	5% level		-3.533083		
	10% level		-3.198312		
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.					
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LPP) Method: Least Squares Date: 08/17/20 Time: 19:16 Sample (adjusted): 1981 2018 Included observations: 38 after adjustments					
	Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
	LPP(-1)	-0.103206	0.058044	-1.778056	0.0841
	C	0.105252	0.159655	0.659246	0.5141
	@TREND("1980")	0.011733	0.005511	2.128936	0.0404
R-squared	0.127084	Mean dependent var	0.015732		
Adjusted R-squared	0.077203	S.D. dependent var	0.326893		
S.E. of regression	0.314021	Akaike info criterion	0.596945		
Sum squared resid	3.451330	Schwarz criterion	0.726229		
Log likelihood	-8.341963	Hannan-Quinn criter.	0.642943		
F-statistic	2.547753	Durbin-Watson stat	2.140780		
Prob(F-statistic)	0.092686				

Null Hypothesis: LPP has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)					
			t-Statistic	Prob.*	
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-0.716113	0.8306	
Test critical values:	1% level		-3.615588		
	5% level		-2.941145		
	10% level		-2.609066		
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.					
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LPP) Method: Least Squares Date: 08/16/20 Time: 23:43 Sample (adjusted): 1981 2018 Included observations: 38 after adjustments					
	Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
	LPP(-1)	-0.036715	0.051269	-0.716113	0.4785
	C	0.128970	0.166897	0.772755	0.4447
R-squared	0.014045	Mean dependent var	0.015732		
Adjusted R-squared	-0.013343	S.D. dependent var	0.326893		
S.E. of regression	0.329067	Akaike info criterion	0.666086		
Sum squared resid	3.898265	Schwarz criterion	0.752274		
Log likelihood	-10.65563	Hannan-Quinn criter.	0.696751		
F-statistic	0.512817	Durbin-Watson stat	2.024431		
Prob(F-statistic)	0.478542				

*Source : Sortie de Logiciel Eviews 11

Null Hypothesis: D(LPP) has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-6.380136	0.0000
Test critical values:	1% level		-4.226815	
	5% level		-3.536601	
	10% level		-3.200320	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LPP,2) Method: Least Squares Date: 08/16/20 Time: 23:57 Sample (adjusted): 1982 2018 Included observations: 37 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPP(-1))	-1.095527	0.171709	-6.380136	0.0000
C	-0.129665	0.117673	-1.101906	0.2782
@TREND("1980")	0.007436	0.005252	1.415919	0.1659
R-squared	0.544984	Mean dependent var		-0.000721
Adjusted R-squared	0.518219	S.D. dependent var		0.476879
S.E. of regression	0.331004	Akaike info criterion		0.704231
Sum squared resid	3.725160	Schwarz criterion		0.834846
Log likelihood	-10.02828	Hannan-Quinn criter.		0.750279
F-statistic	20.36135	Durbin-Watson stat		1.952622
Prob(F-statistic)	0.000002			

Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on LTXCH

Null Hypothesis: LTXCH has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-1.060047	0.9223
Test critical values:	1% level		-4.226815	
	5% level		-3.536601	
	10% level		-3.200320	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LTXCH) Method: Least Squares Date: 08/17/20 Time: 19:37 Sample (adjusted): 1982 2018 Included observations: 37 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LTXCH(-1)	-0.050084	0.047247	-1.060047	0.2968
D(LTXCH(-1))	0.364411	0.164476	2.215596	0.0337
C	0.177674	0.086789	2.047203	0.0487
@TREND("1980")	0.002608	0.005228	0.498949	0.6211
R-squared	0.195801	Mean dependent var		0.089065
Adjusted R-squared	0.122692	S.D. dependent var		0.150084
S.E. of regression	0.140576	Akaike info criterion		-0.984334
Sum squared resid	0.652131	Schwarz criterion		-0.810181
Log likelihood	22.21018	Hannan-Quinn criter.		-0.922937
F-statistic	2.678208	Durbin-Watson stat		2.074044
Prob(F-statistic)	0.063021			

*Source : Sortie de Logiciel Eviews 11

Null Hypothesis: D(LTXCH) has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-4.136089	0.0125
Test critical values:	1% level		-4.226815	
	5% level		-3.536601	
	10% level		-3.200320	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LTXCH,2) Method: Least Squares Date: 08/17/20 Time: 19:29 Sample (adjusted): 1982 2018 Included observations: 37 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LTXCH(-1))	-0.668938	0.161732	-4.136089	0.0002
C	0.106971	0.055632	1.922847	0.0629
@TREND("1980")	-0.002400	0.002241	-1.070908	0.2918
R-squared	0.334741	Mean dependent var		-0.001848
Adjusted R-squared	0.295608	S.D. dependent var		0.167800
S.E. of regression	0.140831	Akaike info criterion		-1.004903
Sum squared resid	0.674337	Schwarz criterion		-0.874288
Log likelihood	21.59071	Hannan-Quinn criter.		-0.958855
F-statistic	8.553952	Durbin-Watson stat		2.033322
Prob(F-statistic)	0.000979			

Augmented Dickey-Fuller Unit Root Test on D(LTXCH)

Null Hypothesis: D(LTXCH) has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-3.986775	0.0038
Test critical values:	1% level		-3.621023	
	5% level		-2.943427	
	10% level		-2.610263	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LTXCH,2) Method: Least Squares Date: 08/17/20 Time: 19:34 Sample (adjusted): 1982 2018 Included observations: 37 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LTXCH(-1))	-0.625142	0.156804	-3.986775	0.0003
C	0.054986	0.027231	2.019251	0.0512
R-squared	0.312301	Mean dependent var		-0.001848
Adjusted R-squared	0.292653	S.D. dependent var		0.167800
S.E. of regression	0.141126	Akaike info criterion		-1.025783
Sum squared resid	0.697083	Schwarz criterion		-0.938706
Log likelihood	20.97699	Hannan-Quinn criter.		-0.995084
F-statistic	15.89438	Durbin-Watson stat		2.058745
Prob(F-statistic)	0.000324			

*Source : Sortie de Logiciel Eviews 11

***Annexe N°03 : Estimation de la relation à long terme (Test de la Trace)**

Johansen Cointegration Test

Date: 09/07/20 Time: 17:49 Sample (adjusted): 1982 2018 Included observations: 37 after adjustments Trend assumption: Linear deterministic trend Series: LPIB LDEP LPP LTXCH Lags interval (in first differences): 1 to 1				
Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)				
Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None	0.467594	44.25427	47.85613	0.1047
At most 1	0.260707	20.93137	29.79707	0.3619
At most 2	0.164378	9.755124	15.49471	0.3001
At most 3	0.080636	3.110704	3.841466	0.0778
Trace test indicates no cointegration at the 0.05 level * denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level **MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values				
Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)				
Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Max-Eigen Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None	0.467594	23.32290	27.58434	0.1601
At most 1	0.260707	11.17624	21.13162	0.6297
At most 2	0.164378	6.644420	14.26460	0.5320
At most 3	0.080636	3.110704	3.841466	0.0778
Max-eigenvalue test indicates no cointegration at the 0.05 level * denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level **MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values				
Unrestricted Cointegrating Coefficients (normalized by b*S11*b=I):				
LPIB	LDEP	LPP	LTXCH	
5.935289	-7.187792	2.374951	1.219886	
9.119818	-4.803348	-2.857420	-4.142316	
-5.037408	2.887508	1.554673	3.036442	
-1.040080	2.550574	0.360719	-2.099266	
Unrestricted Adjustment Coefficients (alpha):				
D(LPIB)	-0.015164	-8.03E-06	-0.019519	-0.018593
D(LDEP)	0.059327	0.021576	-0.020306	-0.009545
D(LPP)	-0.039881	0.056034	0.031865	-0.061716
D(LTXCH)	-0.031341	0.017947	-0.048899	0.006372
1 Cointegrating Equation(s):		Log likelihood	118.5631	
Normalized cointegrating coefficients (standard error in parentheses)				
LPIB	LDEP	LPP	LTXCH	
1.000000	-1.211026 (0.12668)	0.400141 (0.11883)	0.205531 (0.14120)	
Adjustment coefficients (standard error in parentheses)				
D(LPIB)	-0.090000 (0.08833)			
D(LDEP)	0.352121 (0.10353)			
D(LPP)	-0.236708			

*Source : Sortie de Logiciel Eviews 11

***Annexe 04 : Validation du modèle VAR**

Dependent Variable: DLPIB Method: Least Squares Date: 09/08/20 Time: 10:27 Sample (adjusted): 1981 2018 Included observations: 38 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
DLDEP	0.161084	0.067150	2.398887	0.0221
DLPP	0.210279	0.034471	6.100115	0.0000
DLTXCH	0.397037	0.066586	5.962733	0.0000
C	0.065612	0.012629	5.195527	0.0000
R-squared	0.724751	Mean dependent var		0.126990
Adjusted R-squared	0.700464	S.D. dependent var		0.100599
S.E. of regression	0.055058	Akaike info criterion		-2.861562
Sum squared resid	0.103067	Schwarz criterion		-2.689185
Log likelihood	58.36968	Hannan-Quinn criter.		-2.800231
F-statistic	29.84153	Durbin-Watson stat		1.985543
Prob(F-statistic)	0.000000			

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test: Null hypothesis: No serial correlation at up to 1 lag				
F-statistic	0.034281	Prob. F(1,33)		0.8542
Obs*R-squared	0.039434	Prob. Chi-Square(1)		0.8426
Test Equation: Dependent Variable: RESID Method: Least Squares Date: 09/08/20 Time: 14:06 Sample: 1981 2018 Included observations: 38 Presample missing value lagged residuals set to zero.				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.000320	0.012928	-0.024770	0.9804
DLDEP	0.002933	0.069942	0.041939	0.9668
DLPP	0.000326	0.035016	0.009302	0.9926
DLTXCH	-8.93E-05	0.067554	-0.001321	0.9990
RESID(-1)	-0.034569	0.186705	-0.185151	0.8542
R-squared	0.001038	Mean dependent var		-7.67E-18
Adjusted R-squared	-0.120049	S.D. dependent var		0.052779
S.E. of regression	0.055857	Akaike info criterion		-2.809969
Sum squared resid	0.102960	Schwarz criterion		-2.594497
Log likelihood	58.38941	Hannan-Quinn criter.		-2.733305
F-statistic	0.008570	Durbin-Watson stat		1.922925
Prob(F-statistic)	0.999846			

Heteroskedasticity Test: ARCH				
F-statistic	0.005930	Prob. F(1,35)		0.9391
Obs*R-squared	0.006268	Prob. Chi-Square(1)		0.9369
Test Equation: Dependent Variable: RESID^2 Method: Least Squares Date: 09/10/20 Time: 00:32 Sample (adjusted): 1982 2018 Included observations: 37 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.002743	0.000770	3.563498	0.0011
RESID^2(-1)	0.013229	0.171787	0.077007	0.9391
R-squared	0.000169	Mean dependent var		0.002777
Adjusted R-squared	-0.028397	S.D. dependent var		0.003771
S.E. of regression	0.003824	Akaike info criterion		-8.242438
Sum squared resid	0.000512	Schwarz criterion		-8.155361
Log likelihood	154.4851	Hannan-Quinn criter.		-8.211739
F-statistic	0.005930	Durbin-Watson stat		1.960037
Prob(F-statistic)	0.939056			

*Source : Sortie de Logiciel Eviews 11

graphes, Figures et Tableaux

Liste des graphes, Figures et Tableaux

I-Liste de graphes:

Graphe N° 01: Dépenses budgétaires et recettes budgétaires en milliards de DA

Graphe N°02: PIB réel en %

Graphe N° 3: Dettes extérieures en milliards de dollars,

Graphe N°04: Taux de croissance du PIB en %

Graphe N°05: Ventilation sectorielle du PIB en 2007

Graphe N°06: Evolution du PIB ; DEP ; PP ; TXCH en l'Algérie de 1980 à 2018

II-Liste des Figures :

Figure N°01 : Détermination du Nombre de retard optimal / VAR(P)

Figure N°02 : Résultat du teste de la Trace JOHANSEN (Test de Cointégration)

Figure N°03 : Test de causalité au sens de Granger au seuil de 05%

Figure N°04 : Représentation du modèle VAR par la méthode (MCO)

Figure N°05 : Test de normalité (Test de Jarque Bera)

Figure N°06 : Cercle de la racine unitaire du modèle VECM

III-Liste des Tableaux :

Tableaux N°01: Dépenses budgétaires et Recettes budgétaires en milliards de DA.

Tableau N°02 : Détermination du nombre de retard (résultats de test AIC et SC)

Tableau N°03: Les résultats de test de stationnarité (Test ADF)

Tableau N°04 : Test d'autocorrélation des résidus (Test de Breush-Godfrey)

Tableau N°05 : Test d'hétéroscédasticité (Test ARCH)

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

❖ **Ouvrages**

- ASTIER F, Finances publiques-Droit budgétaire(1996), Edition Marketing S.A, Paris.
- BEITONE A, et all, Dictionnaire des sciences économiques(2007), 2^{ème} Edition Armand colin, Paris.
- BERNIER B, SIMON Y, Initiation à la macroéconomie(2009), 9ème Edition, Dunod, Paris.
- BEITONE A, DOLO C, CAZORLA A et DRAI A-M Dictionnaire des sciences économiques(2004), Edition ARMAND COLIN, Paris.
- BIGAUT C, Finances publiques-Droit budgétaire(1995), Edition Ellipses, Paris.
- BOSSERELLE E, Les nouvelles approches de la croissance et du cycle(1999), Edition Dunod, Paris.
- BOUSSAT F, LAUZE D, BEAUDONCK V-L , Guide pratique de gestion(2002), Edition ESF, Paris.
- BURDA M, WYPLOSZ C, Macroéconomie, A european text(2010), Edition De Boeck.
- BOURBANNAIS R, Econométrie, Dunod(2009), 7^{ème} Edition, Paris.
- BONNAZH L, les gouvernements utilisent-ils la politique budgétaire pour atténuer les cycles économiques(2000), Paris.
- CAPUL J-Y, L'économie et les sciences sociales(2004), Hartier, paris.
- CARON M, Budget et politiques budgétaires(2007), Edition Bréal, Paris .
- DAMAREYSTE S, « Finance de l'état, Finances locales , Finances sociales, Finances européennes » (2006) ,Gualino éditeur EJA ,Paris .
- DEVAUX E, Finances Publiques(2002), Edition Bréal, Paris.
- DOR E, Econométrie(2009), Pearson Education France.
- DOLLO C, GUIDON J-P, DARDEZ A-L , Dictionnaire Des Sciences Économique (1991), Edition Armand Colin, Paris.
- DI MALTA P , Fiances publiques, Edition Presse Universitaire de France(1999), Paris.
- GEHANN G-P, Dictionnaire thématique de science économique et sociale(1995), Edition Dunod, Paris .
- GAUCHARD A-B, Intégration budgétaire européenne, enjeux et perspectives

Bibliographie

pour les finances publiques européennes(2008), Edition De Boeck, Paris.

- GUELLEC D , RAPPEL P, Les nouvelles théories de la croissance(2001), Edition La découverte Paris .
- HOMEVOR A, Intégration régionale et promotion des investissements dans l'espace UEMOA(2009), Université Cocody-Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social.
- LOÏC P, « finances publiques »(2005), éditions CUJAS, cinquième Edition,Paris.
- LARDIC S, MIGNON S, Econométrie des séries temporelles macroéconomique et financières(2007), Edition Economica, Paris.
- MICHELLE J-L et MAYOR T, Economie internationale(2005), Edition Dalloz, Paris.
- MEURIOT V, Réflexions méthodologiques sur la modélisation non structurelle(2008), Montpellier.
- MONTOUSSE M, CHAMBLAY D, CORPRON P-A, FROISSART P, Sciences économiques et sociales(2005), Edition Bréal, Paris.
- MARKS K, La capitale réimpression(1978), Edition Sociales vol 8.
- OUKACIK, L'impact de la crise financière internationale sur l'économie algérienne : cas des prix du pétrole(2011).
- PARKIN M, BADE R, CARMICHAEL B, Introduction à la macroéconomie moderne(1998), 4^{eme} Edition, Paris.
- PERROUX F, L'économie du XX^e siècle(2001), Edition PUF, Paris, 1961.
- RIVAUD J-L, LEURION R, M.BIALES, BIALES C, Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains(1996), Edition Foucher, Paris.
- SILEM A , ALBERTINI J-M, Lexique d'économie(2011), Edition DALLOZ, Paris .
- VEDIE H-L, Dictionnaire introductif à l'économie(2006), Edition SEFI, Canada.
- YAICI F, Précis de finance internationale(2008), Edition ENAG.

❖ **Thèses et Mémoires**

- AIT MOKHTAR O, L'évolution de la politique des dépenses publiques dans le contexte de la mondialisation, Thèse de doctorat en science économiques (2014); université Abou Bakr Bellkaid Tlemcen.
- ABDERRAHMANI I, DAHAMANI A, Etude économétrique de la relation inflation-chômage en Algérie (1970-2010), mémoire de fin d'étude de master

Bibliographie

- en science économique (2012) ; Bejaia.
- BOUDRIFA I, MERNACH S, L'impact des programmes de relance économique sur la croissance économique en Algérie, mémoire de fin de cycle de master en science économique(2013), université Bejaia.
 - CHALAL S, MEDJDOUBI N, MENDACI K, Etude de la politique budgétaire en Algérie depuis 1990 jusqu'à aujourd'hui, mémoire de fin de cycle de licence en science économique(2012), université Bejaia
 - TANI Y-A , Analyse de la politique économique algérienne, Thèse de doctorat en sciences économiques(2013); université Paris 1.
 - ZEKANE A, Dépenses publiques productives, croissance a long terme et politique économique , Thèse de doctorat, Faculté des sciences de gestion et des sciences d'économie(2003), Université d'Oran.

❖ Article de Revues

- BONNAZH L, Les gouvernements utilisent-ils la politique budgétaire pour atténuer les cycles économique(1996), Paris .
- HOMEVOR A,Intégration régionale et promotion des investissements dans l'espace UEMOA(2005), Université Cocody-Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social.
- La revue du Trésor, Typologie et impact des règles de politique budgétaire(2011), Huart F No. 11, 822-830.
- MONTOUSSE M, « nouvelles théories économiques »(2002), AUBIN imprimeur 86240 Ligugé.
- OECD; Études économiques de l'OCDE, Canada (2010), Edition OECD
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Études économiques de l'OCDE (2012), Édition OCDE, Hongrie.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques, La procédure budgétaire au Luxembourg, Etude économiques de l'OCDE(2012), Portugal , Edition OECD, Paris .
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques, La procédure budgétaire au Luxembourg(2013), Analyse et recommandations, Edition OCDE, Paris.
- Revue d'Economie, S.MOUHOUBI, Octobre 2011.
- Revue française d'économie(1998), Bourguignon François, Equité et croissance économique, volume 13, n°3.

Bibliographie

- Revue Groupe de la Banque Africaine de Développement, note de dialogue (2012)
- Revue BARRO J-R, MARTIN X-S, (1996). «La Croissance Economique », P 170-262

❖ Rapport

- Rapport de la présidence de la république
- Rapport du FMI, 1998.
- Rapport du ministère des finances 2001-2004.
- Rapport du Ministère des finances, documents DGB 2010.
- Rapport de la banque d'Algérie 2009.

❖ Sites Web

- www.banquemonial.org
- www.dgpp-mf.gov.dz
- www.ikofin.com
- www.journal officiel.dz
- www.mi.public.lu
- www.ONS.dz
- www.vie-publique.fr
- www.cap.prepa.pearson.fr

❖ Lois et Règlements

- Loi N° 84-17 du 07-07-1984 Relative aux lois de finances art 03 ; 05 ; 06

TABLE DE MATIERE

Table de Matière

Dédicace	
Remerciement	
Liste des abréviations	
Liste des graphes, Figures et Tableaux	
Sommaire	
Introduction générale	1
Chapitre I : Généralités sur la politique budgétaire et budget d'Etat	
Introduction	4
Section 01 : les fondements théoriques de la politique budgétaire	4
1.1. Définition de la politique budgétaire.....	5
1.2. Les moyens d'action de la politique budgétaire	5
1.2.1. L'action par les recettes publiques.....	5
A- Le concept des recettes publiques.....	6
B- Les formes (catégories) des recettes publiques.....	6
a- La Fiscalité.....	6
b- Les Produits de domaines.....	7
c- Les Taxes administratives	7
d- La Parafiscalité	7
e- Les Recettes non fiscales	7
f- Les autres Recettes	7
1.2.2. L'action par les dépenses publiques	8
A- La classification Administrative	8
a- La classification par ministère.....	8
b- Les dépenses en capital ou dépenses d'investissement	8
B- La classification économique	8
a- Dépenses de fonctionnement	8
b- Dépenses de redistribution ou de transfert	9
C- La classification Fonctionnelle.....	9
1.2.3. Le solde Budgétaire et financement de déficit	10
1.3. Les objectifs de la politique budgétaire	10
1.3.1. Les objectifs conjoncturels.....	11
1.3.2. Les objectifs structurels.....	11
1.4. Les instruments de la politique budgétaire.....	11
1.4.1. Les instruments des dépenses publiques.....	12
A- La politique de l'emploi.....	12
B- La politique du revenu.....	12
C- La politique industrielle.....	12
1.4.2. Les instruments des recettes publiques.....	13
A- La politique fiscale.....	13
B-La politique commerciale	13
1.4.3. Le solde budgétaire.....	14
1.5. Les différents types de la politique budgétaire.....	14
1.5.1. La politique budgétaire expansionniste.....	14
1.5.2. La politique budgétaire restrictive.....	14

Table de Matière

1.5.3. La politique budgétaire volontariste.....	15
1.5.4. La politique budgétaire de la demande.....	15
1.5.5. La politique budgétaire de l'offre.....	15
1.6. Les règles de la politique budgétaire.....	16
1.6.1. Définition	16
1.6.2. Typologie des règles de la politique budgétaire	16
A- Les règles de dépenses.....	16
B- Les règles de recettes.....	17
C- Les Règles de dette.....	17
D- Les règles du solde budgétaire	17
➤ La Règles de solde budgétaire structurel.....	18
➤ La Règle de solde budgétaire courant.....	18
➤ Règle de solde budgétaire primaire.....	18
1.7. Les critères d'évaluation d'une règle budgétaire.....	18
Section 02: La notion de budget d'Etat	18
2.1. Définitions et nature du budget de l'État.....	19
2.2. Les fonctions du budget de l'Etat.....	19
2.2.1. L'aspect financier du budget l'État.....	19
A- La prévision des ressources et des charges.....	19
B- Le budget et le compte.....	20
C- Le budget et le bilan.....	20
D- Le budget et le rapport économique et financier.....	20
2.2.2. L'aspect politique du budget de l'État.....	20
2.2.3. L'aspect juridique du budget de l'État.....	20
A- Les recettes.....	21
B- Les dépenses.....	21
2.3. Les caractéristiques du budget de l'État.....	21
2.3.1. Le budget est un acte de prévision.....	21
2.3.2. Le budget est un acte d'autorisation.....	21
2.4. Les Principes d'élaboration du Budget de l'État.....	22
2.4.1. Le principe de l'annualité budgétaire.....	22
2.4.2. Le principe de l'unité budgétaire.....	22
2.4.3. Le principe de l'universalité budgétaire.....	23
2.4.4. Le principe de spécificité budgétaire.....	23
2.4.5. Le principe d'équilibre budgétaire.....	24
2.5. Elaboration du budget de l'Etat.....	24
2.5.1. L'avant projet de loi.....	24
2.5.2. La Loi.....	24
2.5.3. Exécution du projet du budget du l'État.....	25
2.6. L'organisation générale du budget de l'État.....	25
2.7. La loi de finances.....	25
2.7.1. Définitions et notions juridique de la loi de finances	25
2.7.2. Les différentes lois de finances.....	26
A- La loi de finances initiale.....	26

Table de Matière

B- Les lois de finances rectificatives.....	27
C-Les lois de règlement.....	27
Conclusion.....	27

Chapitre II: Théories et modèles de croissance économique

Introduction.....	28
Section 1: Généralités sur la croissance économique.....	28
1.1.Définitions de la croissance économique.....	28
1.1.1. Les indicateurs et mesures de la croissance économique.....	29
1.1.2. La méthode de la valeur ajoutée.....	29
1.2. La différence entre le PIB et PNB.....	30
1.2.1. Les limites du PIB comme instrument de la croissance économique.....	31
A. Les théories de la croissance économique: une réhabilitation du rôle de l'État.....	32
B. Dépenses publiques et croissance économique.....	35
1.2.1. Le rôle des dépenses d'infrastructures sur la croissance économique.....	36
Section 02- Typologie, théories et modèles de croissance économique.....	37
2.1. Les modèle de croissance post-keynésien.....	38
2.2. Le modèle néoclassique l'approche de solow.....	40
2.2.1. Modèle Keynésien de déséquilibre.....	40
A. Croissance endogène et exogène.....	42
B. Les taux de croissance du capital et du produit par tête.....	43
C. Les facteurs de la croissance endogène.....	44
2.2.2. Le modèle de Ramsey.....	46
Conclusion.....	48

Chapitre III: Politiques budgétaires et programmes de relance économique en Algérie

Introduction.....	49
Section 01: La situation économique et financière de l'Algérie.....	49
1.1. La croissance économique enregistrée en Algérie.....	50
a) La période de récession.....	50
b) La relance de la croissance.....	51
c) L'accélération de la croissance.....	51
1.2. Les dettes extérieures.....	54
Section 02: Les différents programmes de relance économique en Algérie.....	56
2.1. Le programme spécial de relance économique (PSRE).....	56
2.1.1. Evaluation du programme spécial de relance économique.....	57
A. Le cadre économique 2005/2009.....	58
2.2. Le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC).....	59
❖ Consistance physique du PCSC.....	59
2.3.Le programme de consolidation de la croissance économique 2010-2014.....	60
❖ L'évolution du taux de croissance.....	61
2.4. Contribution des secteurs de l'économie à la croissance.....	62
2.4.1. Le secteur des hydrocarbures.....	63

Table de Matière

2.4.2. Le secteur des services.....	64
2.4.3. Le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP).....	64
2.4.4. Le secteur de l'agriculture.....	65
2.4.5. Le secteur de l'industrie.....	65
2.4.6. L'investissement public.....	67
2.4.7. Les infrastructures.....	67
2.4.8. Les transports et travaux publics.....	68
Conclusion.....	68

Chapitre IV: Analyse empirique de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique cas de l'Algérie de 2000 à 2019.....69

Introduction.....69

Section 01 : Présentation des variables et instruments statistiques utilisés69

1.1. Définitions.....69

1.1.1. Séries chronologique.....69

1.1.2. Processus aléatoire70

1.1.3. Série stationnaire.....70

1.1.4. Série non stationnaire.....70

1.2. Etude de la stationnarité.....71

1.2.1. Test de racine unitaire.....71

1.3. La modélisation vectorielle72

1.3.1. Présentation du modèle Vecteur Auto Régressif (VAR)72

1.3.2. Estimation et détermination du nombre de retards (p)72

1.3.3. Les applications du modèle VAR.....72

A- La causalité au sens de GRANGER.....73

B- L'approche d'ENGLE et GRANGER (1987).....73

C- Approche multi-variée de cointégration de JOHANNSEN (2001).....74

1.3.4. Estimation d'un modèle VECM.....74

Section 02 : Spécification du modèle économétrique.....75

2.1. Présentation des variables.....75

2.2. Etude de la stationnarité des séries76

2.2.1. Analyse graphique et statistique des variables.....76

➤ graphiques des séries temporelles.....76

2.2.2. L'application du test de racine unitaire sur les séries utilisées77

2.3. Estimation de la relation de court terme.....79

2.3.1. Détermination du nombre de retards optimale.....79

2.3.2. Test de Co-intégration (Test de la Trace JOHANSEN).....80

2.3.3. Test de causalité au sens de Granger.....81

2.3.4. Estimation de Modèle Vectoriel Autoregressif82

2.4. Validation du modèle VAR.....83

2.4.1. Test d'auto corrélation des résidus.....83

2.4.2. Test de normalité de Jarque Bera84

2.4.3. Test d'hétéroscédasticité (Test ARCH).....84

Table de Matière

Conclusion	85
Conclusion générale	86
Bibliographie	
Annexes	
Table de matière	
Resumé	

Résumé

L'objectif de cette étude consiste à déterminer la relation entre la politique budgétaire et la croissance économique en Algérie sur une période allant de 1980-2018. L'étude a été réalisée à travers un modèle VAR, dont les estimations sont réalisées par la méthode des moindres carrés ordinaires, en intégrant la variable PIB(Produit intérieur brut) comme variable endogène, DEP(Dépenses publiques) , PP(Prix du pétrole), et TXCH(Taux de change) comme variables exogènes. Il ressort de l'analyse économétrique l'absence de relation d'équilibre à long terme entre les variables. En effet, les dépenses publiques n'exercent qu'à très faible effet positif sur la croissance économique. Par ailleurs, les résultats obtenus ont montré que le prix du pétrole et le taux de change affectent positivement l'activité économique en Algérie.

Mots clés :

Politique budgétaire, croissance économique, VAR, dépenses publiques, prix de pétrole, taux de change.

Summary

The objective of this study is to determine the relationship between fiscal policy and economic growth in Algeria over a period from 1980-2018. The study was carried out through a VAR model, the estimates of which are carried out by the method of ordinary least squares, by integrating the variable GDP (Gross domestic product) as endogenous variable, DEP (Public expenditure), PP (Oil price), and TXCH (Exchange rate) as exogenous variables. The econometric analysis shows the absence of a long-term equilibrium relationship between the variables. Indeed, public spending has very little positive effect on economic growth. Moreover, the results obtained showed that the price of oil and the exchange rate positively affect economic activity in Algeria.

ملخص

الهدف من هذه الدراسة هو تحديد العلاقة بين السياسة المالية والنمو الاقتصادي في الجزائر خلال الفترة الممتدة من 1980 الى 2018. أجريت الدراسة من خلال نموذج (VAR) الذي تم تنفيذ تقديراته بطريقة المربعات الصغرى العادية, من خلال دمج الناتج المحلي الإجمالي المتغير (PIB) كمتغير داخلي, الإنفاق العام (DEP), سعر النفط (PP) و سعر الصرف (TXCH) كمتغيرات خارجية.

يظهر التحليل الاقتصادي القياسي عدم وجود علاقة توازن طويلة الأجل بين المتغيرات. في الواقع أن الإنفاق العام له تأثير ايجابي ضئيل على النمو الاقتصادي. علاوة على ذلك أظهرت النتائج أن سعر النفط وسعر الصرف يؤثران بشكل ايجابي على النشاط الاقتصادي في الجزائر.